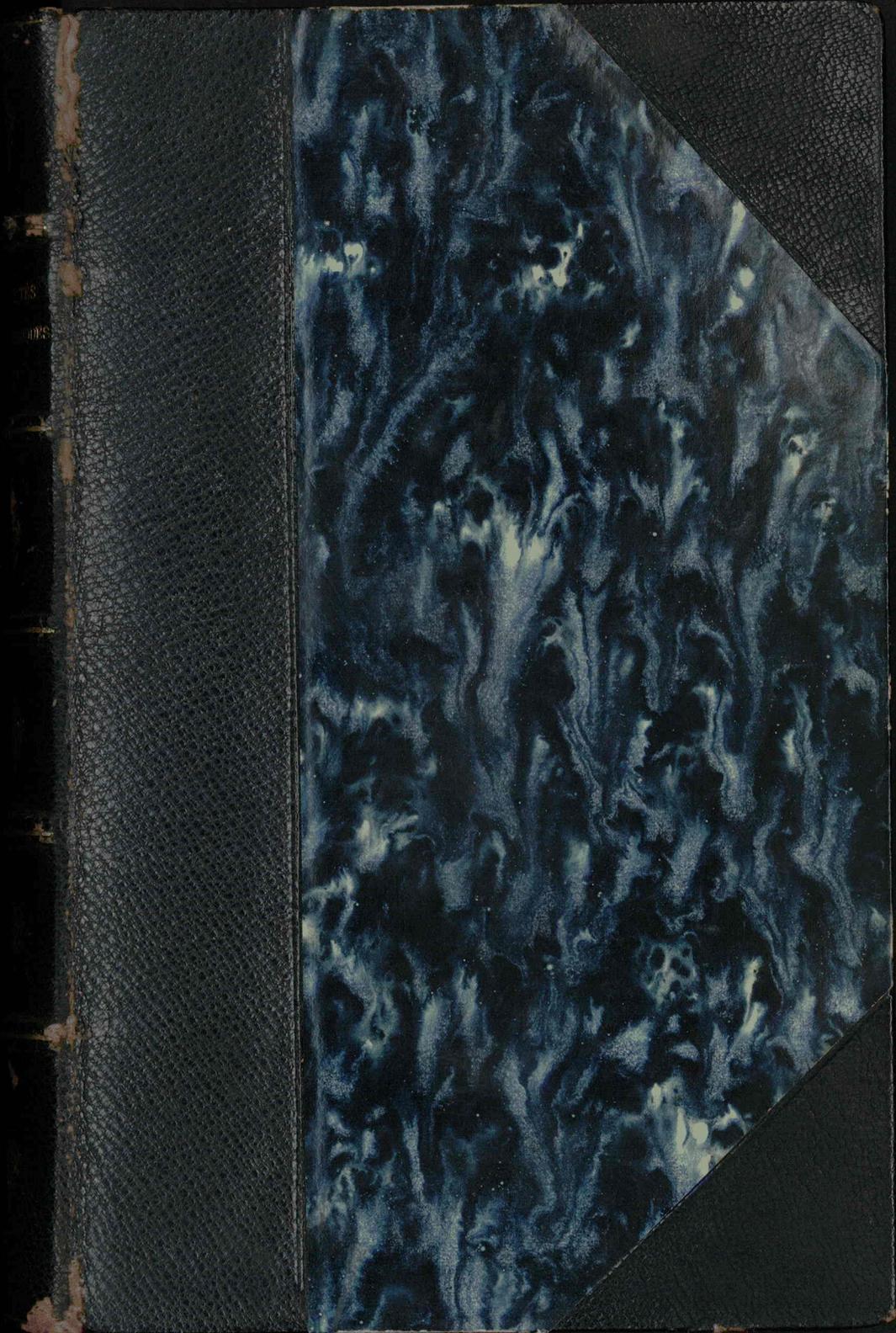


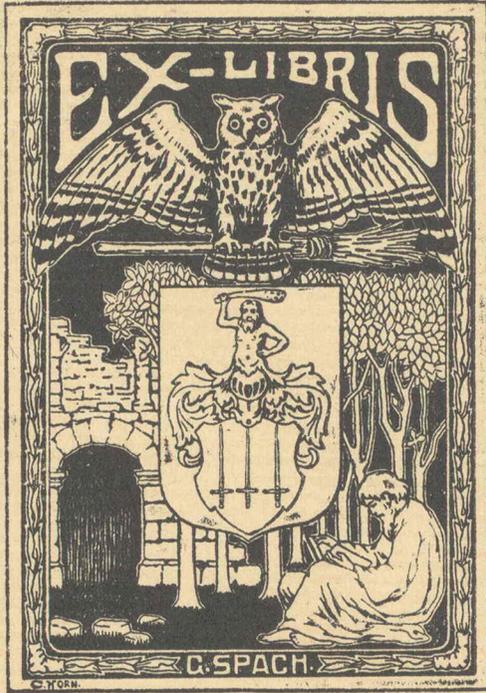


CURIOSITÉS
BIBLIOGRAPHIQUES

4

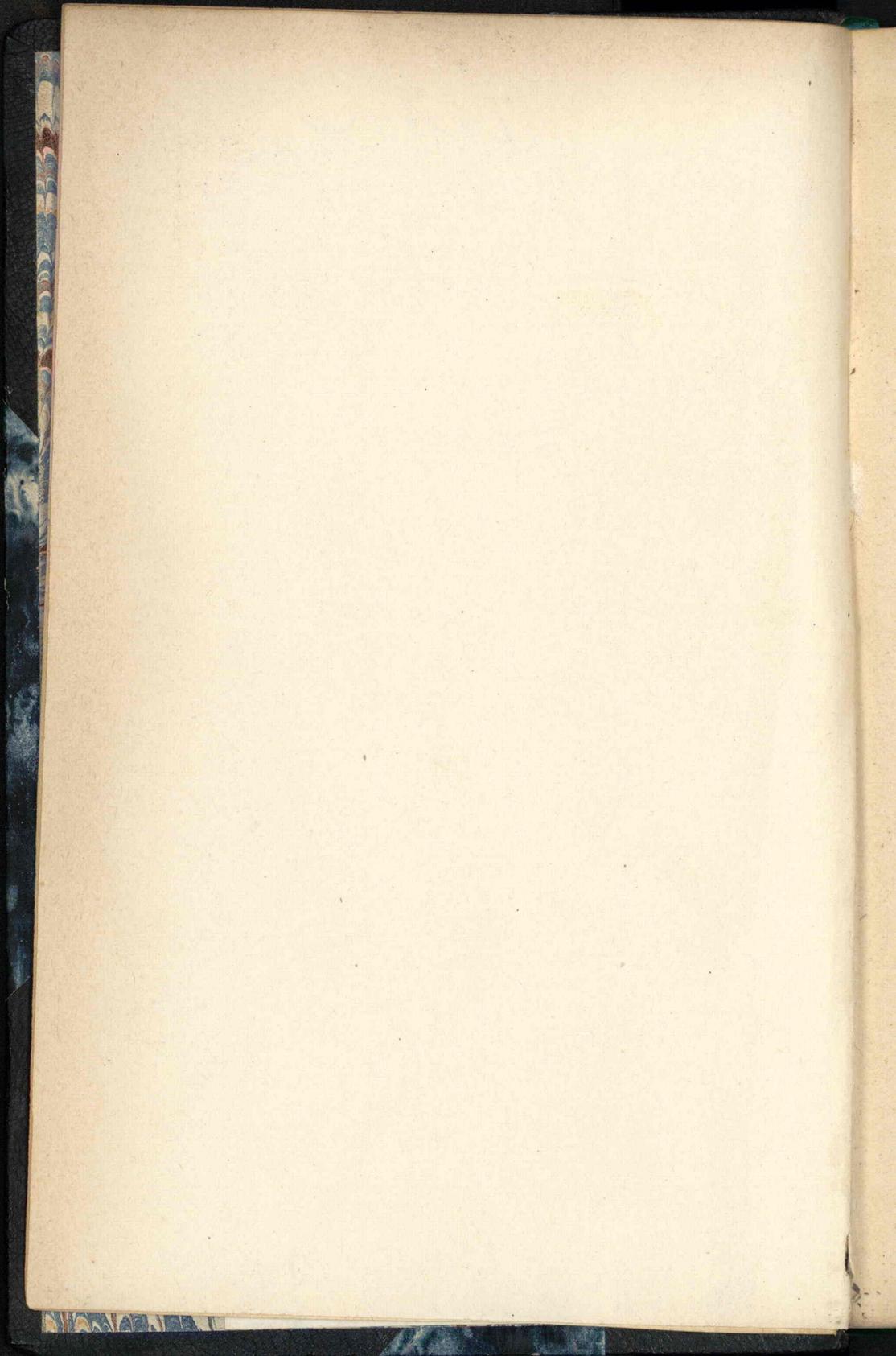


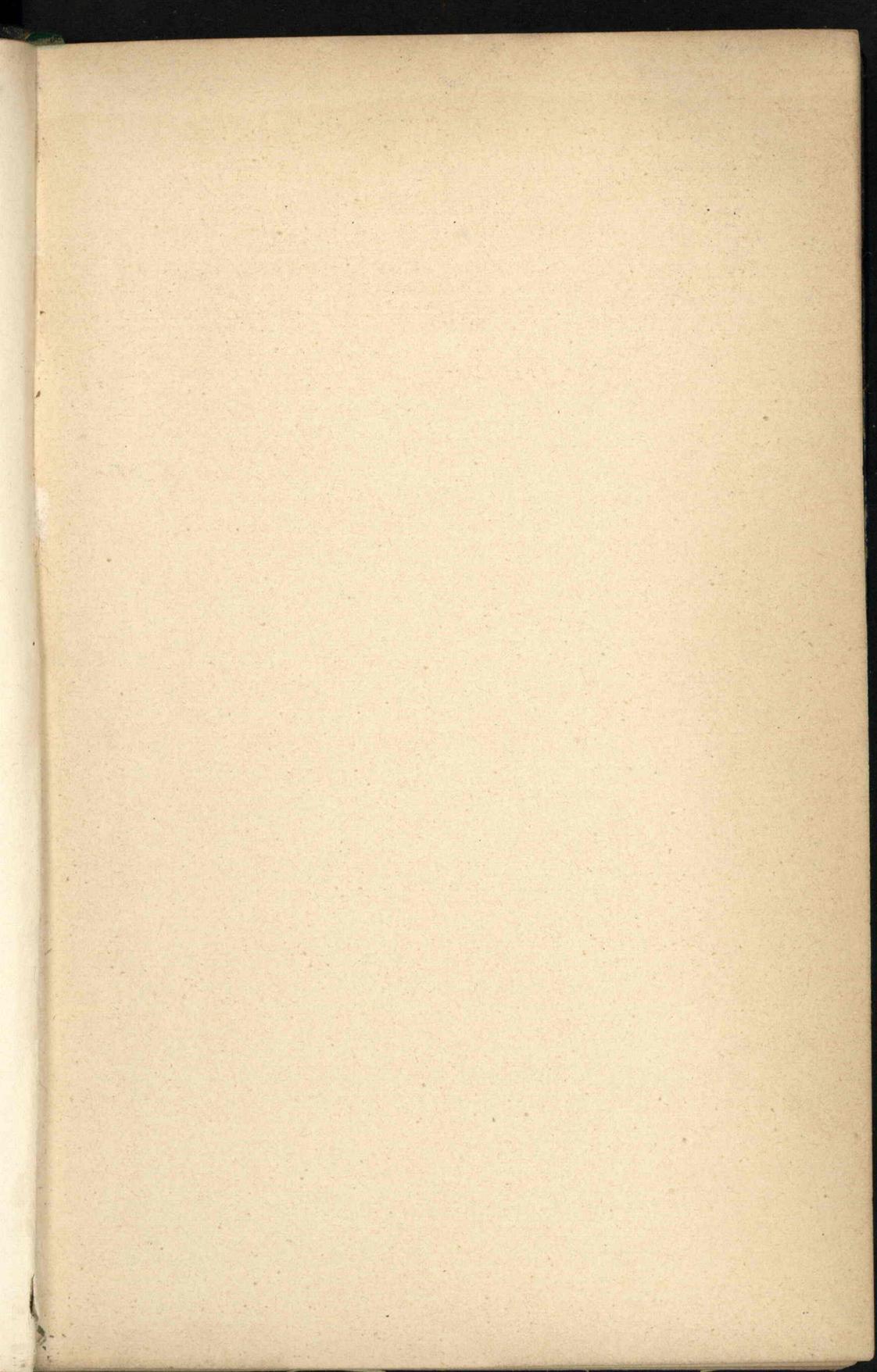


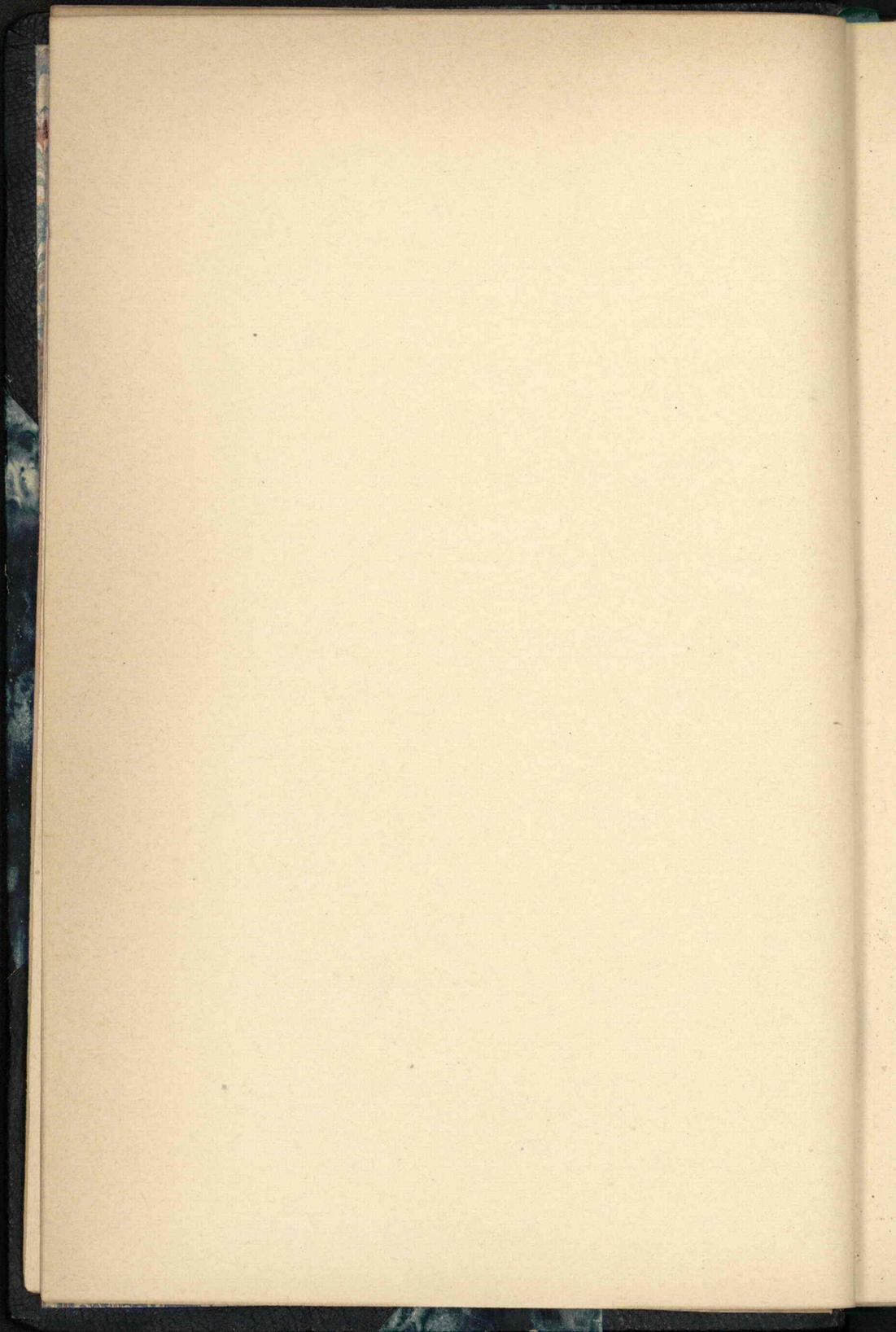


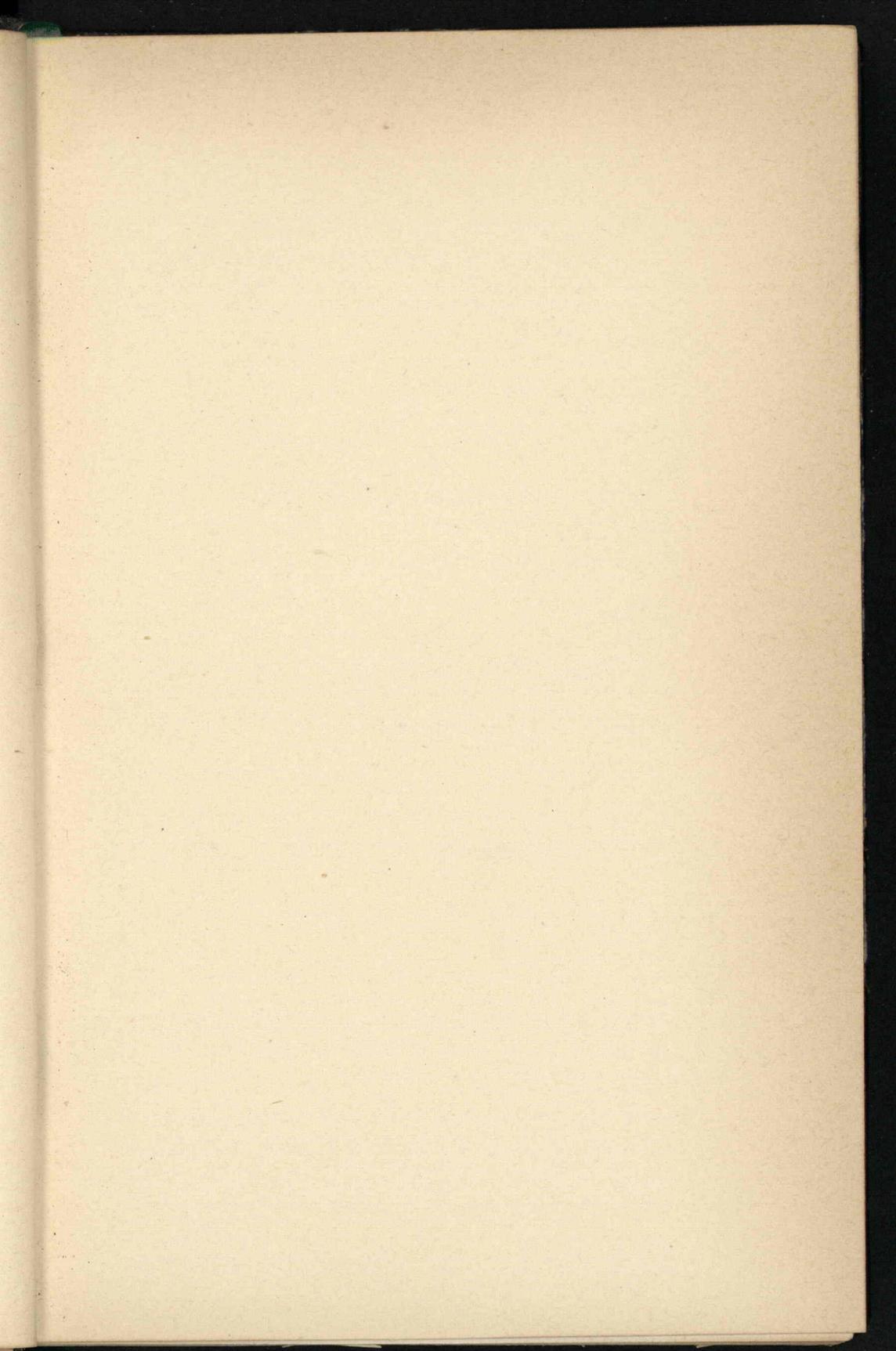
∞ THE GIFT OF ∞
LESSING J. ROSENWALD
TO THE LIBRARY OF CONGRESS

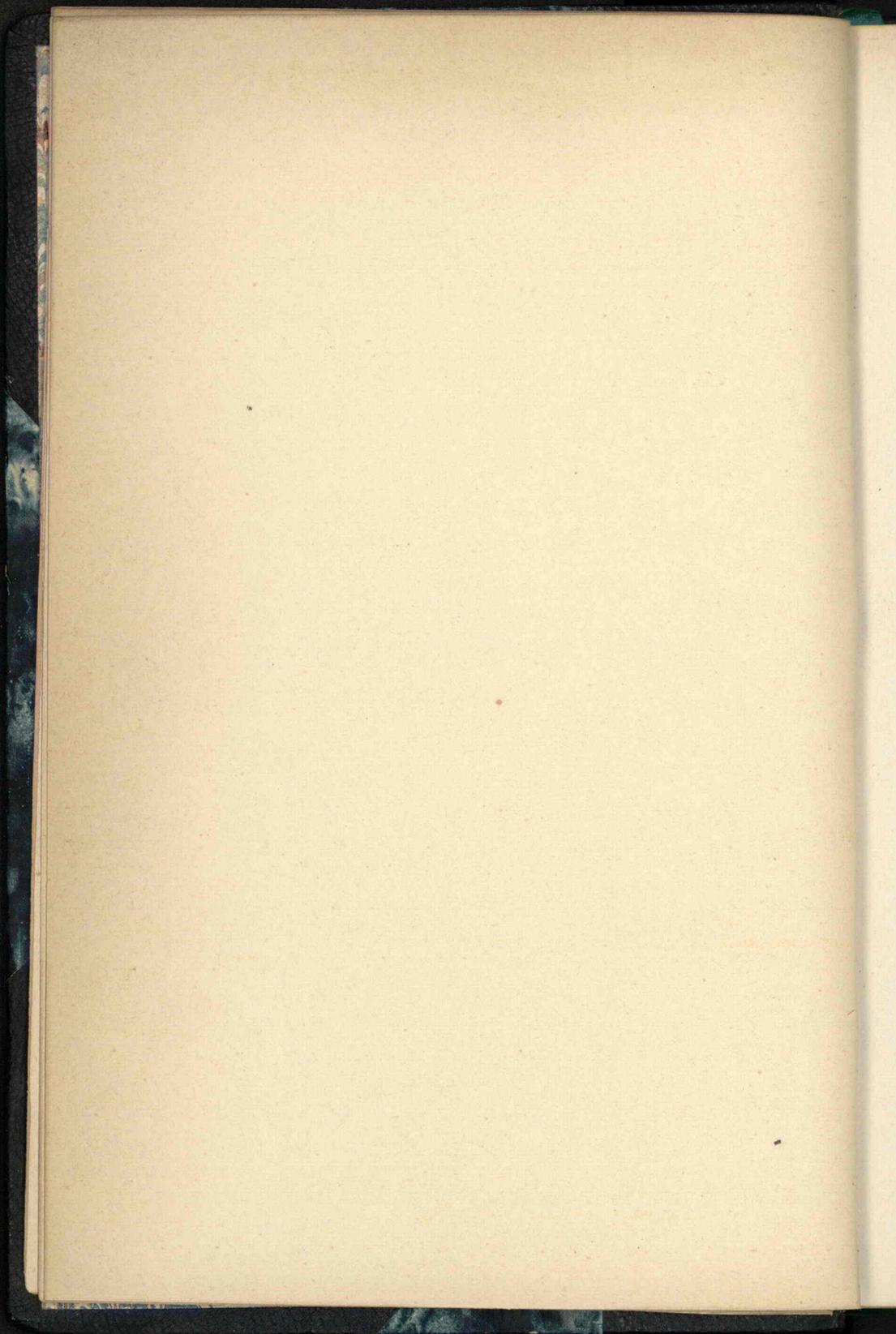


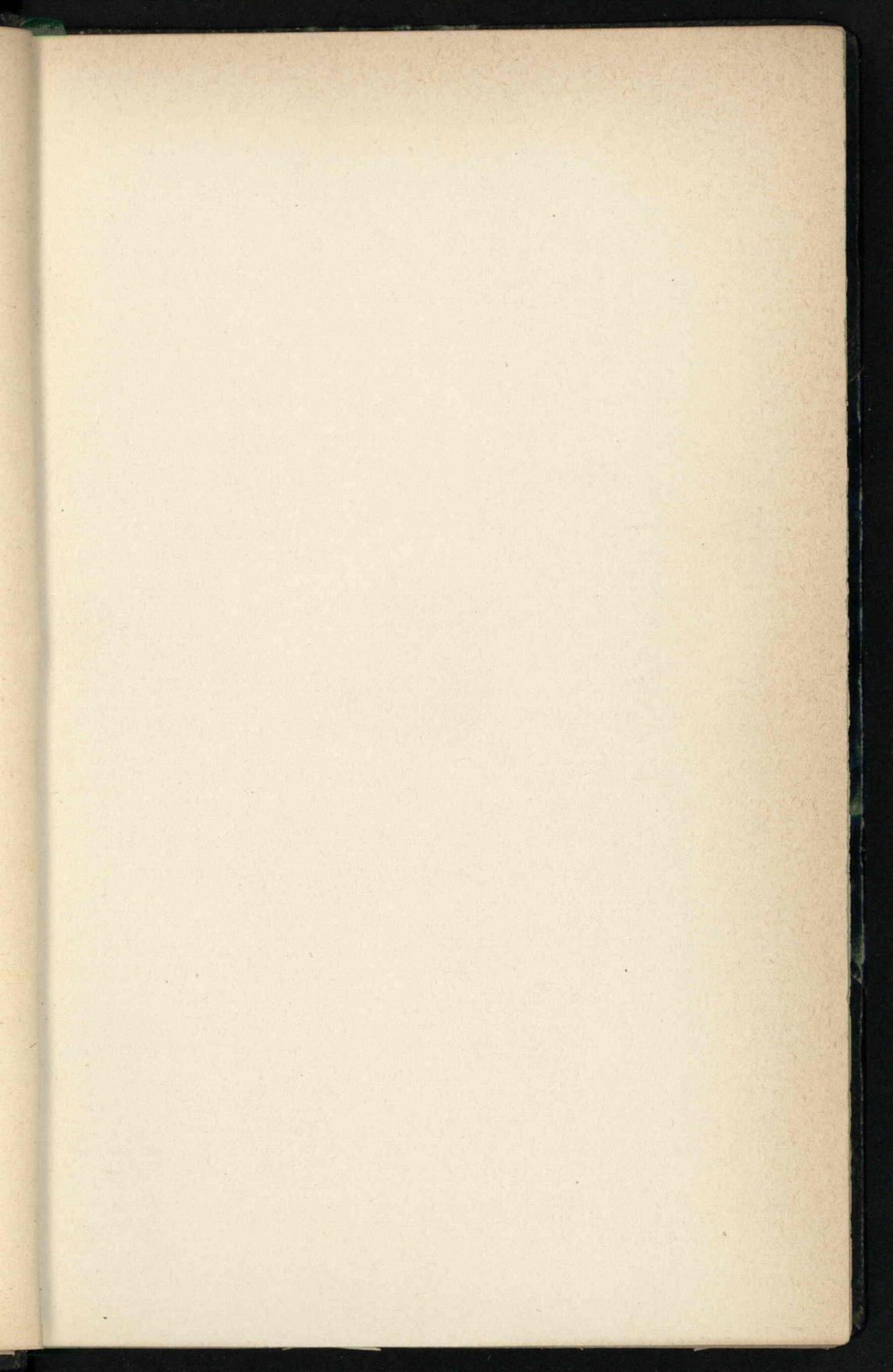














Curiosités bibliographiques

LES

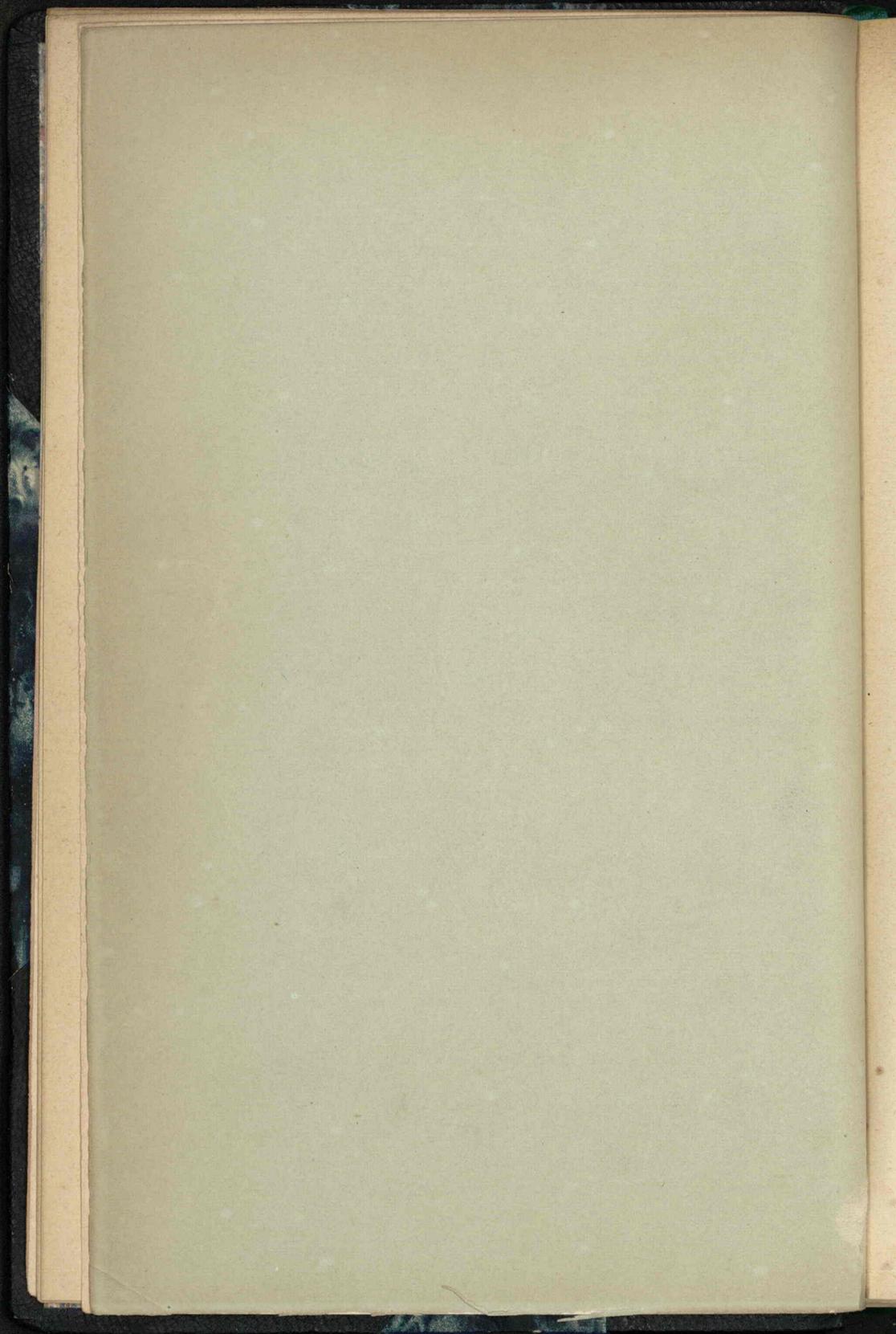
DROITS DU SEIGNEUR

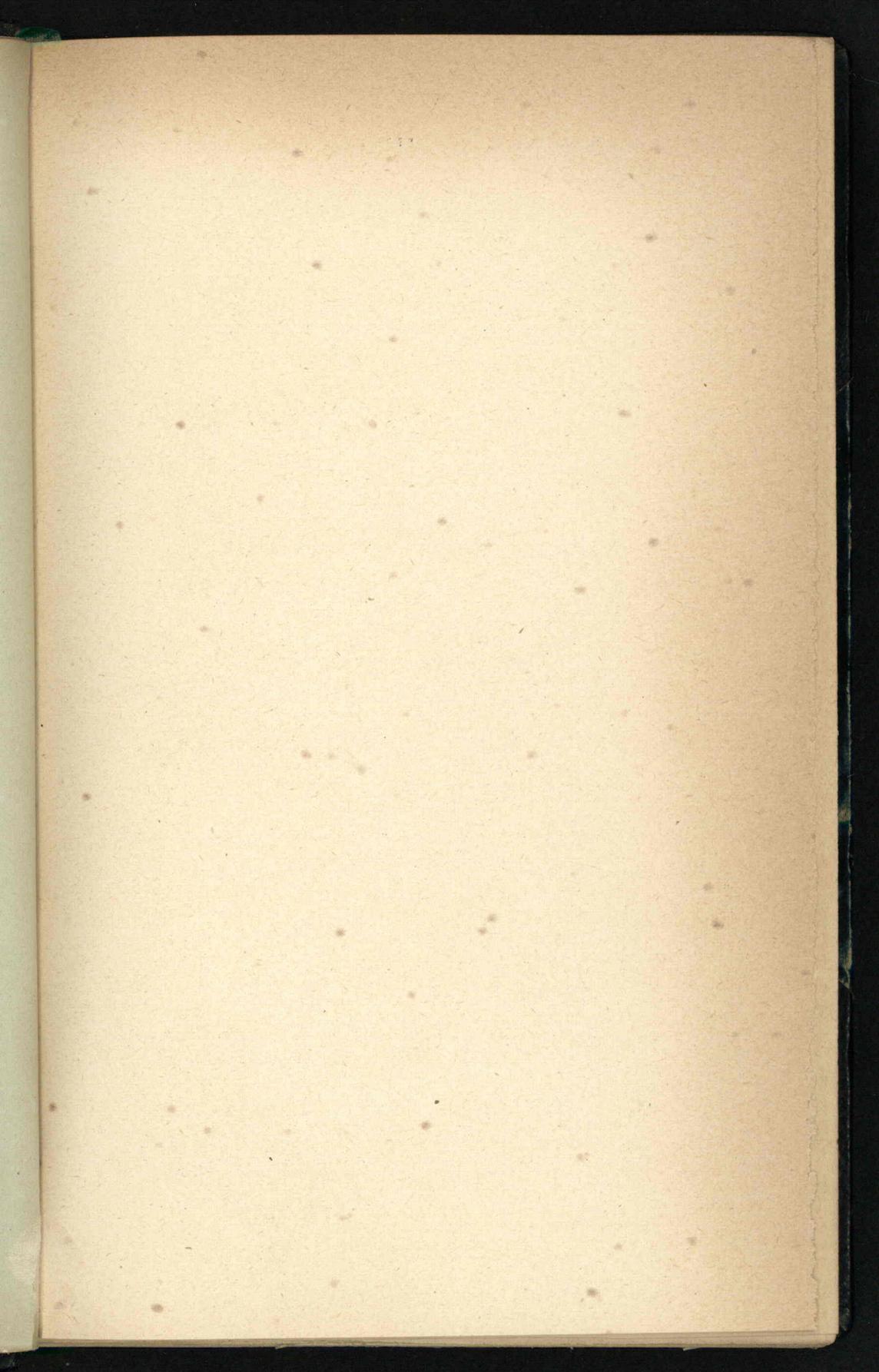


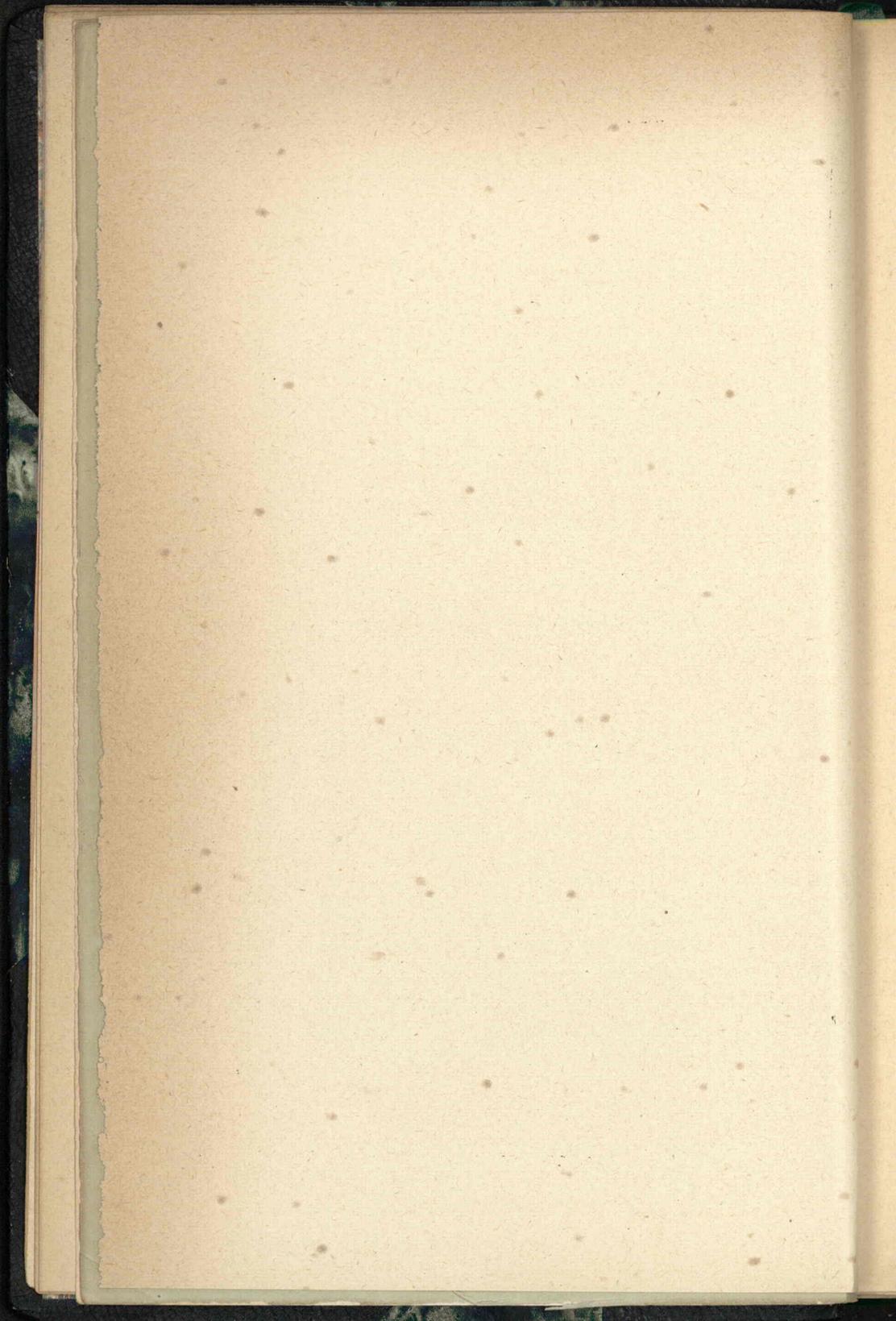
A ROUEN

CHEZ J. LEMONNYER, LIBRAIRE

—
1879







CURIOSITÉS BIBLIOGRAPHIQUES

LES

DROITS DU SEIGNEUR

JUSTIFICATION DU TIRAGE

	<i>Numéros</i>
10 exemplaires sur papier de couleur.	1 à 10
50 — sur papier whatman.	11 à 60
290 — sur beau papier teinté.	61 à 350

x 89

J.-J. RAPSAET

LES DROITS
DU SEIGNEUR

RECHERCHES

SUR

L'ORIGINE ET LA NATURE DES DROITS

CONNUS ANCIENNEMENT

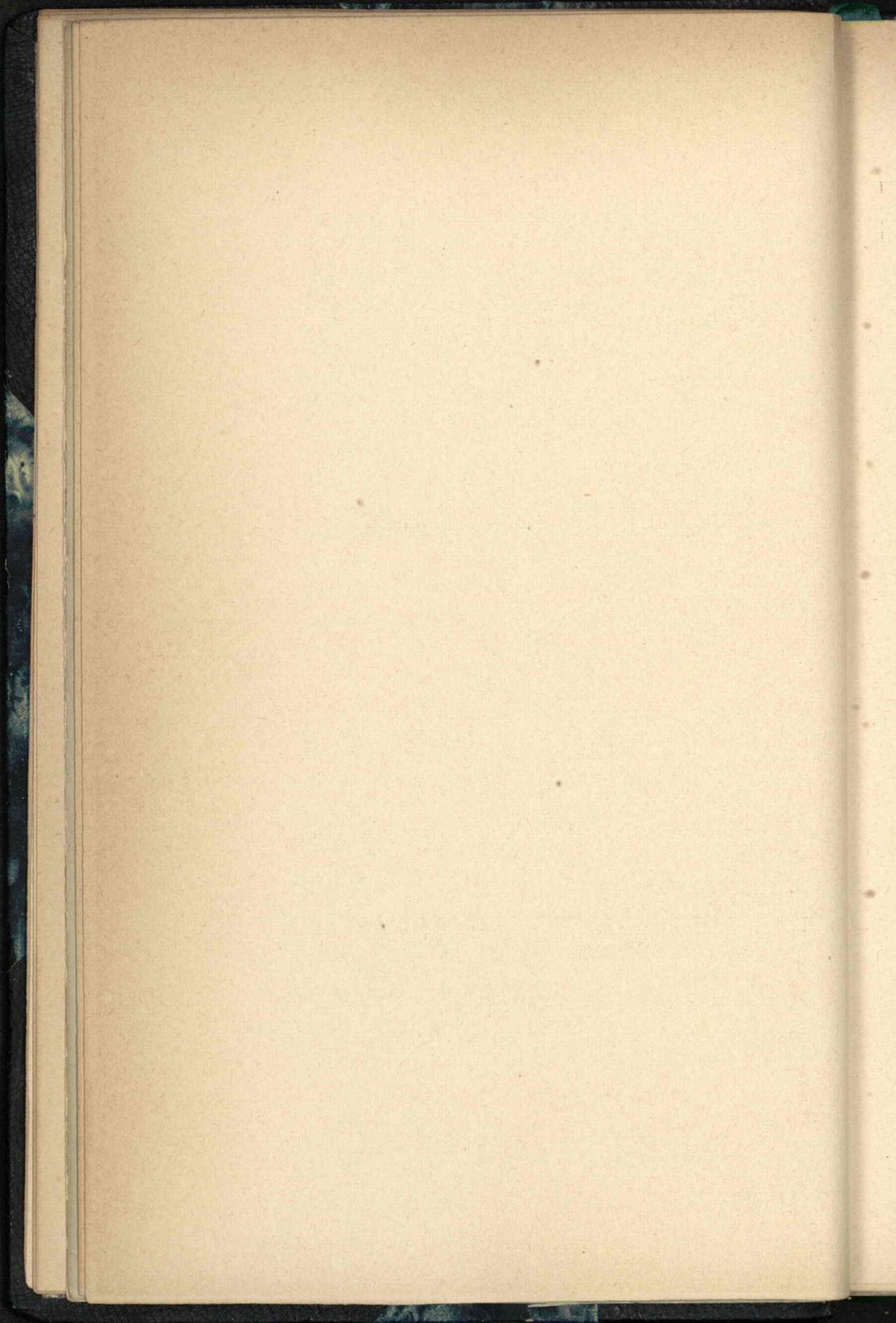
*Sous les noms de Droits des premières nuits,
De Markette, d'Afforage,
Marcheta, Maritagium et Bumedé.*

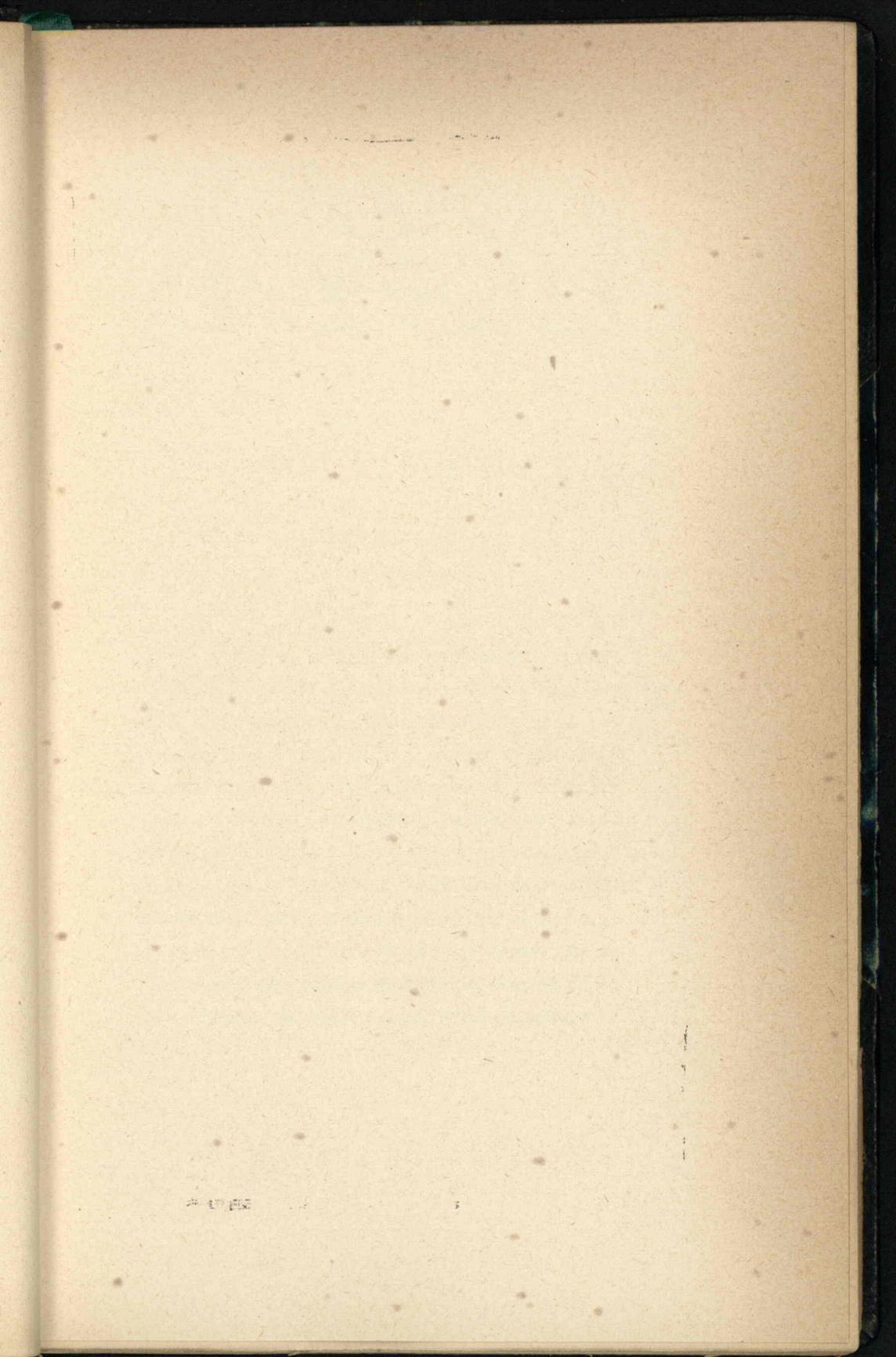


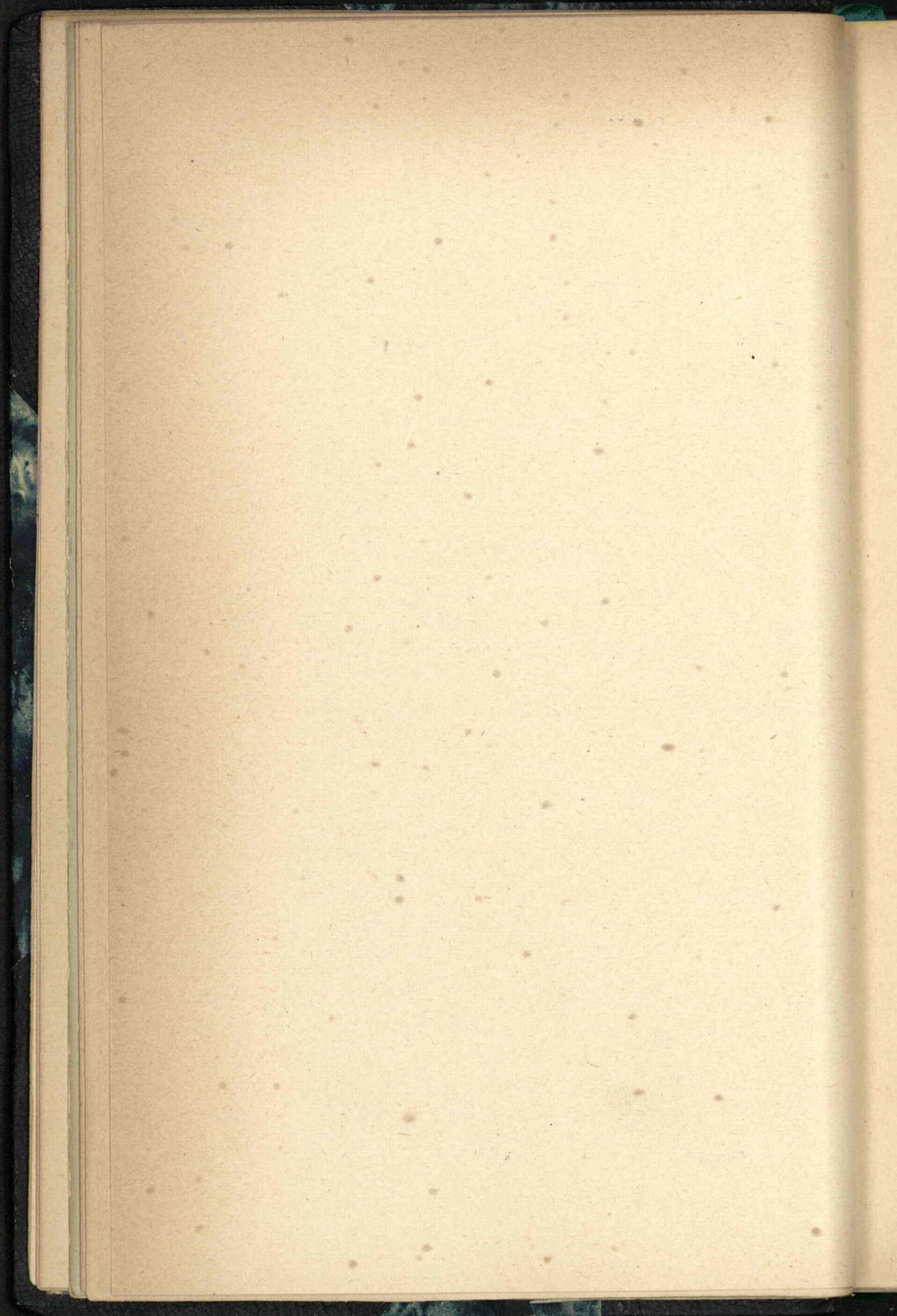
ROUEN

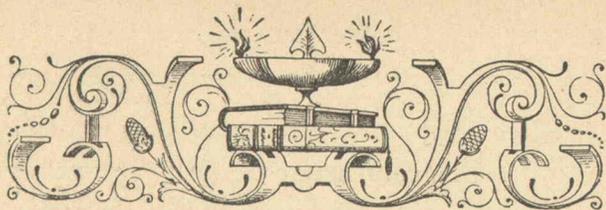
CHEZ J. LEMONNYER, LIBRAIRE
Passage Saint-Herbland.

—
1879









AVANT-PROPOS

Si ces droits ou redevances avaient existé dans le sens ou de la manière que des écrivains peu instruits ou peu sincères l'ont rapporté, il y aurait eu un temps et même une série de siècles, où la fornication était un droit et la prostitution un devoir ; où la foi conjugale devait être violée aussitôt que promise, et où le lit nuptial devait être flétri avant de recevoir de légitimes époux ; car il ne s'agit de rien moins, au dire de ces écrivains, que de croire qu'à ces époques moins éloignées qu'ils ne s'en doutent, le maître avait droit de passer la

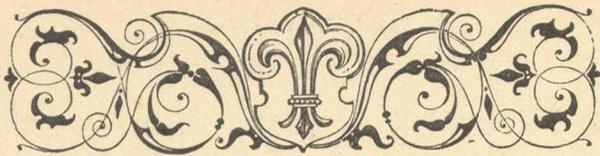
première nuit avec la nouvelle épouse de son serf et le Seigneur avec celle de son vassal ou de son homme, c'est-à-dire de son censitaire. Encore, s'ils rapportaient ces droits et ces usages à des peuples païens, ou si, en les attribuant aux Français, aux Belges et aux Allemands, ils en reculaient l'existence à ces époques, où la morale de l'Évangile leur était encore inconnue ; mais les attribuer à des peuples catholiques, et à des époques où ils étaient déjà pleinement policés, et surtout en partie à ces temps où l'esprit de la chevalerie avait élevé les femmes en idoles, et où l'honneur avait rangé la foi mentie dans la classe des crimes les plus affreux, ah ! c'est le comble de la crédulité ou de la méchanceté que d'oser soutenir des fables aussi absurdes !

Il faut en convenir, cependant, le premier qui les a débitées peut l'avoir fait de bonne foi et par ignorance, car l'histoire du régime féodal, contre lequel on s'est tant récrié depuis un siècle, est très-peu connue, puisqu'elle tient à l'étude de l'histoire du moyen âge, laquelle, toute impor-

tante qu'elle est, est encore trop négligée. Les historiens, a dit M. Laurent van de Spiegel, dernier grand-conseiller, pensionnaire des États de Hollande et de West-Frise, un des antiquaires les plus instruits du dernier siècle, et qui m'honorait de son amitié, les historiens, a-t-il dit, qui ont voulu nous apprendre l'origine et le progrès de nos droits civils et politiques, remontent jusqu'à la naissance de nos coutumes ou chartes de villes, au treizième siècle, et passent de suite à la période romaine et gauloise, pour trouver des analogies dans César et Tacite : laissant ainsi, dans l'intervalle, une période de onze siècles, pendant laquelle le savant Wagenaar avoue qu'il ignore comment la Belgique a été administrée et gouvernée. Faut-il donc s'étonner qu'à la renaissance des lettres, au quinzième siècle, nos écrivains n'aient pas compris la signification des mots que leur offraient les chartes du moyen âge, qui avaient survécu aux siècles d'ignorance et aux ravages des barbares comme à ceux du temps ? Nous en avons une preuve dans le sujet qui nous occupe, puisqu'une foule d'écrivains ont confondu le Marcheta ou le Maritagium

avec le Jus primæ noctis ou le Droit des premières nuits, tandis qu'ils n'ont rien de commun entre eux. Le premier consiste en une bonne maxime d'État, l'autre en un conseil évangélique; la démonstration de cette vérité forme le sujet de la présente dissertation.





RECHERCHES
SUR LES
DROITS DU SEIGNEUR

CHAPITRE PREMIER

IL ÉTAIT une ancienne maxime d'État en France, comme elle l'est aujourd'hui dans tous les États souverains de l'Europe, que les membres de la famille royale ne pouvaient pas se marier sans le consentement du Roi. M. Houard, dans ses *Anciennes lois des Français*, section 103, croit en trouver, dans le traité d'Andely, de 587, une preuve que je n'y vois pas non plus que dans l'auteur de la vie de Charlemagne; mais la preuve la moins récusable se trouve dans le

capitulaire de Charles-le-Chauve, de l'an 862⁴, où il se plaint de ce que Baudouin, dit *Bras-de-fer*, comte de Flandre, avait enlevé Judith sa fille, qui était veuve, et qui n'en était pas moins sous sa *mambournie* ou tutelle royale, *sub mumburde regio constitutam*.

La raison en est palpable ; elle est évidemment fondée sur le bien de l'État, attendu que, par les mariages indiscrets des princes et princesses du sang, non-seulement le royaume pourrait être troublé pendant la vie du Roi, mais qu'à sa mort la couronne pourrait passer à un ennemi de l'État, ou donner occasion à des guerres funestes.

Ce motif devint propre aux seigneurs, après l'établissement des justices territoriales. Si les filles des vassaux eussent eu la liberté indéfinie de se marier, il eût pu arriver qu'elles eussent choisi un époux, ou ennemi de leur Seigneur suzerain, ou trop puissant pour être contenu dans les devoirs du vasselage. C'est ce que Bracton, jurisconsulte anglais du XIII^e siècle, cité par M. Houard, nous apprend, et nous en trouvons les mêmes preuves dans les *Établissements*

⁴ Art. 5, Tit. 35.

de saint Louis, dans les *Assises de Jérusalem* et dans *Beumanoir*. « Pour ce, dit Bracton, « que les hières fémales de nostre terre ne se « marieront à nous ennemies et dount il ne « nous conviendrait lour homage prendre, si « eux se puissent marier à lour voulunt. » Mais il faut bien remarquer que ce consentement du Seigneur n'était requis que pour les filles de ceux qui étaient ses vassaux, parce que le Seigneur en avait la garde. On en trouve un bel exemple dans une charte accordée par Philippe-Auguste aux bourgeois de Caen, en Normandie, de l'année 1220. « *Præterea concessimus eiisdem,* « *quod nec nos, nec heredes nostri trademus* « *uxores vel filias eorum aliquibus in marita-* « *gium contra voluntatem eorum, nisi feodum* « *vel membrum loricæ (fief de haubert) teneant,* « *propter quod debeamus eas maritari secundum* « *usus et consuetudines Normanniæ*¹ ». Mais les hommes libres et non vassaux pouvaient donner leurs filles en mariage sans avoir besoin de l'aveu de personne; c'est ce que reconnut le roi de France, lorsque Guy de Dampierre, comte de Flandre, lui demanda conseil sur le

¹ LAURIÈRE, *Ordonnances de France*, Tom. XII, p. 295.

mariage de la princesse Philippine, sa fille, avec le fils du roi d'Angleterre; le roi de France lui répondit, et lui en donna lettres, *que comme homme libre, il pouvait faire de sa fille ce qu'il voulait*¹.

S'il importait à un suzerain de ne pas avoir un ennemi pour vassal, il importait au moins autant à un maître de ne pas devoir recevoir des serfs ou des *hommes* malgré lui, et d'empêcher que les biens qu'il avait concédés en arrentement ou à cens, ou à tout autre titre, ne passassent, sans son aveu, dans des mains étrangères ou suspectes; surtout à une époque où le service militaire était attaché à la censive et à l'hommage, puisque la *chévaucée* et la *landweir* ou la *levée en masse*, selon le langage de ce jour, consistait pour chaque *sénieur*, *in arimannia hominum suorum*. Il y avait encore une raison d'intérêt particulier : c'est que le maître aurait perdu un serf, si la fille du serf eût pu passer par mariage dans une autre famille. L'église elle-même ne souffrait pas les mariages des serfs, sans le consentement de leur maître, et voulait, lorsque les époux apparte-

¹ *Chronic. S. Bertini*, cap. LIII, p. 5.

naient à divers maîtres, que la femme se fit affranchir avant de passer dans la famille de son époux. L'église n'annula pas les mariages faits contre cette défense (note de Boehmer, sur le cap. II, X, *De conjugio servorum*) ; elle n'en fit qu'un *impedimentum impediens*. De là le consentement du maître ou Seigneur était nécessaire pour les mariages de ses serfs et de ses hommes.

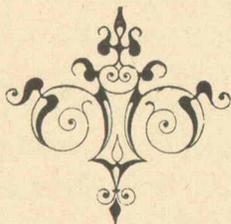
Mais à l'exemple des lods et ventes pour la permission d'aliéner les biens-fonds, ce consentement au mariage fut également mis à prix ; ce prix pour le mariage des filles des vassaux, ne pouvait être arbitraire, car le Seigneur suzerain était tenu de leur procurer un époux quand elles étaient parvenues à l'âge nubile¹, mais il n'en disposait pas seul ; il devait se concerter avec les parents et le lignage de la fille, et, à défaut d'accord, la Cour des Pairs en décidait. Cependant le conseil du Seigneur devait être demandé et *payé* ; on appelait ceci *rachapt* ; ce n'était pas la fille qui le payait, mais il l'était par ses *sires*, c'est-à-dire par son époux ; et le *maximum* était fixé au revenu d'une année du

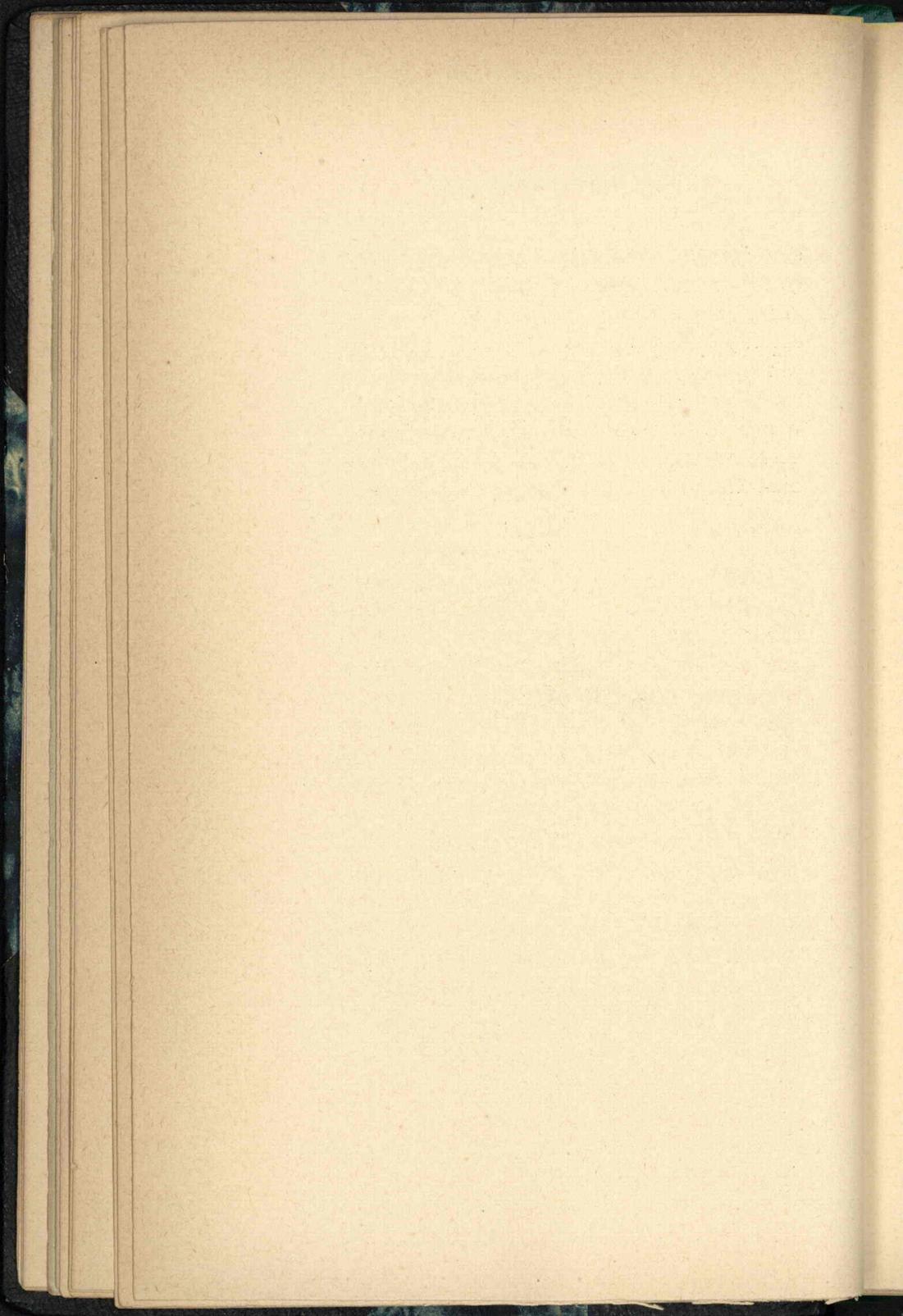
¹ *Établ. de St-Louis*, liv. I, chap. LXII et LXIII.

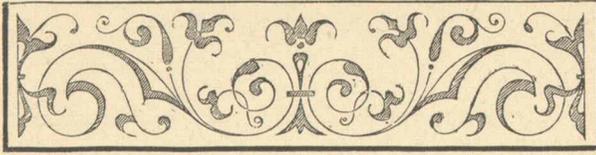
fief : la composition s'appelait *marchié*. Parmi les trois manières de se marier chez les Romains, il y avait la *coemptio*, ou vente symbolique. (V. NIEUPOORT, *Ritus Rom.*) Il n'en était pas de même des *hommes* et des serfs ; ils avaient bien à réclamer une cour pour obtenir justice ; mais cette cour se composait du Seigneur ou de son bailli et de ses commensaux, *domestici* ; en flamand, *huysgenooten*. Ces sujets étaient donc sans ressource contre les vexations de leur Seigneur ; ils étaient ce qu'on appelait alors à *la merci du Seigneur* : comme ils y sont restés jusqu'au courant du XII^e siècle, où l'on a commencé à accorder des *chartes de libertés* et à introduire des espèces de juges, choisis ou pris parmi les manans de la seigneurie.

Mais avant d'être parvenus jusque-là, les Seigneurs, les uns moins humains que les autres, avaient introduit des conditions, les unes onéreuses, les autres ridicules, quelques-unes malhonnêtes et d'autres avilissantes, pour obtenir ce consentement : ainsi qu'on peut voir dans *Servin*, *Bouvot*, *Papon* et *Boërius*, contre lesquels cependant il est prudent de se tenir en garde, comme le prouvera la réfutation de *Boërius*, que nous donnerons plus bas. S'il faut

s'en rapporter à *Servin*, il existait dans le fief de Soloire une coutume suivant laquelle le Seigneur prétendait qu'à chaque noce son sergent devait y être convié huit jours avant ; qu'il pouvait se présenter au festin avec deux chiens courans et un lévrier ; avoir sa place à côté de la mariée, être servi avant elle, dire la première chanson, et les mariés devaient donner eux-mêmes à boire et à manger à ses chiens.







CHAPITRE II

N est étonné de voir que les premières chartes des franchises et des libertés accordées par les Seigneurs, à l'époque où la servitude a commencé à disparaître, consistent presque entièrement en un tarif d'amendes et de redevances, et que vainement on y cherche une espèce de constitution réglementaire de la justice administrative et judiciaire, ainsi que des droits de citoyen.

Mais cet étonnement cesse, lorsqu'on fait attention que la servitude avait déjà disparu en grande partie, avant qu'une administration municipale n'eût remplacé la cour ou la *salle* du Seigneur. Le peuple ne s'est pas autant soucié qu'on le croit communément d'obtenir un

affranchissement complet; car lorsque les Seigneurs lui ont offert son affranchissement moyennant des redevances, il n'en a pas voulu dans plusieurs endroits, et il a fallu le contraindre à devenir libre. C'est ce qui résulte, entre autres monuments de l'histoire, d'une ordonnance de *Louis le Hutin*, du 5 juillet 1315, dans laquelle le Roi se plaint qu'il y en a qui par *mauve conseil et par deffaute de bons avis préfèrent de rester en la chétivité de servitude que venir à estat de franchise*¹.

Le peuple en général n'est frappé que par le sentiment de ses besoins et de ses souffrances. Les projets d'amélioration de son sort politique le touchent peu; il se défie même de tout projet d'amélioration présenté par un maître; courbé, dans ces temps, sous le poids des amendes arbitraires, à la merci de son Seigneur, il devait peu songer à aspirer au droit d'administration; peut-être envisageait-il ce vœu comme une chimère, ou plutôt n'y songeait-il pas du tout. Dans l'état même de civilisation, le bas peuple des villes et les paysans n'apprécient le gouvernement sous lequel ils vivent que d'après les

¹ *Ordonnances de France*, Tom. II, p. 434.

maux domestiques qu'ils endurent, ou les avantages dont ils jouissent, quelle que soit la forme du gouvernement.

Un propriétaire de Surinam me raconta un jour que quelques-uns de ses esclaves refusèrent d'accepter la liberté qu'il leur offrait ; les serfs de la Pologne la refusèrent du prince de Ligne, qui la leur offrit dans toutes les terres dont l'impératrice Catherine lui avait fait présent.

Faut-il donc s'étonner que les serfs français refusèrent de l'accepter des mains de *Louis le Hutin* ? Qui aura soin de nous, répondirent-ils, quand nous serons vieux ou malades ? Qui remplacera nos bestiaux dans des temps de mortalité ? Qui rebâtira nos fermes en cas d'incendie ? Qui nous nourrira dans des temps de famine ? Maintenant en remplissant notre tâche, nous vivons tranquillement au jour la journée, sans inquiétude pour l'avenir.

Il n'y a donc que leurs relations domestiques qui les touchent ; si elles sont déterminées avec humanité et justice, leurs vœux ne vont pas au delà ; mais si elles ne sont pas déterminées, et qu'elles soient abandonnées à la *merci* du Seigneur, le premier besoin qu'ils éprou-

vent est de faire cesser cet arbitraire, et c'est par ce motif que nos premières chartes d'*affranchissement* et de *liberté* ne présentent, en général, qu'un tarif de peines, d'amendes et de redevances, scrupuleusement fixées, parce qu'elles avaient été jusqu'alors arbitraires et à la merci du Seigneur.

Lors donc qu'il s'agissait, sous une telle législation, d'obtenir le consentement du Seigneur pour un mariage, le Seigneur, qui à cet égard n'était astreint à aucune loi ni à aucun pacte, était libre de mettre son consentement à un prix et à des conditions arbitraires; ses sujets sous ce rapport, étaient à *sa merci*; aussi, lorsque les amendes et les devoirs seigneuriaux ont été déterminés par les premières chartes des XII^e et XIII^e siècles, l'on y a déterminé le prix du consentement au mariage, et c'est cette rançon, qu'on a appelée *marcheta* ou *maritagiū*, bien que ce dernier mot ait été depuis communément pris pour la dot, comme on peut le voir dans Du Cange.

Ce mot *marcheta* est un mot saxon latinisé; il nous vient des lois saxonnes, qui forment les anciennes lois anglaises, dans lesquelles il est connu sous le nom de *merchet*. On le trouve

dans Bracton, cité par Du Cange¹ « *Merchetum*
« *vero*, dit-il, *pro filia dare non competit libero*
« *homini, inter alia propter liberi sanguinis*
« *privilegium... qui tenet in villenagio, talliari*
« *potest ad voluntatem domini* (à la merci du
« Seigneur) *item dare merchetum ad filiam ma-*
« *ritandam.* »

Ainsi, avant que le prix du *merchet* ne fût déterminé par les chartes ou conventions entre les seigneurs et leurs sujets, il était arbitraire puisqu'il était *ad voluntatem Domini*. Malheur à celui qui épousait ces filles-serfs sans le consentement de leur Seigneur, puisque le § 15, tit. 58 de la loi ripuaire, *De Tabulariis*, les réduisait tous deux en servitude; ce qui prouve en passant, que l'on met à tort cette coutume sur le compte du régime féodal; elle dérive évidemment des principes du droit de propriété du maître sur ses serfs, lequel était en droit d'exiger le prix des services qu'il perdait en abandonnant la propriété d'une fille-serf, qui, par le mariage, sortait de sa famille. Aussi, par la raison inverse, bien qu'un serf-mâle ne pût se marier sans le consentement de son Seigneur, nous ne

¹ Verbo *Marcheta*.

trouvons pas qu'il dût obtenir ce consentement par *merchet*, puisqu'il demeurerait dans la propriété et la famille de son maître. Le mot *bumedede*, ou mieux *burmedede*, signifie la même chose que *marcheta*, et ils conviennent tous deux en ceci, que l'un et l'autre signifie *coëmptio puellæ*, comme le savant professeur de l'Académie de Wurtemberg, Hoffmann, l'a démontré dans ses *Observationes Juris Germaniæ*, imprimées en 1738. Lib. I, cap. vii et viii.

Cependant, c'est ce droit de *marcheta* que plusieurs écrivains ont confondu avec celui de *première nuit*, *jus primæ noctis*. Ils ont prétendu que ce droit a consisté dans une prérogative du Seigneur, de coucher la première nuit avec les nouvelles mariées de sa seigneurie. Il est bien vrai qu'ils n'ont su indiquer aucune seigneurie où ce droit, ainsi *déterminé*, ait eu lieu; mais ils l'établissent par le rapprochement de dénominations analogues. De Lauriere cite une charte de 1507, de la baronie de Saint-Martin-le-Gaillard, qui accorde au Seigneur *droit de cullage quand on se marie*¹. D'autres l'ont nommé *jus coxæ laxandæ*, *jus connagii*; les

¹ DU CANGE, V. *Marcheta*.

Allemands, *reit-schot*¹ ; les Piémontais, *cazzagio*, etc., je ne sais quelles autres dénominations lascives on n'a pas prêtées à ce droit.

G. van Loon, sur la foi de Vanderschelling², assure bien que ce *droit de première nuit* a existé dans les seigneuries de Voshol, Schagen, Sluypwyck et Rhoon, et ce dernier auteur fait là-dessus une dissertation assez ample³ ; mais tous ses raisonnements aboutissent à prouver qu'il y a existé un *droit de première nuit*, sans établir en quoi il consistait. Son embarras s'y manifeste, et, par cette raison, il en fait remonter l'origine aux temps du paganisme, en quoi il est victorieusement réfuté par Van Loon. Le professeur Hoffmann classe pareillement ce droit au rang des fables⁴ ; cependant quand il trouve que Boërius rapporte avoir été lui-même présent en la cour spirituelle du métropolitain de Bourges, lorsqu'un curé y exigeait, en appel, le *droit de première nuit*, se fondant sur l'ancien usage, M. le professeur Hoffmann finit par conclure que si Boërius n'est pas un franc men-

¹ HOFFMANN, loc. cit.

² Aloud. Reg. D. 3, p. 159.

³ Holl. Thiend. R. D. 1, p. 142.

⁴ Decis. 297, 1, 17.

teur, il n'est pas possible de soutenir que ce droit n'ait pas existé. Du Cange semble également indécis, et l'indécision de tous ces savants paraît provoquée par le ton d'assurance avec lequel Hector Boëthius, dans son histoire de l'Écosse, raconte : « Que le roi Evenus était
« parvenu à un tel degré de démence, qu'il portait des lois impudiques, telles que la faculté
« à un homme de prendre plusieurs femmes à la fois, et que le Seigneur du lieu, *loci Dominus*, pouvait jouir le premier de la nouvelle mariée. Après bien des siècles, *post longa sæcula*, on n'a pu parvenir à abroger cette loi, tant elle avait jeté de profondes racines dans le cœur des fils des magnats. A la fin le roi Malcolm, à la persuasion de la reine, l'a retirée entièrement, en y substituant une pièce d'or, qu'on appelle *marsheta* (*nummum aureum, marshetam vacant*), payable au Seigneur le jour des noces, pour rançon de sa pudeur ; et jusqu'à ce jour, cette redevance se paie ».

Se peut-il qu'une fable aussi mal conçue ait pu même faire naître un doute à un homme tel que Hoffmann qui a fait des recherches très-intéressantes dans la partie des antiquités ? Hé

quoi! M. l'abbé Vely l'a insérée tout entière dans son *Histoire de France*, et ce qui doit encore plus étonner, c'est qu'elle se trouve répétée dans le *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence*, par M. Merlin, au mot *Markette* (mais cet article n'est pas de lui, il est d'un de ses collaborateurs); il y est dit : « Que certains « Seigneurs avaient imaginé ce droit au xiii^e siècle; qu'on vit des abbés, des évêques même, « en jouir comme *barons* sur les nouvelles « épousées, leurs vassales; que ce droit fut d'abord nommé *prélibation*, ensuite *markette*. » Plus vulgairement on l'appelle *droit d'afforage*; et les pamphlets du temps présent menacent le beau sexe du retour de ce droit abominable, en cas de retour de la féodalité et de la seigneurie.

Il y a là de quoi détourner bien des demoiselles du mariage, si les seigneurs reprennent leurs anciens droits !

Mais que le beau sexe soit rassuré! Si ces dénominations offensent les oreilles délicates, les droits qu'elles désignent ne sont pas alarmants pour la pudeur.

Le plus lubrique, en apparence, celui de *cullage*, est un régal de noces qu'on donne à ses compagnons ou à ses voisins, qui viennent

vous présenter un épithalame ; et quelle nouvelle mariée serait fâchée de payer ce tribut¹ ?

Celui de *prélibation* est un *goûté* ; celui de Frédéric III avec Éléonore de Lusignan consistait en pain, sucre et petits poissons. *Dom. Carpentier. V. Prælibatio*. Ces entrevues ne se refusent pas, on les recherche de part et d'autre. Le *droit de marktette* se payait au maître par l'esclave pour la permission de se marier ; et selon la législation révérentielle du Code français, nos dames sont si libres qu'elles n'ont plus besoin du consentement de leurs parents. Le *droit d'afforage* est un impôt indirect sur le vin, la bière et l'hydromel. (*Du Cange et Carpentier, V. Afforagium*), et la rougeur que produisent ces boissons ne fait que relever la blancheur du teint de nos belles.

Le *droit des premières nuits* consistait dans un devoir d'*abstinence* au lieu d'un *plaisir de jouissance*. Un seigneur féodal ne se serait pas accommodé de ce droit.

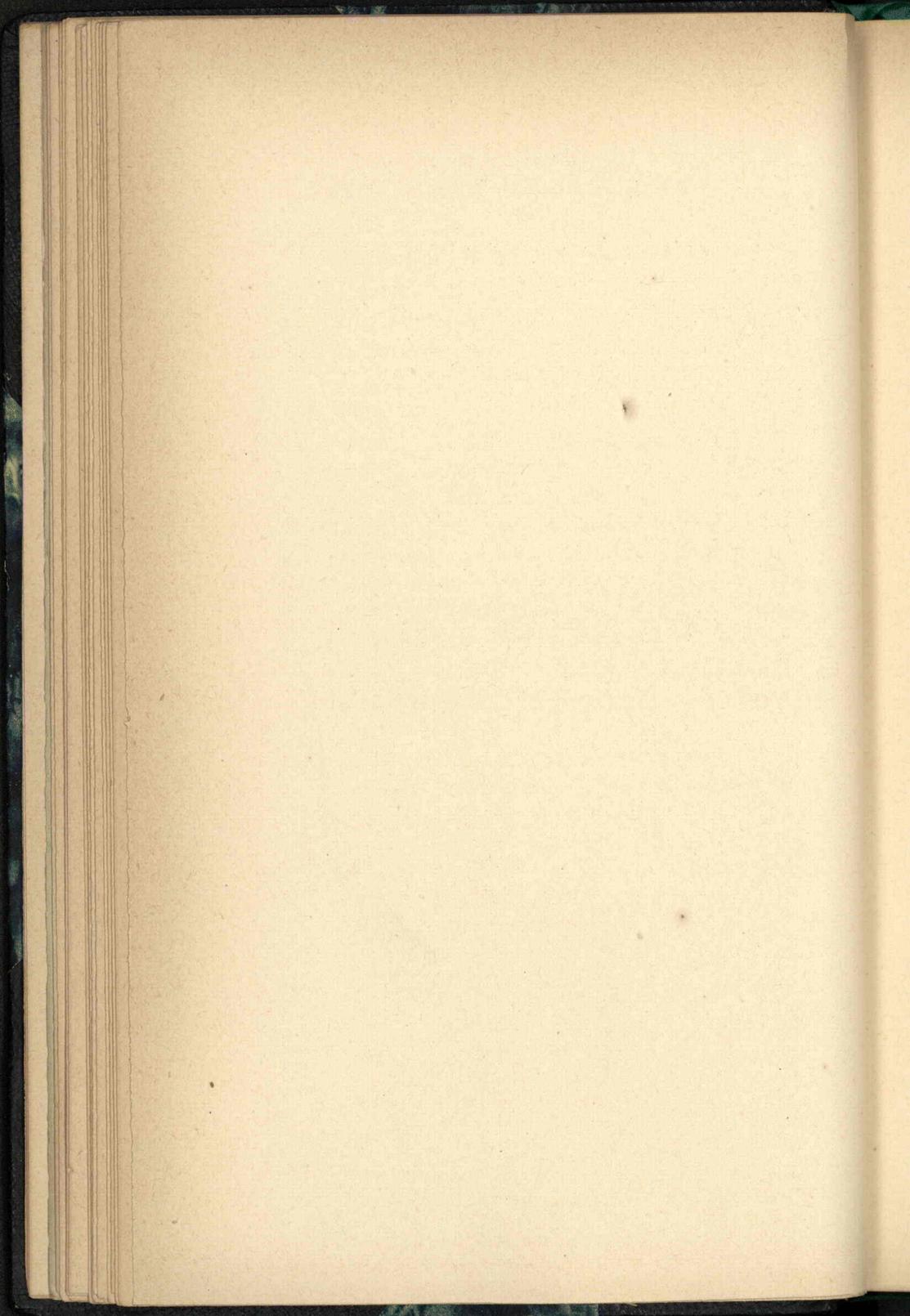
Le *cazziagio* des Piémontais est évidemment le droit de *marktette*. *Cassalagium* est une tenure en villenage, V. *Du Cange*. Enfin le *jus*

¹ D. CARPENTIER, V. *Culagium*, in Gloss.

coxæ laxandæ, le *jus connagii* et le *reit-schot* des Allemands sont reconnus par Hoffmann même pour des sobriquets populaires donnés à un droit qui n'a jamais existé.

Après avoir tranquilisé le beau sexe, contentons maintenant les savants.







CHAPITRE III

Si jamais il a existé en Écosse un roi Evenus, il a vécu, suivant Boëthius, *longa sæcula*, plusieurs siècles avant le roi Malcolm.

Il y a eu quatre rois d'Écosse du nom de Malcolm : le premier est mort en 958 et le quatrième en 1165, le 9 décembre. Ainsi, quand bien même l'on voudrait entendre que Boëthius parle du dernier roi Malcolm, et qu'on réduirait ses *longa sæcula* à un seul siècle, on ne rapprocherait l'époque du règne d'Evenus que du XI^e siècle.

Mais c'est un point d'histoire bien certain, que Guillaume le Normand n'a introduit les droits féodaux et les seigneuries territoriales en

Angleterre que dans les années 1066 à 1087, et que les Écossais les ont empruntés des Anglais. Comment se pourrait-il donc qu'Evenus eût pu accorder ce droit *loci dominus* aux *Seigneurs des villages*, tandis qu'il n'en a pas existé avant la naissance de la féodalité ? Fût-il vrai, d'ailleurs, comme l'a cru Boëthius, que ces lois d'Écosse sont de Malcolm II, ainsi que leur titre l'annonce, sa fable n'en deviendrait que plus absurde ; car Malcolm II est mort en 1033, et par conséquent un demi-siècle avant que les Anglais n'eussent acquis une idée des lois féodales et des seigneuries territoriales.

Mais déjà les savants ont remarqué que le titre de ces lois les attribue faussement à Malcolm II, fils de Kennet, et cela par la même raison par laquelle je prouve que le droit dont je traite ne peut pas être attribué au roi Evenus. Dès que Camden et Buchanan ont remarqué que ces lois parlaient de *comtes* et *barons* territoriaux, ils n'ont pas balancé d'en conclure que Malcolm II ne pouvait pas en être l'auteur, puisque ces titres n'ont été connus en Écosse que sous Malcolm III, qui monta sur le trône le 25 avril 1057, et fut tué le 13 novembre 1093, dans une bataille près d'Almvic, qu'il assiégeait,

dans le Northumberland. Bref, la première rédaction des lois écossaises est postérieure à l'introduction des coutumes normandes, c'est-à-dire des lois féodales en Angleterre¹, et même postérieure au règne du roi David I^{er}, qui mourut le 24 mai 1153; de sorte que tout ce que Boëthius raconte de ces lois de Malcolm II et de ce droit de première nuit est d'autant plus fabuleux, que, sous Malcolm II, on ne connaissait en Écosse ni *seigneurs*, ni *seigneuries*, ni *Marcheta*.

Allons plus loin : voici présentement cette prétendue loi de Malcolm II, qui fait partie de celles qui parurent sous Malcolm III, après la mort de David I^{er}, en partie sous le faux titre de *Leges Malcolmi Mac-Kennet ejus nominis secundi*, et en partie sous celui de *Regiam Majestatem*, où le titre de *Marchetis* se trouve *lib. 4, cap. 31*, ainsi que suit² :

DE MARCHETIS MULIERUM.

1^o *Sciendum est, quod secundum assisam terræ Scotiæ, quæcumque mulier fuerit, sive nobilis,*

¹ HOUARD, *Coutum. A. N.* Tom. II, pp. iij et 44.

² *Coutum. A. N.* Tom. II.

sive serva, sive mercenaria, Marcheta sua erit una juvena vel tres solidi, et rectum servientis (le droit du sergent ou du chambellage) tres denarii.

2° *Et si filia liberi sit et non domini villæ, Marcheta sua erit una vacca, vel sex solidi, et rectum servientis sex denarii.*

3° *Item Marcheta filix Thani vel Ogetharii, duæ vaccæ vel duodecim solidi et rectum servientis duodecim denarii.*

4° *Item Marcheta filix comitis, et reginæ, duodecim vaccæ.*

Y a-t-il dans tout cela une ombre de toute cette historiette de Boëthius? Du temps de Guillaume le Conquérant, qui a introduit la féodalité en Angleterre, et dont Malcolm III a été le contemporain, les lois féodales, quoique seulement rédigées après la mort de David 1^{er}, ont été plus ou moins adoptées en Écosse. Le livre *Regiam majestatem* ne permet pas d'en douter; toutes les lois féodales qu'il renferme sont conformes aux lois normandes sur les fiefs, parce qu'elles furent empruntées à celles que Guillaume avait introduites en Angleterre.

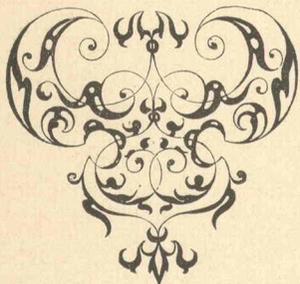
On y trouve entre autres, très-formellement, le droit de *garde noble*, appartenant au seigneur suzerain, à charge de pourvoir les filles de ses vassaux d'un époux convenable à leur état, lorsqu'elles sont parvenues à l'âge nubile. « *Et cum ætatem habuerit, vel habuerint, si plures fuerint, tenetur dominus earum maritare singulas ipsarum cum suis rationabilibus portionibus* » disposition conforme à celle des établissements de saint Louis. Par suite, trouvons-nous introduit en Écosse le *marcheta*, parce que c'était un droit également devenu féodal en France.

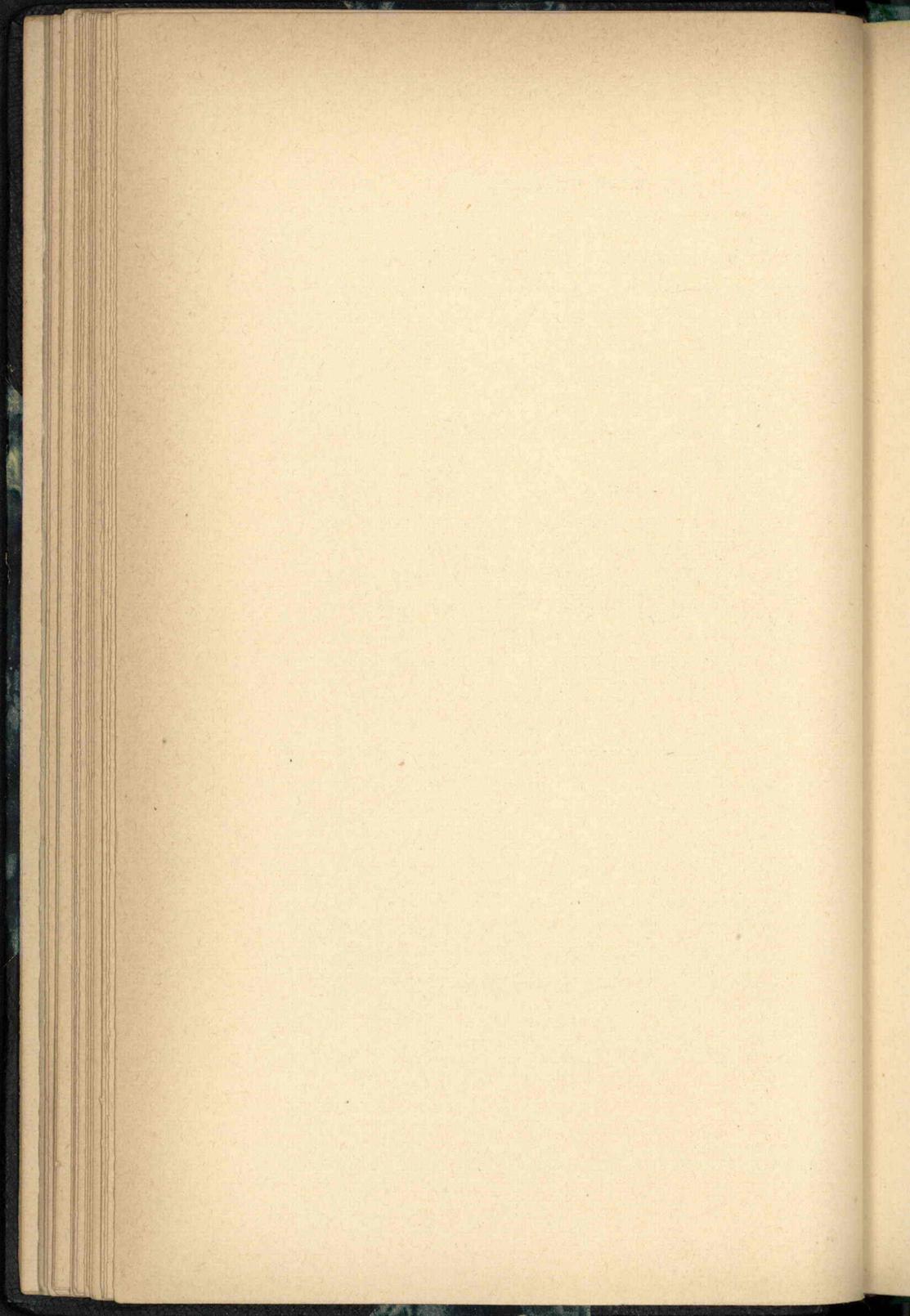
Or, comme Boëthius rencontrait ce droit dans les lois de Malcolm, sans savoir si c'était le second ou le troisième, et qu'il l'y découvrait pour la première fois, sans en savoir l'origine ni le but, il l'a attribué au rachat de ce droit obscène de première nuit, dans le sens qu'il l'entendait. Il faut convenir cependant que si cette conjecture disparaît devant le flambeau de la critique, elle est néanmoins assez excusable. J'approuve fort l'opinion de Hoffmann, qui

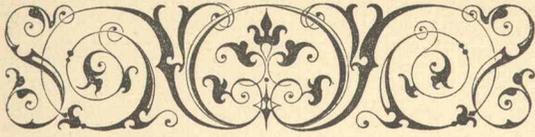
¹ Reg. Mag. L. II, cap. XLVIII. *De custodiâ et maritagio heredum mulierum.*

présume *plebem lascivisse in marchetam* : le peuple aura vu qu'il fallait payer un certain droit au Seigneur pour épouser une fille de sa seigneurie ; il aura appris de père en fils que l'introduction de ce droit datait depuis des siècles ; il aura ignoré que par les chartes de libertés et d'affranchissement de leurs serfs et de leurs hôtes, les Seigneurs se sont réservé en général une redevance payable au mariage et au décès. Les dénominations lubriques qu'on trouve avoir été données à celle pour le mariage prouvent à l'évidence que ce sont là autant de sobriquets qu'on a donnés à ce droit ; il est dans le caractère du peuple de couvrir d'un nom ridicule ou odieux une prestation à laquelle il ne peut se soustraire, et qu'il paie malgré lui. Mais ce sobriquet reste, et l'origine de la chose se perd dans la nuit des temps ; la mémoire en est effacée par d'autres institutions qui se succèdent, comme la disparition de la servitude, la liberté du mariage. On ne peut concevoir qu'il y ait eu des temps où cette liberté ait dû être rachetée. Le sobriquet annonce une cause différente ; elle est méchante, et par cela seul plus avidement saisie ; voilà la *tradition* ! Elle se répète de père en fils, et les écri-

vains la transmettent par leurs écrits, parce qu'ils n'en savent pas plus que le peuple, et que souvent ils ne se doutent pas des véritables origines.







CHAPITRE IV

LES erreurs étaient moins évitables au xvi^e siècle, où Boëthius a écrit, parce que les écrivains d'alors étaient trop voisins encore de la découverte de l'art de l'imprimerie, qui nous a fourni cette immensité de sources dans lesquelles nous puisons à notre aise, et qui n'ont pas jailli pour eux. Lorsqu'on voit le célèbre Spelmann ne former au xvii^e siècle que de simples doutes sur ce droit révoltant, et dire qu'il croit que véritablement il a eu lieu, dans les anciens temps, en Écosse, il n'est pas si étonnant que Boëthius se soit laissé entraîner par la force de la *tradition*. Disons plus : le professeur Hoffmann, qui a entrepris de le réfuter, finit par en douter à la vue du témoi-

gnage de Boërius, dont je parlerai tantôt. « Si « Boërius, dit-il, n'est pas le plus franc menteur qui ait existé, il est difficile de ne pas « croire que ce droit n'ait été en usage. » Mais le fait dont Boërius a été témoin est arrivé en France; Vanderschelling nomme les seigneuries où il a lieu en Hollande; il était connu en Allemagne et en Piémont, puisque nous en avons rapporté les noms propres. Veut-on remonter plus haut? Il doit avoir été connu en Angleterre même, car Solin, qui a écrit dans le premier siècle de l'ère chrétienne, et qui, parmi de très-bonnes choses, nous a transmis bien des bagatelles et des fables, raconte « que les rois « bretons ne se marient pas, mais qu'ils se servent de celle qui leur plaît et pour le temps « qu'il leur plaît. *Nulla regi datur femina propria, sed per ordines, in quamcumque comotus sit usuariam.* » Solin était Romain, et comme on sait combien peu de succès ont eu les expéditions de César en Angleterre, puisqu'au rapport de Tacite, dans la *Vie d'Agricola*, il n'a pas été plus loin que la côte, il est bien évident que cet auteur, qui n'en a rien pu savoir que par le rapport de ces expéditions, n'a pas été assez instruit pour nous donner à

son tour des rapports exacts sur ces peuples, et bien moins sur les vices de leurs rois. Il est plus probable que s'il en est quelque chose de ce récit dont Tacite, dans la *Vie d'Agricola*, ne dit mot, il est plus probable, dis-je, que Solin a été trompé par les apparences; car Tacite nous y apprend que ceux des Bretons qui habitent la côte qui regarde les Gaules, le comté de Kent, paraissent Gaulois d'origine et qu'ils ont la même religion et les mêmes mœurs; mais ces Gaulois étaient des Belges, et les Belges, surtout ceux de la côte maritime de Flandre, étaient Germains d'origine, et il nous assure de plus que les habitants de *Caledonia*, qui est l'Écosse, étaient aussi d'origine germanique.

En combinant toutes ces circonstances, il semble qu'indépendamment des preuves positives que j'ai fournies de la fausseté du conte de Boëthius, on eût pu tout à la fois se convaincre de cette fausseté par ces seules circonstances, et découvrir la source de la méprise et de l'erreur de Solin comme de celle de Boëthius; car si Boëthius, ou plutôt ceux dont il tenait son récit, ont été obligés de se créer un roi imaginaire très-ancien, et de le peindre sous les couleurs

de l'homme le plus barbare, le plus fol et le plus lubrique, pour accréditer l'existence en Écosse d'un droit aussi révoltant, il faut nécessairement qu'il ait existé de pareils monstres parmi les seigneurs territoriaux en France, en Piémont, en Allemagne et en Hollande, puisqu'à en croire ces écrivains ce droit y a existé aussi. Or, comment expliquer pourquoi les noms de ces monstres et le récit de leurs autres barbaries et folies, bien moins reculées que celles d'un Evenus, ne soient pas parvenus jusqu'à nous, tandis que le nom et les forfaits d'un Evenus, dont l'existence à l'époque donnée est impossible, nous ont été transmis.

La source, d'ailleurs, de la méprise de Solin, et qui est peut-être commune à Boëthius, me paraît assez reconnaissable. Selon Tacite, les habitants de la côte britannique où César a débarqué est le comté de Kent ; ceux-ci étaient Germains d'origine, et les Calédoniens ou Écossais l'étaient aussi ; ils en avaient conservé les mœurs, la religion, la force et le caractère. Rien n'était donc plus sacré chez eux que la foi conjugale : les adultères y étaient presque inconnus, la lubricité en horreur, et la pudeur et la continence y étaient au point que les jeunes gens

se baignaient pêle-mêle dans la rivière sans qu'il en résultât aucun abus.

Tel est le tableau que Tacite nous a laissé des mœurs et du caractère des Germains. Supposera-t-on que cette réserve pudique de la jeunesse tenait à une mesure de police, et qu'une fois mariée elle s'abandonnait au libertinage ! C'est encore Tacite qui les justifie sur cet article : « *Severa illic matrimonia; nec ullam* « *morum partem magis laudaveris nam propè* « *soli barbarorum* singulis uxoribus contenti « sunt¹. » Il cite avec honneur la continence des maris qui se contentent de leurs épouses. Telles étaient les mœurs des Bretons et Écossais au siècle de Tacite : étaient-ce donc ces pays-là que Solin devait choisir pour y placer, dans le premier siècle, un roi avec la prérogative monstrueuse de violer impunément toutes les matrones ? Mais remarquez-le bien : Solin accorde ce prétendu droit à un roi, et Boëthius l'attribue aux rois et aux magnats. Or, rappelons-nous que Tacite, après avoir dit que les Germains se contentent d'une seule femme, et la femme d'un seul mari, ajoute une exception

¹ De Moribus Germanor. C. xviii.

que voici : « *Exceptis admodum paucis, qui non « libidine, sed ob nobilitatem, plurimis nuptiis « ambiuntur.* » Il excepte un très-petit nombre de chefs. L'on sait que les Romains les nommaient *rois* et *princes*. Ceux-ci, dit-il, sont recherchés par plus d'une femme, non pas par un motif d'incontinence, *non libidine*, mais à raison de l'élévation de leur rang, *ob nobilitatem*. Aussi n'est-ce pas par forme ou à titre de concubinage, mais à titre d'épouse légitime, *nuptiis*; c'était donc là une polygamie privilégiée en faveur des chefs, et non pas une prostitution dans le sens de Solin ! Et j'aime à croire que les Romains qui avaient été de l'expédition de César, qui, pour me servir encore des termes de Tacite, a plutôt vu les côtes qu'il ne s'en est emparé, auront appris l'anecdote de cette polygamie par quelques prisonniers, et n'en, connaissant ni le motif ni le but, l'auront débitée, à leur retour à Rome, dans un sens propre, en quelque sorte, à justifier, dans leur opinion, l'excès de débauche auquel Rome s'abandonnait, sans distinction de rang et d'ordre. Nous venons de voir la source probable de cette fable; elle paraît consister dans la fausse interprétation d'un usage des peuples d'origine ger-

manique, commune aux Anglais du comté de Kent et aux Écossais, comme aux Belges; elle a été dénaturée encore dans la suite des temps. On en a fait dériver la *Marcheta* ou *Maritium*, dès qu'on eut oublié que le prix qu'il fallait payer au Seigneur ou au Maître pour épouser une fille-serf n'était que le prix de l'aliénation de cette fille, qui, par son mariage, passait dans une autre famille; car si elle se mariait à un autre serf, elle passait dans la propriété d'un autre maître; et si elle était affranchie pour épouser un homme libre, elle devait payer la rançon de la manumission. Mais cette dernière erreur a été bientôt fondue dans une autre; les attributs de sa servitude ont été oubliés à leur tour et la *Marcheta* qui avait été stipulée dans presque toutes les chartes *d'affranchissement*, a été abolie par les chartes subséquentes de *libertés* et de *commune*; cette époque coïncide avec celle du rachat des pénitences à prix d'argent, époque que Van Espen, d'après Maurinus, fixe vers le milieu du XII^e siècle.

Alors est survenu un autre droit ou redevance, connu sous le nom de *droit de la première nuit*, et qui fut aboli vers le milieu du XIV^e siècle; ce droit est le dernier qui ait sur-

vécu aux autres relatifs aux mariages. C'est celui qui est le plus voisin de la renaissance des études et des belles-lettres. Le nom, comme on a vu et comme on verra mieux par la suite, n'était pas encore oublié. Ainsi lorsque le goût des antiquités a commencé à renaître aux xv^e et xvi^e siècles et qu'on a rencontré, dans les dénombremens des seigneuries et autres titres semblables, que le Seigneur avait eu ou avait encore le droit d'une certaine redevance en deniers, au mariage des filles de sa seigneurie, et que ce droit n'y était pas connu sous un nom particulier (celui de *marcheta* et *maritagium* est rarement énoncé dans nos chartes), on n'a pas douté que cette redevance ne fût le rachat du droit qui était *encore* connu sous le nom de *droit de première nuit*. C'est ce que Van Loon a remarqué sur Vanderschelling, lorsqu'il dit qu'il est bien vrai que quelques dénombremens attribuent aux Seigneurs quelques redevances, pour cause des mariages des filles de leurs seigneuries, mais qu'au moins ces dénombremens n'indiquent pas *de quel droit originnaire* cette redevance est représentative.

Remplaçons maintenant l'ombre par la vérité; et peut-être sera-t-on bien étonné d'apprendre

que ce *droit de première nuit*, *Jus primæ noctis*, doit son origine non pas, selon le refrain du jour, à la féodalité, ni à une institution gothique, autre sobriquet équivalent, mais à un *conseil évangélique*, converti en *précepte* par l'église catholique, lorsque ces préceptes étaient encore écoutés comme ils doivent l'être, mais pour lesquels elle a accordé des dispenses, lorsque, dans le relâchement de la discipline, il ne lui fut plus possible d'en arrêter la violation. Je m'explique :

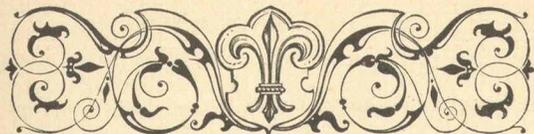
Boërius rapporte, dans ses *Décisions*¹, qu'il a été présent, à la cour spirituelle du métropolitain de Bourges, à la plaidoirie d'un curé qui exigeait le *droit de première nuit* de chaque nouvelle épouse, et il fondait sa prétention sur l'usage. Un témoignage aussi positif et aussi tranchant a tellement dérouté le professeur Hoffmann, qu'après avoir réfuté l'existence de ce droit comme une fable, par des motifs bien solides, il a fini par en douter. C'est que M. Hoffmann a confondu, comme l'ont fait tous les écrivains, la *Marcheta* avec le *Jus primæ noctis*.

¹ Decis, 297, I. 17.

Il n'y a pas de doute que le rapport de Boërius ne contienne la vérité, mais dans un autre sens que ne l'a pris M. Hoffmann, car de ce que ce droit était poursuivi par un curé devant la *cour spirituelle*, il est évident que sa prétention consistait en un *droit spirituel*, et nullement en un droit appartenant à un *seigneur féodal, loci domino*; dans ce cas-ci la poursuite aurait dû en être faite *devant la cour féodale* à la diligence du bailli.

Gérard van Loon a soupçonné à peu près la nature de ce droit; mais doutant s'il avait jamais existé, il s'est contenté de réfuter Vanderschelling, qui le faisait dériver et qui le confondait avec ce droit fabuleux. Il n'a pas poussé plus avant ses recherches; nous allons y suppléer.





CHAPITRE V

ÉCRITURE sainte nous apprend que, le soir de ses noces, Tobie proposa à Sara de garder la continence *les trois premières nuits*, en les sanctifiant par la prière : « *Sara, exurge et deprecemur Deum hodie et cras et secundum cras, quia his tribus noctibus Deo jungimur; tertia autem nocte in nostro erimus conjugio*¹. »

Ce conseil évangélique a été converti en précepte par le 4^e concile de Carthage, *Can.* 13, tenu en l'an 398. Il y est dit : « Le futur et la future doivent être présentés par leurs parents et leurs paranymphe au prêtre, pour en

¹ Tobie, C. VIII, v. 4.

« obtenir la bénédiction nuptiale, et l'ayant
« reçue, doivent, par respect pour elle, passer
« la première nuit, après la bénédiction, en con-
« tinance¹. »

Ce concile ne fait garder la continence que pendant une nuit; mais il semble qu'en Espagne et dans les Gaules, l'on s'est astreint plus littéralement à l'exemple de Tobie.

Un canon pour l'Espagne, de l'an 633, rapporté dans le décret de Gratien, *causa 30, quæst. 5, c. 7*, dit que la robe nuptiale est garnie de rubans blancs et pourpres, en signe de la continence que les jeunes époux doivent garder jusqu'à certain temps. « *Ut hoc signo et*
« *continenciæ lex tenenda ab utrisque ad tempus*
« *admoneatur, et post hoc reddendum debitum*
« *non denegetur.* »

Quant aux Gaulois, le *chap. 463 du liv. 7 des Capitulaires* leur prescrit la continence pendant deux ou trois nuits, et de prier pendant ce temps pour que le ciel bénisse leur mariage en leur donnant des enfants agréables à Dieu. « *Ut biduo vel triduo orationibus vacent et castitatem custodiant, ut bonæ sobo-*

¹ RICHARD, *Analyse des Conciles*, Tom. I, p. 348.

« *les generentur et Domino in suis actibus*
« *placeant.* »

Cette même disposition fut consacrée par Hérard, archevêque de Tours, en son synode de l'an 858, *cap.* 89¹.

Je pense que c'est dans l'intention de garantir la nouvelle mariée contre la trop grande impatience de son époux, qu'elle était confiée pendant cet intervalle à la garde des *paranymphes*, car le capitulaire précité porte : *a paranymphis custodita.*

Ces paranymphes sont encore en usage dans la province de Zélande, une des ci-devant Provinces-Unies. Ce sont les compagnes de la future, qui la conduisent à l'église et la ramènent, en répandant des fleurs sur ses pas. Le soir, il y a de doux débats entre elles et le jeune époux, qui s'efforce de retirer sa belle de leurs mains, pour la conduire au lit nuptial, et il ne vient à bout de se la faire céder qu'en composant avec elles². Semblable usage est attesté par G. van Loon pour la Hollande; il doit avoir eu pareillement lieu dans les Pays-Bas, où les noces de campagne se fêtent communément au cabaret,

¹ Capitul., Tom. I, col. 1291.

² Aloud. Reg. D. 3, p. 168.

en sorte que par une ordonnance de Philippe II, du 22 juin 1589, il est défendu, art. 7, à la *jeunesse*, d'exiger des nouveaux mariés ce qu'ils appellent *schotelen-spyze*¹, c'est-à-dire un plat de régal². A Hargnies, village de l'ancien ressort du parlement de Tournay, sous Louis XIV, ce plat ou régal s'appelait *soulle*; cette sorte de composition y était plus étendue, bien qu'analogue au même but; on l'exigeait de tout étranger qui venait épouser une fille du village³. Ce droit y est qualifié de très-ancien et fondé sur titre onéreux, puisque la jeunesse, qui y avait un capitaine en titre, en payait pour reconnaissance deux livres par an à la paroisse; c'est un arrêt rapporté par M. Pinault des Jaunaux, qui nous a transmis la mémoire de cet usage⁴. On en avait abusé, et le Parlement saisit cette occasion pour le proscrire, par arrêt du 7 juillet 1699. Me tromperais-je, si je rapportais à cette ancienne garde des paranymphes l'usage encore en vigueur d'employer toutes sortes d'entraves pour empêcher que les nouveaux mariés

¹ C'est bien évidemment le *droit de cullage*, tel qu'il est ci-dessus désigné.

² *Plac. de Fland.* Liv. II, p. 171.

³ Pareillement le *droit de cullage*. Voyez DU CANGE.

⁴ Arr. 265 de M. PINAULT, Tom. II, p. 359.

ne se retirent le soir ? Et la demande de la jarrettière n'est-elle pas aussi le prix de la composition avec les paranymphe ? Mais écartons l'idée de la jouissance pour revenir à celle de la pénitence.

Nous apprenons par les chapitres de Théodore, évêque de Cantorbéry, de l'an 1668¹, lesquels renferment la discipline de l'Église latine et de l'Église grecque de cette époque, que les jeunes mariés devaient rester trente jours hors de l'église, et qu'ensuite ils en devaient passer quarante (et non pas quinze, comme l'a dit l'abbé Fleury)², en pénitence. « *In primo conjugio* « *debet presbyter missam agere et benedicere* « *ambos et postea abstinence ab ecclesiâ triginta* « *diebus; quibus peractis, pœniteant quadra-* « *ginta diebus et vacent orationi, et postea com-* « *municent cum oblatione.* » Ainsi la pénitence était accompagnée d'une offrande au curé ; si donc lorsque Boërius était à Bourges, il avait été informé de cette particularité, il n'aurait pas été plus étonné d'y voir plaider un curé pour son droit des premières nuits, que pour son droit aux obsèques.

¹ Spicileg., Tom. I, p. 486.

² Hist. eccl. Liv. XL, § 46.

Mais la ferveur de la discipline de l'Église s'étant relâchée, les *Tobies* devinrent très-rares; et il ne faut guère douter que ce précepte de l'Église ne fût éludé presque à chaque noce. C'est une des remarques du baron Montesquieu : « C'était bien ces trois nuits-là, dit-il, qu'il fallait choisir; car pour les autres on n'aurait pas donné beaucoup d'argent¹. » Ce qui a dû contribuer à affaiblir l'observance de ce précepte, et ce qui a donné en même temps naissance au droit de première nuit, c'est que vers le milieu du XII^e siècle, les pénitences canoniques sont devenues rachetables à prix d'argent². N'en doutons pas, cette abstinence des trois premières nuits, cet éloignement public de l'église pendant trente jours et puis cette quarantaine accompagnée d'une offrande au curé, ont été les premières rachetées comme les plus onéreuses et les plus humiliantes.

De ce chef, l'évêque d'Amiens leva une redevance sur tous les nouveaux mariés, parce qu'ils avaient couché avec leur femme, « *quod ipsi* « *fœminas suas aliasque desponsatas carnaliter* « *cognôverant.* » Mais Philippe de Valois chargea

¹ *Esp. des Loix*, Liv. xxviii, C. xlviij.

² VAN ESPEN, P. 2, Sect. I, Tit. 7, *Discours* 4^e écl..

le bailli d'Amiens, par lettres du 10 juillet 1336, d'enjoindre à l'évêque de renoncer à cette exaction, sous peine de saisie de son temporel. Cette injonction fut suivie d'un arrêt conforme du Parlement de Paris. L'évêque fit des remontrances et continua l'exercice de son droit, jusqu'à ce que Charles VI ordonna, par lettres du 5 mars 1388, de prendre des informations, et sans avoir égard aux lettres que l'évêque aurait pu avoir accordées dans l'intervalle, fit défense à l'archidiacre et à l'official de lancer dorénavant aucuns monitoires, ajournements ou excommunications pour fait de cette redevance.

Cependant l'évêque a continué à tenir ferme, et ce n'est que par un arrêt du 19 mars 1409, que cette affaire a été terminée ainsi qu'il suit :

« Fut dit, que les défenses faites à la requête
« du procureur-général et des maires et éche-
« vains d'Abbeville et Ponthieu, par vertu de
« certaines lettres royaux à l'évesque d'Amiens
« et aux curez de ladite ville. C'est à sçavoir
« audit évesque qu'il ne print ne exigeat argent
« *des nouveaux mariez pour leur donner congé*
« *de coucher avec leurs femmes la première,*
« *deuxième et troisième nuits de leurs nopces,*

« et autres contenus audit arrêt avaient été
 « bonnes et valables, et que l'opposition dudist
 « évesque avait été donnée sans excepte au
 « regard des exemptions générales, au regard
 « desquelles il fut dist les deffences avoir été
 « faictes sans causes, et fut dict que *chacun des*
 « *dits habitans pourraient coucher (cum uxori-*
 « *bus suis) la première nuit de leurs nopces, sans*
 « *le congé de l'esvêque et de ses officiers, s'il n'y*
 « *avait empeschement canonique.* »

Voilà donc l'histoire de l'origine, du progrès et de l'abolition d'un droit *spirituel*, que le défaut de critique avait fait provenir d'un droit fabuleux et révoltant, et avait confondu avec un droit d'indemnité dû à un propriétaire pour l'aliénation d'une fille-serf. Ce n'est pas le seul que la prévention et l'ignorance ont attribué à des causes illégitimes, et qu'une critique sage et impartiale retrouve, en remontant à la source, fondé sur de plus justes titres.

Le savant Boëhmer a très-bien dit :

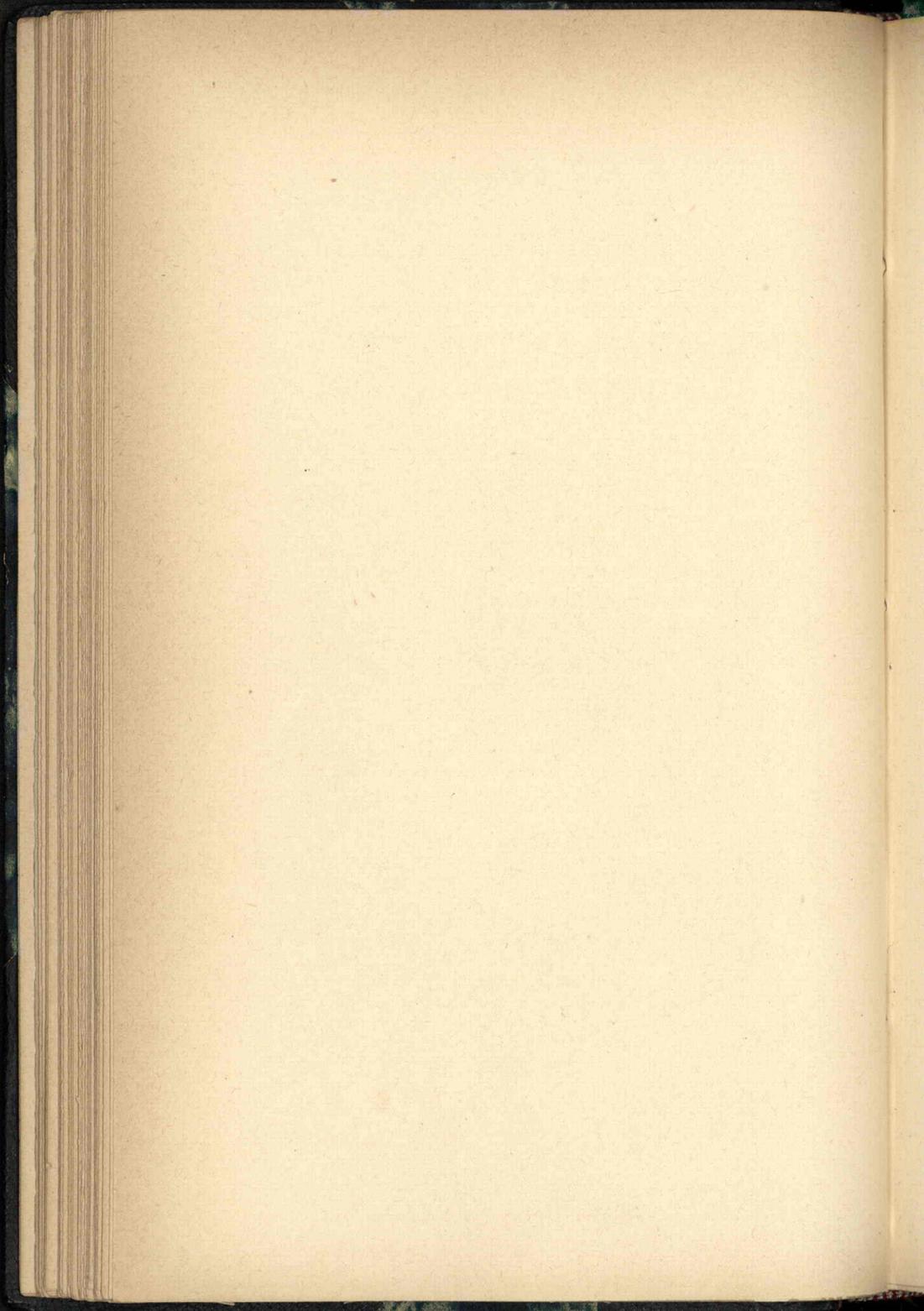
Dulcius ex ipso fonte bibuntur aquæ.

Mais il faut avoir de la patience pour parvenir à la source, et cette patience manque à plusieurs.

IMPRIMÉ A ÉVREUX, PAR CHARLES HÉRISSEY

Le quatorze juillet mil huit cent soixante-dix-neuf

POUR J. LEMONNYER, LIBRAIRE A ROUEN.



CATALOGUE
DE LA
LIBRAIRIE J. LEMONNYER



ROUEN
Rue des Carmes et passage Saint-Herbland.

—
1879

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

PRINTED IN GREAT BRITAIN BY RICHARD CLAY AND COMPANY, BUNGAY, SUFFOLK



CONTEURS DU XVIII^e SIÈCLE

Ornés de vignettes à mi-page.

CONTES ET NOUVELLES EN VERS

PAR VOLTAIRE, VERGIER, GRÉCOURT, FIRON, DORAT,
SAINT-LAMBERT, ETC., ETC.

2 jolis volumes in-16, papier vergé, caractères elzéviriens, ornés de 46 vignettes en taille-douce et de 4 portraits-médallions sur les titres, par DUPLESSIS-BERTAUX. Les 2 volumes. 30 fr. »

Il a été tiré à part pour les amateurs, avec justification spéciale et numérotés :

150 exemplaires sur papier vergé de Hollande, petit in-8 écu.	Les deux volumes.	50 fr.
150 exempl. sur pap. Wathman.	—	60
50 exempl. sur pap. de Chine.	—	70
4 exempl. sur peau de vélin.	—	300

CONTES ET NOUVELLES EN VERS

PAR M. DE LA FONTAINE

2 forts volumes in-16, papier vergé, caractères elzéviriens, ornés des 77 charmantes vignettes à mi-page de DUPLESSIS-BERTAUX, de deux portraits-

médailles sur les titres, et d'un beau portrait de
La Fontaine. Les deux volumes. 40 fr. »

Il a été tiré à part pour les amateurs, avec justification
spéciale et numérotés :

150 exemplaires sur papier vergé de Hollande, petit in-8 écu.	Les deux volumes.	60 fr.
150 exempl. sur pap. Wathman.	—	70
50 exempl. sur pap. de Chine.	—	80
4 exempl. sur peau de vélin.	—	350

LE FOND DU SAC

Recueil de Contes en vers

PAR NOGARET ET AUTRES CONTEURS DU XVIII^e SIÈCLE

2 jolis volumes in-16, papier vergé, caractères
elzévirien, fleurons et culs-de-lampe, ornés d'un
très beau frontispice et de 21 gravures en taille-
douce, à mi-page, dans le genre des vignettes de
DUPLESSIS-BERTAUX. Les deux volumes. 30 fr. »

*(Le premier volume est seul paru. Le second sera mis
en vente dans la première quinzaine d'octobre.)*

Il a été tiré à part pour les amateurs, avec justification
spéciale et numérotés :

150 exemplaires sur papier vergé de Hollande, petit in-8 écu.	Les deux volumes.	50 fr.
150 exempl. sur pap. Wathman.	—	60
50 exempl. sur pap. de Chine.	—	70
4 exempl. sur peau de vélin.	—	300

Parmi les jolis livres à gravures du XVIII^e siècle, deux des
plus rares et des plus affectionnés des amateurs, sont le
Recueil des meilleurs Contes en vers et *Le Fond du Sac*,

édités par Cazin en 1778, avec les charmantes illustrations de Duplessis-Bertaux, et cotés aujourd'hui de 300 à 400 fr.

L'édition nouvelle que M. Leclère, libraire à Paris, fit paraître en 1862, avec le goût délicat d'un véritable bibliophile, fut tardivement appréciée peut-être; mais aujourd'hui elle est vivement recherchée par les amateurs qui la payent jusqu'à trois et quatre fois son prix de publication.

Nous n'avons rien négligé pour que la réimpression que nous annonçons aujourd'hui soit digne de son aînée. Les planches de Duplessis-Bertaux ont été retouchées avec un art infini par M. Lamour, et le tirage des gravures, confié à M. Dorval, imprimeur en taille-douce, lui fait le plus grand honneur. Le papier, fabriqué spécialement pour notre édition, sort de chez MM. Morel et C^{ie}, et M. Hérissé, d'Evreux, donne tous ses soins à l'impression typographique. Malgré un surcroît considérable de dépenses, nous avons donné dans les *Contes de La Fontaine*, un portrait de l'auteur, avec un joli encadrement genre XVIII^e siècle, et sept figures de Duplessis-Bertaux, que M. Leclère avait, par économie sans doute, négligé de faire entrer dans son édition. Trois de ces vignettes appartiennent à JOCONDE; trois à LA GAGEURE DES TROIS COMMÈRES et une au ROI CANDAULE.

Le FOND DU SAC a été tellement augmenté, qu'il forme une véritable publication nouvelle et inédite. Au lieu des dix-huit contes de Nogaret que contenait le FOND DU SAC de M. Leclère, notre premier volume seul en contient cinquante-huit, empruntés tous aux *CONTES EN VERS* du même auteur, édition rarissime de Paris, Debray, 1810, deux volumes in-12. Toutes les vignettes de l'ancienne édition servent à l'illustration de ce premier volume, qui renferme en plus une charmante vignette inédite.

Le second volume, en ce moment en préparation, contiendra les contes les plus amusants des auteurs du XVIII^e siècle dont les œuvres n'ont point été réimprimées. Il sera orné de 10 charmantes vignettes à mi-page, d'après les dessins de l'un de nos meilleurs artistes, gravés par M. Champollion, dont le talent d'aqua-fortiste est aujourd'hui si apprécié des amateurs.

SOUSCRIPTION

Les trois ouvrages précédents se vendent séparément, aux prix indiqués.

Nous avons établi pour les souscripteurs aux six volumes, une réduction de 25 p. 100 en moyenne sur les divers papiers des CONTES DE LA FONTAINE.

Le prix des six volumes, *par collection*, se trouve ainsi fixé :

Format in-16 vergé, le volume.	15 fr.	»
Papier vergé, in-8 écu, le volume.	25	»
Papier Wathman.	—	30
Papier de Chine.	—	35

Le paiement des volumes se fait au comptant, après réception.

Des délais spéciaux sont accordés aux libraires qui sont en compte avec notre maison.

Nous donnons ci-contre, un spécimen du caractère et des gravures de notre réimpression.



Spécimen du texte et des gravures.



LES CERISES

CONTE TIRÉ DU « MOYEN DE PARVENIR »

CERTAIN Seigneur, le nom n'importe guère,
Étoit l'effroi, la terreur du pays;
Hardi quiconque eût osé lui déplaire :
Personne aussi ne l'avoit entrepris
Impunément. Pour n'avoir point de guerre,
Voisin n'étoit qui ne lui fit la cour.
Pour ses ébats il pointoit sur sa tour
Des fauconneaux, attendant en liesse
Le voyageur; puis, sans lui faire mal,
De dessous lui vous tiroit son cheval.



CURIOSITÉS BIBLIOGRAPHIQUES

Charmantes plaquettes, petit in-8, tirées avec le plus grand soin par Hérisséey d'Evreux, sur beau papier vélin teinté, et ornées de fleurons, culs-de-lampe et lettres ornées. Tirage à 290 exemplaires sur ce papier, numérotés de 61 à 350.

Il a été fait un tirage spécial pour les amateurs, à 10 exemplaires sur PAPIERS DE COULEUR, numérotés de 1 à 10, et à 50 exemplaires sur PAPIER WATHMAN, numérotés de 11 à 60.

I. — VADÉ. La Pipe cassée, poème épitragipoissardi-héroïcomique. Nouvelle édition enrichie de 4 jolies vignettes en taille-douce, d'après Eisen.

Papier teinté, le volume.	5 fr. »
Papier Wathman. —	8 »
Papier de couleur. —	12 »

II. — DISSERTATION sur les idées morales des Grecs et sur le danger de lire Platon, par M. Audé, bibliophile.

Papier teinté, le volume.	3 fr. »
Papier Wathman. —	5 »
Papier de couleur. —	8 »

III. — J.-J. RAPSAET. Les Droits du Seigneur. Recherches sur l'origine et la nature des Droits connus anciennement sous les noms de Droits des premières nuits, de Markette, d'Afforage, Marcheta, Maritagium et Bumède. Réimpression textuelle sur l'édition originale de Gand, 1817.

Papier teinté, le volume.	3 fr. »
Papier Wathman. —	5 »
Papier de couleur. —	8 »

IV. — I. DE BORN. La Monacologie, ou Histoire naturelle des Moines, traduite de l'original latin, par Broussonnet. Réimpression textuelle sur l'édition originale française de 1784, avec nombreuses figures dans le texte.

Papier teinté, le volume.	5 fr. »
Papier Wathman. —	8 »
Papier de couleur. —	12 »

V. — FANTAISIE SCATOLOGIQUE. Une Parodie curieuse de l'*Art poétique* de Boileau, tirée d'un Almanach de poche du XVIII^e siècle, réimprimée pour les Pantagruélistes, avec Avant-propos par Le Corvaisier junior.

Papier teinté, le volume.	2 fr. »
Papier Wathman. —	3 »
Papier de couleur. —	5 »

VI. — VIVANT-DENON. Point de lendemain, conte, orné d'une délicieuse vignette sur acier à mi-page et inédite.

Papier teinté, le volume.	3 fr. »
Papier Wathman. —	5 »
Papier de couleur. —	8 »

En préparation :

VII. — ÉLOGE DE LA SERINGUE, avec un projet pour la perfectionner. Réimpression textuelle sur l'édition originale de 1757, ornée d'une jolie vignette à mi-page.

Papier teinté, le volume.	3 fr. »
Papier Wathman. —	5 »
Papier de couleur. —	8 »



HISTOIRE
DE
MADELEINE BAVENT

Religieuse du Monastère St-Louis de Louviers

PAR

LE R. P. DESMARETS

*Réimpression textuelle sur l'édition rarissime de 1652
précédée*

D'UNE NOTICE BIO-BIBLIOGRAPHIQUE

ET SUIVIE DE PLUSIEURS PIÈCES SUPPLÉMENTAIRES

*Ornée d'un Frontispice et d'une Vue de l'ancien couvent de
Saint-Louis, gravés à l'eau-forte.*

*Rouen, J. Lemonnyer, 1878, un beau volume
in-8, de plus de 200 pages, papier de Hollande,
caractères elzévirien. Tirage à 150 exemplaires nu-
mérotes. (Quelques exempl. seulement). 20 fr. »*

*L'un des 25 exemplaires en grand papier vergé de
Hollande, tirés dans le format in-4, avec justification
spéciale, demi-reliure maroq. rouge du Levant, dos
à petits fers, coins, tête dor., non rog. 60 fr. »*

*— Un second exemplaire en grand papier, su-
perbe reliure d'amateur, avec attributs, riches orne-
ments sur plats et sur le dos, dentelle intérieure,
tr. dorée. (Bosquet.) 100 fr. »*

*Ces deux exemplaires sont les seuls qui nous
restent en grand papier.*

De tous les procès de possession et de sorcellerie, celui

des Religieuses de Saint-Louis de Louviers est à coup sûr l'un des plus intéressants et des plus curieux. S'il n'a pas eu, au point de vue historique, le même retentissement que celui de Loudun, il ne faut peut-être attribuer ce fait qu'à l'arrêt du Parlement de Rouen, qui, pour effacer jusqu'au souvenir de l'inique jugement qu'il avait rendu, ordonna, l'année suivante, la destruction de toutes les pièces se rapportant à cette scandaleuse affaire.

Parmi les documents intéressants qui furent ainsi rigoureusement détruits, il en est un surtout dont la rareté fait aujourd'hui le désespoir des amateurs de curiosités rétrospectives et qui résume à lui seul tous les autres. C'est la *Confession de Madeleine Bavent*, dont nous offrons aujourd'hui aux amateurs une réimpression textuelle.

Nous ne pouvons entrer ici dans de longs développements sur Madeleine Bavent. Il faudrait reproduire en entier la notice historique que nous lui consacrons dans notre réimpression. Ce que nous pouvons affirmer toutefois, c'est que sa *Confession* est un document précieux dans lequel on trouve les plus étranges révélations sur les faits scandaleux qui se passaient au couvent de Saint-Louis. Floquet, dans sa remarquable *Histoire du Parlement de Normandie* lui consacre un long chapitre d'où nous extrayons les lignes suivantes :

« ... Agréable au curé David, Madeleine Bavent n'avait
« pas moins su plaire à Mathurin Picard, qui, devenu
« directeur, et continuant toutes les infamies établies avant
« lui, fit de Madeleine sa complice privilégiée et l'instru-
« ment de ses criminels desseins sur le couvent tout entier.
« Il faut taire l'impur commerce qui s'était établi entre
« l'indigne prêtre et cette folle fille, qu'une violente affection
« hystérique livrait en proie à ce satyre; leurs familiarités
« coupables, qui, ne gardant aucune mesure, profanaient
« chaque jour les lieux saints, l'église, l'autel, l'eucharistie,
« la pénitence, et qui, aussi téméraires, aussi imprudentes

« qu'elles étaient infâmes, ne purent pas toujours échapper
« aux regards... »

On comprend par ces quelques réflexions de M. Floquet, que nous ayons tenu à ce que notre publication, par son prix et par son tirage, ne pût s'adresser qu'à une catégorie choisie d'érudits et de bibliophiles. Nous l'avons fait précéder d'une *Notice historique*, aussi complète que possible, et d'une *Bibliographie raisonnée* de tous les ouvrages qui s'y rattachent. Elle servira de guide aux amateurs pour compléter le dossier de ce procès de sorcellerie, commencé à Louviers, et qui eut son dénouement sur le bûcher de la place du Vieux-Marché de Rouen.

Parmi les documents assez nombreux qui furent publiés, à l'occasion de ce célèbre procès, trois seulement méritaient les honneurs d'une réimpression. Nous les avons reproduits textuellement sur les éditions originales, à la suite de la *Confession de Madeleine Bavent*, et pour que rien ne manquât à notre livre, nous l'avons orné de deux eaux-fortes représentant *Un Exorcisme au Couvent de Saint-Louis de Louviers*, et la *Vue de l'ancienne Église du Couvent*.





LES VIES
DES
DAMES GALANTES

Tirées

DES MÉMOIRES DE MESSIRE DE BOURDEILLE
SEIGNEUR DE BRANTOME

3 volumes in-16, imprimés avec grand luxe sur papier de Hollande, fleurons, vignettes et culs-de-lampe et ornés de 11 charmantes gravures dessinées à l'eau-forte par Champollion, d'après les dessins de Pille. Tirage à petit nombre. 30 fr.

Il a été tiré en plus pour les amateurs :

1° Dans le format in-16 :

25 exemplaires sur papier Wathman.	60 fr.
25 — — de Chine.	60 fr.

2° Dans le grand format :

160 exemplaires sur papier de Hollande de Van Gelder.	50 fr.
20 exemplaires sur papier de Chine.	100 fr.
20 — — Wathman, dont	
10 avec les gravures en premier état.	115 fr.

Toutes les gravures des exemplaires de choix sont AVANT LA LETTRE.

(*Ci-contre un spécimen des gravures.*)





LIVRES D'AMATEUR

A PETIT NOMBRE D'EXEMPLAIRES

EN VENTE A NOTRE LIBRAIRIE

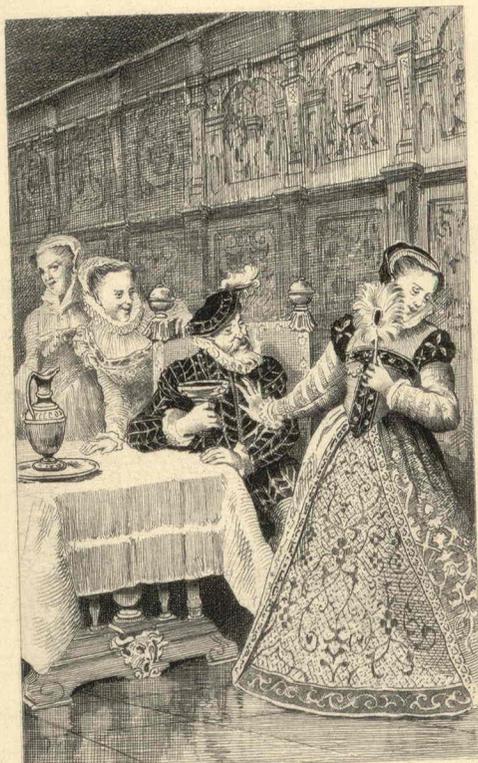
LA FONTAINE. Contes et nouvelles en vers, édition dite des *Fermiers-généraux*. Portrait d'après Rigault, gravé par Ficquet; figures d'Eisen, vignettes et culs-de-lampe. *Paris, Barraud, 1874*, 2 vol. in-8 brochés, en carton. Exemplaire sur PAPIER DE CHINE, numéroté. 150 fr. »

— LE MÊME OUVRAGE, superbe exemplaire sur PAPIER WATHMAN, broché, en carton, numéroté; figures sur Chine, montées sur Wathman. 200 fr. »

Les suites de gravures en sanguine sur Chine volant et sur Chine, monté sur Wathman, que nous avons précédemment annoncées, sont épuisées.

MÉMOIRES SECRETS sur le règne de Louis XIV, la Régence et le règne de Louis XV, par Duclos. Nouvelle édition augmentée d'une Notice sur la vie et les ouvrages de Duclos, de notes et d'un index, par E. Campardon. *Paris, J. Gay, 1864*, 2 beaux vol. in-8, papier vergé de Hollande, tirage à 195 exemplaires numérotés. EXEMPLAIRES EN GRAND PAPIER. 10 fr. »

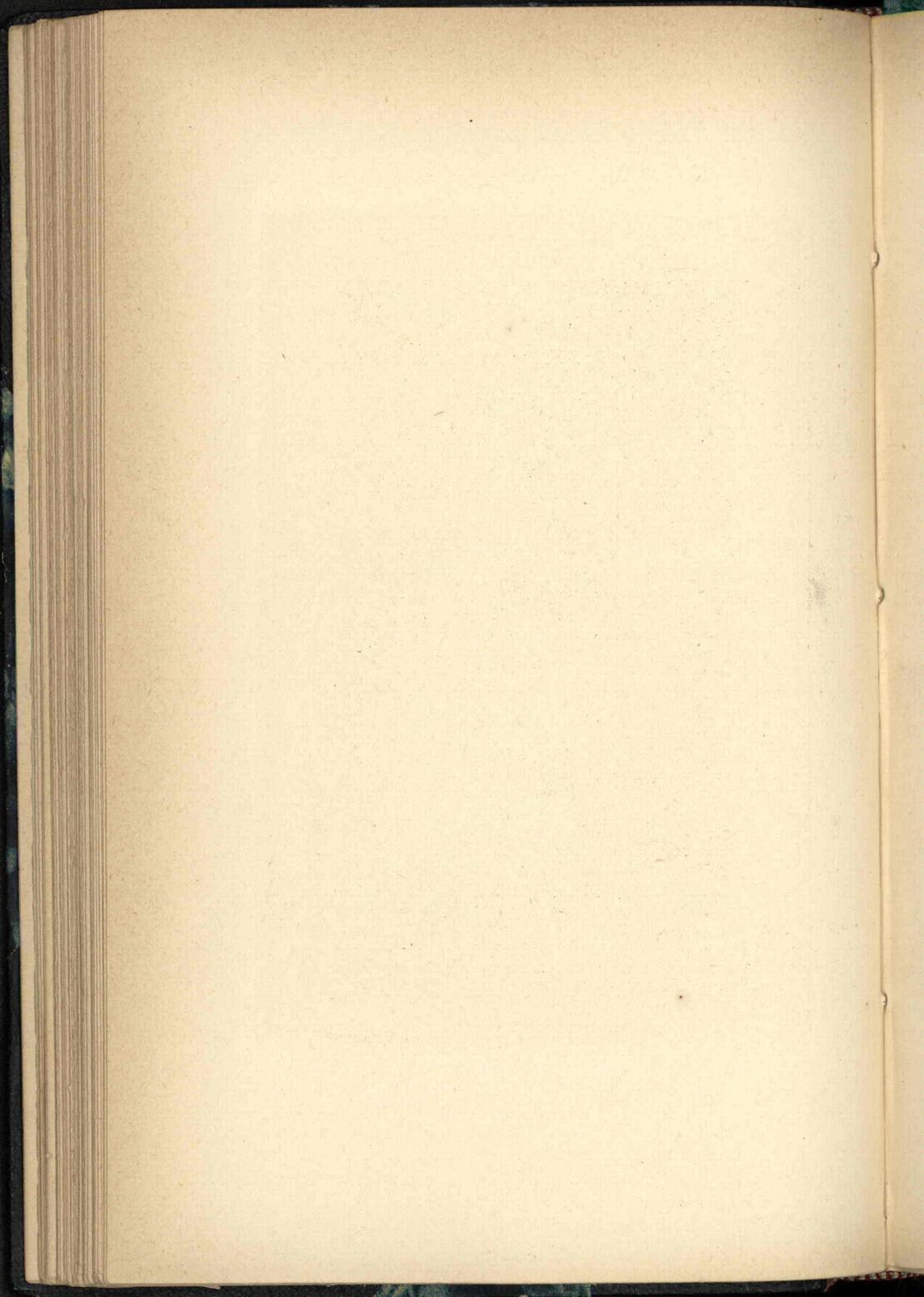
LE CHANSONNIER HUGUENOT du XVII^e siècle. *Paris, Tross, 1871*, 2 vol. in-16, br., imprimés avec le



E. Champollion sc.

Arnaud & Labat éd

Imp. A. Salmon



plus grand soin sur papier vergé de Hollande.
EXEMPLAIRES EN GRAND PAPIER. 15 fr. »

A. DINAUX. Les Sociétés badines, bachiques, chantantes et littéraires; leur histoire et leurs travaux. Ouvrage revu et classé par M. Gustave Brunet, avec un beau portrait de l'auteur à l'eau-forte, dessiné et gravé par Staal. *Paris*, 1867, 2 beaux vol. in-8. 12 fr. »

VECCELLIO. Costumes anciens et modernes, contenant 513 figures, dessinés fidèlement d'après l'original, par Gérard Séguin, gravés par Huyot, et accompagnés en regard, du texte italien et de la traduction française. *Paris*, Ambr. Firmin Didot. 2 beaux vol. in-8, br., couverture illustrée. 20 fr. »

AMBR. FIRMIN DIDOT. Essai typographique et bibliographique sur l'Histoire de la gravure sur bois, pour faire suite aux *Costumes anciens et modernes* de Vecellio. *Paris*, 1863, vol. in-8, br., couverture illustrée. 5 fr. »

CONTES GRIVOIS en vers par un Épicurien, dédié à tous ceux qui aiment à rire. *Paris*, 1869, 1 vol. in-8, de 144 pages, br. 5 fr. »
Curiosité bibliographique.

L'ABBÉ BOILEAU. De l'Abus des nuditez de Gorge. *Gand*, 1857, 1 vol. in-12, br. 5 fr. »

DISCOURS SUR LA NUDITÉ DES MAMELLES DES FEMMES, par un Révérend Père capucin. Publié pour la première fois, d'après un manuscrit du xviii^e siècle, avec une préface et une bibliographie. *Gand*, 1856, 1 vol. in-8, vignette sur le titre. 5 fr. »

J. LEMONNYER. Les journaux de Paris pendant la

Commune. Revue bibliographique complète de la presse parisienne, du 19 mars au 27 mai 1871, avec l'indication détaillée des titres, sous-titres, devises, formats, prix et transformations de chaque journal; les noms de ses rédacteurs gérants et imprimeurs; le nombre de numéros parus; les éditions doubles, les numéros rares, les réimpressions et le moyen de les reconnaître, etc., etc. *Paris*, 1871, 1 joli vol. gr. in-18. 5 fr. »

JOURNAL DES INSPECTEURS de M. de Sartines. Documents inédits sur le règne de Louis XV. *Bruxelles* et *Paris*, 1863, 1 vol. in-12. 5 fr. »

LÉGENDES FLAMANDES, par Ch. de Coster. Les Frères de la Trogne. — Blanche, Claire et Candide. — Le sire Halewyn. — Smetse Smee, le forgeron gantois. — Edition de luxe, couverture illustrée, ornée de huit belles eaux-fortes, par Dillens, Félicien Rops, etc. 1 vol. in-8, de 240 pages. *Rare.* 10 fr. »

MADAME LA COMTESSE DE MAURE, sa vie et sa correspondance, suivies des maximes de M^{me} de Sablé, et d'une étude sur la vie de M^{lle} de Vandy, par Ed. Barthélémy. *Paris, Gay*, 1863, 1 beau vol. in-12. EXEMPLAIRES EN GRAND PAPIER, numérotés, tirés à 80 exemplaires sur ce papier. 5 fr. »

ŒUVRES POÉTIQUES de Jean Bastier de la Péruse, angoumois, 1529-1554. Nouvelle édition publiée par C. Gellibert des Séguins. 1 beau vol. in-8, papier vergé, tiré à 200 exemplaires, dont 100 seulement ont été mis dans le commerce. 10 fr. »



GRAVURES

PORTRAITS — EAUX-FORTES — FRONTISPICES

SUITES DE GRAVURES

PORTRAITS

Première série. — Portraits en taille-douce des collections Gay et Leclère, pouvant illustrer les formats in-12 et in-8.

BUFFON. — COLLÉ, le chansonnier (emblèmes galants).
— LA FONTAINE. — CLÉMENT MAROT. — MARGUERITE DE NAVARRE. — MAYNARD. — RABELAIS. — VILLON. — VOLTAIRE.

Epreuves sur papier vergé.	1 fr. »
— sur Chine volant, noires.	1 fr. 25
— en couleur, bleu, bistre ou rouge.	1 fr. 50
Les quatre états, pris ensemble.	4 fr. »

Deuxième série. — Portraits à l'eau-forte des EDITIONS LEMERRE, sur Chine volant, de format in-8, pouvant illustrer l'in-12 et l'in-18.

AMYOT. — ASSELINEAU. — THÉOD. DE BANVILLE. — BARBEY D'AUREVILLY. — BAUDELAIRE (4 portraits). — BEAUMARCHAIS. — REMI BELLEAU. — BERNARDIN DE SAINT-PIERRE. — BOILEAU. — BRIZEUX. — CHATEAUBRIAND. — ANDRÉ CHÉNIER. — COPPÉE. — COURRIER. — DAURAT. — DETRÉ. — JOACHIM DU BELLAY. — DUMAS PÈRE. — THÉOPH. GAUTIER. — GLATIGNY (2 portraits). — EDM. DE GONCOURT. — J. DE GONCOURT. — LÉON GOZLAN. — VICTOR HUGO (5 portraits). — JODELLE. — LABRUYÈRE. — LA FONTAINE (2 portraits). — LAROCHEFOUCAULD. — LÉCONTE DE LISLE. — JEAN

LEHOUX. — A. LEMOYNE. — LE SAGE. — XAV. DE MAISTRE.
 — MOLIÈRE. — ALF. DE MUSSET (5 portraits). — PASCAL.
 — PONTUS DE THIARD. — L'ABBÉ PRÉVOST. — RABELAIS. —
 RACINE (2 portraits). — H. REGNAULT. — REGNIER. —
 SAINTE-BEUVE. — SHAKESPEARE. — SOULARY. — SULLY-
 PRUDHOMME. — VOLTAIRE.

Chaque portrait, au choix.

1 fr. 50.

Troisième série. — Portraits d'acteurs, d'artistes et
 d'hommes de lettres contemporains, dessinés et gravés à
 l'eau-forte par Guillaumot fils. Épreuves sur Chine volant,
avant lettre, format in-8, pouvant illustrer l'in-12 et l'in-18.

EDM. ABOUT. — EM. AUGIER. — BERLIOZ. — BERTHELIER.
 — BONNAT, peintre. — BRESSANT. — CHAMPFLEURY. — CHA-
 TRIAN. — J. CLARETIE. — F. COPPÉE. — COQUELIN AINÉ. —
 COROT. — M^{lle} CROIZETTE. — FÉLIC. DAVID. — VIRG. DÉ-
 JAZET. — DIAZ. — DUMAS FILS. — ERCKMANN. — M^{lle} FAR-
 GUEIL. — FAURE. — FEBVRE. — OCT. FEUILLET. — CH. GAR-
 NIER. — THÉOPH. GAUTIER. — GÉROME. — ARS. HOUSSAYE.
 — VICTOR HUGO. — ALPH. KARR. — FRÉD. LEMAITRE. —
 MICHELET. — H. MONNIER. — MONSELET. — H. MURGER. —
 J. NORIAC. — G. SAND. — SANDEAU. — SARDOU. — JULES
 VERNE. — ZOLA.

Chaque portrait, au choix.

1 fr. »

Quatrième série. — Portraits divers à l'eau-forte, des
 collections Poulet-Malassis, Barraud et Pincebourde, géné-
 ralement de format in-12, ou petit in-8.

BALZAC. — BANVILLE. — ARM. BÉJART. — BÉRANGER. —
 BERNARDIN DE SAINT-PIERRE (petit médaillon). — CHAMP-
 FLEURY. — DELVAU. — TH. GAUTIER. — GRÉCOURT. —
 JANIN.

Chaque portrait, épreuves sur vergé, en noir. 1 fr. 25

— noir, bistre ou rouge, épreuves sur
 Chine. 1 fr. 50

EAUX-FORTES ET FRONTISPICES

POUR LES ÉDITIONS DE POULET-MALASSIS

- BALZAC. CONTES BRUNS. — Vignette-frontispice, par Garnier, fac-simile de celle de T. Johannot, pour l'édition originale, sur Chine volant. 1 fr. »
- BANVILLE. POÉSIES. — Frontispice à l'eau-forte, papier vergé. 1 fr. 25
- BERANGER. GAJETÉS. — Frontispice de Rops. (Très rare).
Epreuves noires sur Chine volant. 2 fr. 50
— bleues, bistres ou sanguines. 3 fr. »
- BOREL (PÉTRUS). CHAMPAVERT. — Vignette gravée en fac-simile par Garnier, d'après celle de Gigoux pour l'édition originale. Epreuves sur vergé ou Chine volant. 1 fr. »
- CHAMPFLEURY. AVENTURES DE M^{lle} MARIETTE. — Suite de 4 eaux-fortes de Morin, sur papier vergé. 3 fr. »
- LES SOUFFRANCES DU PROFESSEUR DELTEIL. — Suite de 4 eaux-fortes, papier vergé. 3 fr. »
- MONSIEUR DE BOISDHYVER. — Suite de 4 eaux-fortes, dessinées et gravées par A. Gaultier, papier vergé. 3 fr. »
- SOUVENIRS DES FUNAMBULES. — Suite de 4 eaux-fortes, par A. Legros, papier vergé. 3 fr. »
- LA SUCCESSION LECAMUS. — Frontispice de Bonvin.
Epreuves sur vergé noir. 1 fr. »
— Chine volant. 1 fr. 25
- CHENEVIÈRES (MARQUIS DE). CONTES DE JEAN DE FALAISE.
— Frontisp. de J. Buisson. Epreuve sur pap. vélin. 1 fr. »

DELVAU (ALFRED). LES DESSOUS DE PARIS. — Superbe frontispice à l'eau-forte, de Flameng.

Epreuves sur papier vergé en noir.	1 fr. 25
— Chine volant, noires.	1 fr. 50
— — bistres ou rouges.	2 fr. »

— FRANÇOISE. — Frontisp. de Théron, pap. vergé. 1 fr. »

— LE FUMIER D'ENNIUS. — Frontisp. sur pap. vergé. 1 fr. »

— LE GRAND ET LE PETIT TROTTOIR. — Superbe frontispice à l'eau-forte, de Félicien Rops.

Epreuves sur papier vergé, noires.	1 fr. 25
— Chine volant, noires.	1 fr. 50
— — bistres ou sanguines.	2 fr. »

— MÉMOIRES D'UNE HONNÊTE FILLE. — Portrait-frontispice de Carey, supprimé sous l'Empire. (Très rare).

Epreuves sur papier vergé.	1 fr. 50
— Chine volant.	2 fr. »

— MÊME OUVRAGE. — Portrait-frontispice, dessiné et gravé par Staal.

Epreuves sur papier vergé.	1 fr. »
— Chine volant.	1 fr. 25

DURANTY. LES MALHEURS D'HENRIETTE GÉRARD. — Suite de 4 eaux-fortes, de Legros. Epreuves sur pap. vergé. 3 fr. »

DUSOLLIER. PROPOS LITTÉRAIRES ET PITTORQUES. Frontispice de Benassit.

Epreuves sur papier vergé.	1 fr. »
— Chine volant.	1 fr. 25

FREYDIER. Figures pour *Le Plaidoyer de Freydiér*, représentant les Cadenas et Ceintures de chasteté.

Epreuves sur vergé noir.	1 fr. 50
— Chine volant, noires, bistres et rouges (3 états).	3 fr. »

LE CONTE DE LISLE. POÉSIES. — Superbe frontispice dessiné et gravé par L. Duveau. (Très rare).

Epreuves sur papier vergé.	2 fr. »
— Chine volant.	2 fr. 50

- MONNIER (H.). BAS-FONDS DE LA SOCIÉTÉ. — Frontispice à l'eau-forte de Rops, gr. in-8, Chine vol. (Très rare). 5 fr. »
- MONSELET. LES CRÉANCIERS. — Frontispice de Benassit.
Epreuves sur papier vergé, noires. 1 fr. »
— Chine volant, en sanguine. 1 fr. 50
- LES TRÉTEAUX. — Joli frontispice de Braquemond.
Epreuves sur papier vergé, noires. 1 fr. 50
— Chine volant. 2 fr. »
- TABARIN. — ŒUVRES. — Frontispice pour l'édition de la *Bibliothèque Gauloise*. 1 fr. »

SUITES DE GRAVURES

- BALZAC. LA PEAU DE CHAGRIN. — Suite complète des 77 charmantes vignettes qui ornent ce volume. Tirage à part, sur Chine volant, in-8. (Très rare). 30 fr. »
- BOCCACE. CONTES. Suite complète des 32 gravures sur bois, d'après Baron, Nanteuil, Johannot, etc., gr. in-8.
Epreuves sur Chine. 10 fr. »
- BOISARD. FABLES. Suite de 9 figures de Monnet, gravées par Saint-Aubin, Schmitz, etc., in-8. Ancien tirage. (Quelques légères mouillures). 6 fr. »
- CONTEURS. CONTES DE LAFONTAINE, VOLTAIRE, VERGIER, GRÉCOURT, etc. — Suite complète des 140 charmantes vignettes de Duplessis-Bertaux, Desenne, etc., tirées à part, gr. in-8.
Epreuves sur Chine volant, bistres, bleues ou sanguines, tirage Barraud. 40 fr. »
- FÉNELON. TÉLÉMAQUE. — Suite complète des 24 figures in-8 de Marillier. Bon tirage moderne. 15 fr. »
- Id. — Suite des 24 charmantes figures de Lefebvre. In-18, vélin, ancien tirage. (Rare.) 10 fr. »
- FLORIAN. ŒUVRES COMPLÈTES, édition Renouard. — Suite

- complète de 80 gravures in-12, d'après Moreau et Desenne.
Epreuves sur CHINE, AVANT LA LETTRE. (Très rare). 40 fr. »
- FOND DU SAC (LE). Suite complète de 15 charmantes vignettes tirées à part, pouvant illustrer les formats petit in-12 et in-18.
- | | |
|------------------------------------|----------|
| Epreuves noires, papier vergé. | 10 fr. » |
| — — Chine volant. | 12 fr. » |
| — bistr., ou sanguines, Chine vol. | 15 fr. » |
- GRÉCOURT. Suite de 14 vignettes de Duplessis-Bertaux, dont un petit portr.-médaillon, pouvant illustrer les formats in-12 et in-18.
- | | |
|---------------------------------------|---------|
| Epreuves noires sur pap. vergé. | 5 fr. » |
| — — sur Chine volant. | 6 fr. » |
| — bistr. ou sanguines, sur Chine vol. | 8 fr. » |
- HUGO (VICTOR). LES CHATIMENTS. — Suite complète de 10 eaux-fortes de H. Guérard. Tirage in-8, sur papier de Hollande. (Rare). 10 fr. »
- NAPOLÉON LE PETIT. — Suite complète de 10 eaux-fortes de H. Guérard. Tirage in-8, sur papier de Hollande. (Rare.) 10 fr. »
- LAFONTAINE. AMOURS DE PSYCHÉ. — Suite complète de 1 portr. d'après Rigaud, et 8 grav. de Moreau gravés par Delvaux. In-18, à toutes marges. 15 fr. »
- CONTES. — Suite complète des 95 charmantes vignettes de Duplessis-Bertaux, Desenne, etc., tirées à part sur Chine volant.
- | | |
|-----------------------------------|----------|
| Epreuves en noir, tirage Barraud. | 30 fr. » |
|-----------------------------------|----------|
- FABLES. — Suite complète de 1 portr., d'après Rigault, et 12 gravures de Moreau.
- | | |
|--|----------|
| Tirage moderne, sur Chine volant, in-18. | 10 fr. » |
|--|----------|
- Id. — Suite complète des 12 jolies gravures de Percier.
- | | |
|---------------------------|----------|
| Tirage moderne, gr. in-8. | 10 fr. » |
|---------------------------|----------|
- LONGUS. DAPHNIS ET CHLOË, Ed. Leclère. Charmante suite se composant de :
- 1 frontispice, avec le portrait d'Amyot en médaillon ;
 - 4 grandes gravures d'après Prudhon ;

- 10 vignettes et culs-de-lampe d'Eisen;
 8 vignettes et culs-de-lampe gravés par Fokke pour
 l'édition du Régent, d'après Cochin et Eisen.
 Ensemble 23 jolies gravures, pouvant illustrer les édit.
 in-12 et in-8.
- Epreuves noires, papier vergé. 12 fr. »
 — — Chine volant. 15 fr. »
 — bistres ou sanguines, chine volant. 20 fr. »
- MONTESQUIEU. ARSACE ET ISMÉNIE. — 2 charmantes
 figures de Le Barbier, pour l'in-12 et l'in-18. Ancien
 tirage. 2 fr. »
- ROUSSEAU. ŒUVRES. — Suite complète de 42 gravures
 d'après Devéria, pour l'édition Dalibon. Superbes épreu-
 ves sur Chine monté, gr. in-8, AVANT LA LETTRE. (Très
 rare). 40 fr. »
- NOUVELLE HÉLOÏSE. — Suite de 34 gravures sur bois, par
 Johannot, Baron, Cam. Rogier, etc., tirées à part sur
 Chine volant, gr. in-8. 12 fr. »
- EMILE. — Charmante suite d'après Cochin et Moreau,
 pour illustrer les éditions in-12 et in-18. Ensemble 10 fi-
 gures, dont un frontispice. 6 fr. »
- SWIFT. LES VOYAGES DE GULLIVER. — Suite complète de
 10 figures in-18 de Lefebvre, texte anglais, à toutes
 marges. 6 fr. »
- VADÉ. LA PIPE CASSÉE, édit. Leclère. — Suite complète des
 charmantes vignettes d'Eisen, tirées à part sur Chine vol.
 Epreuves en noir. 5 fr. »
 Epreuves en sanguine. 6 fr. »
- VOLTAIRE. LA HENRIADE. — Suite complète de Leprince,
 10 grav. in-12.
- Epreuves sur Chine, avec lettre. 3 fr. »
 — — — avant la lettre. 5 fr. »
- LA PUCELLE. — Jolie suite complète de 24 fig. de Duples-
 sis-Bertaux, dont 2 portr. et un frontispice, pour illus-
 trer les formats in-12 et in-18.

-
- Epreuves noires, bleues ou sanguines, sur papier
vergé ou teinté, la collection au choix. 12 fr. »
Epreuves noires, bleues ou sanguines, sur chine volant,
la collection au choix. 15 fr. »
— Charmant frontispice, genre XVIII^e siècle, pouvant illus-
trer les éditions in-12 et in-8 de *La Pucelle*.
Epreuves en noir, papier vélin. 1 fr. »
-

*Nous publions un catalogue trimestriel de livres an-
ciens, rares ou curieux, à prix marqués. Nous l'adresserons
régulièrement aux amateurs qui voudront bien nous en
faire la demande.*



Curiosités bibliographiques

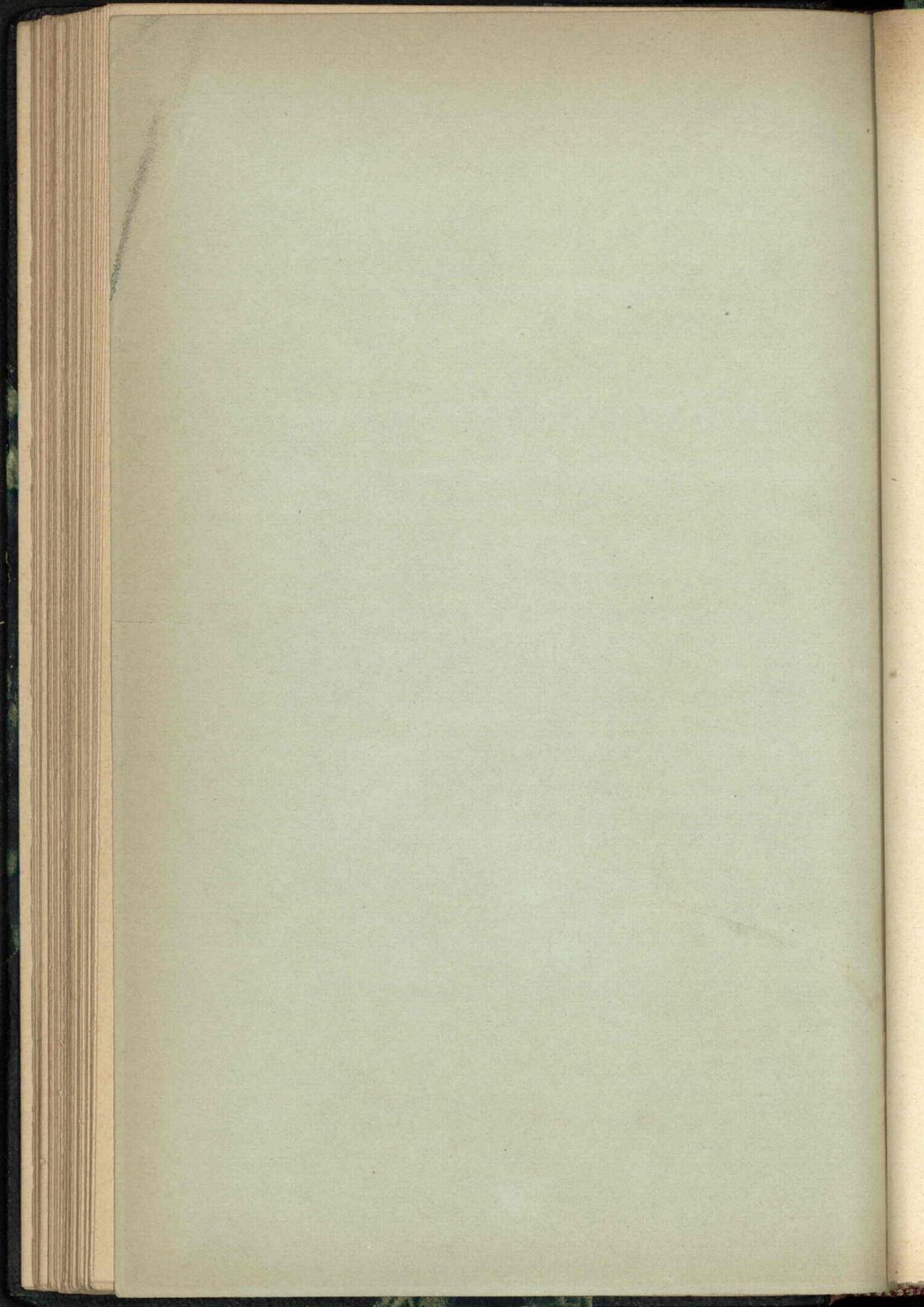
POINT DE LENDEMAIN

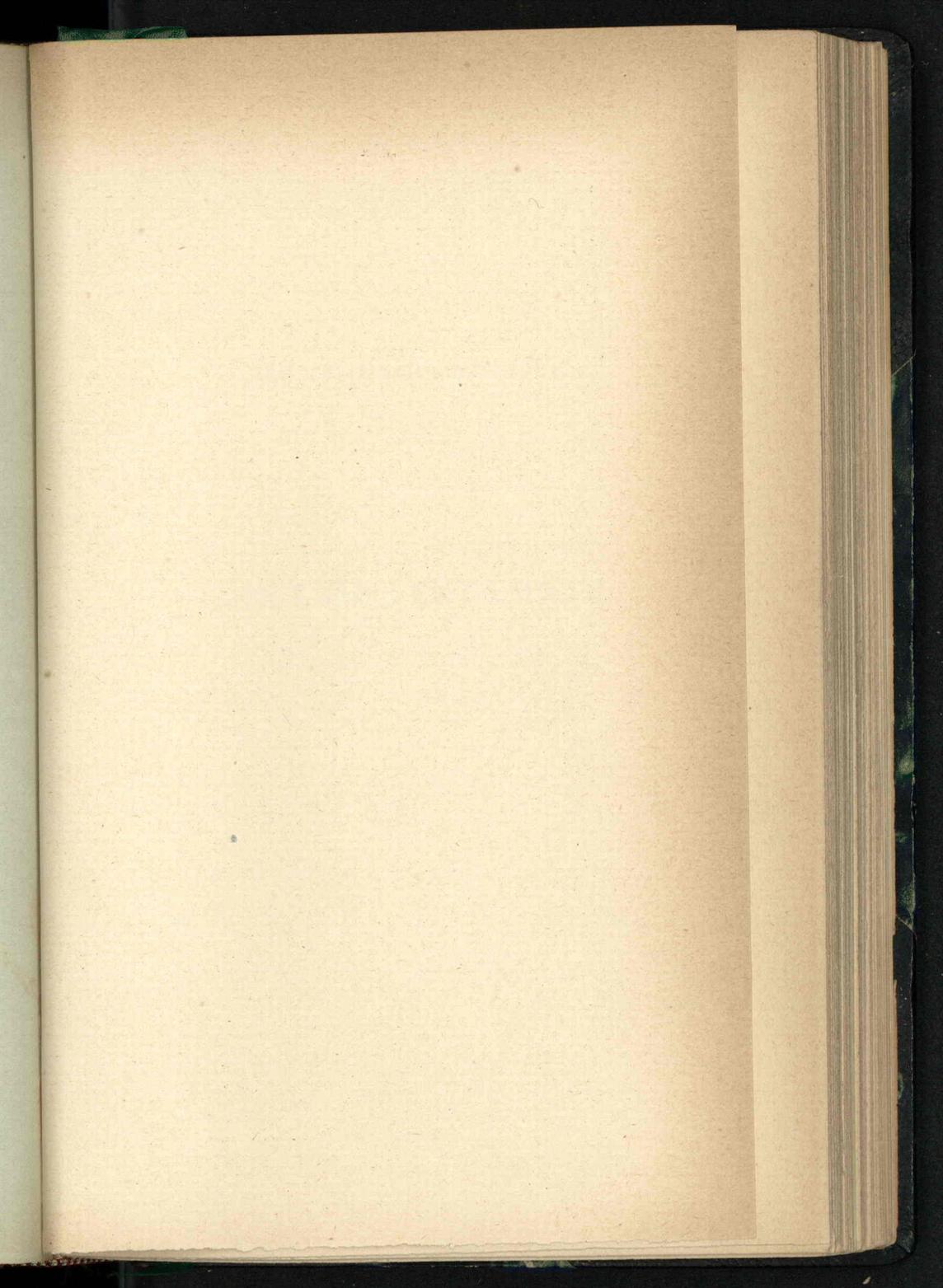
CONTE EN PROSE



A ROUEN
CHEZ J. LEMONNIER, LIBRAIRE

1879





CURIOSITÉS BIBLIOGRAPHIQUES

POINT DE LENDEMAIN

JUSTIFICATION DU TIRAGE

		<i>Numéros</i>
10	exemplaires sur papier de couleur.	1 à 10
50	— sur papier whatman.	11 à 60
290	— sur beau papier teinté.	61 à 350

n^o 219

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY.

VIVANT DENON

POINT DE LENDEMAIN

CONTE EN PROSE

Réimpression textuelle sur l'édition originale de 1777

AVEC UNE JOLIE VIGNETTE EN TAILLE-DOUCE



ROUEN

CHEZ J. LEMONNYER, LIBRAIRE
Passage Saint-Herbland.

—
1879

1870

1871

1872

1873

1874

1875

1876

1877

1878

1879

1880

1881

1882

1883

1884

1885

1886

1887

1888

1889

1890

1891

1892

1893

1894

1895

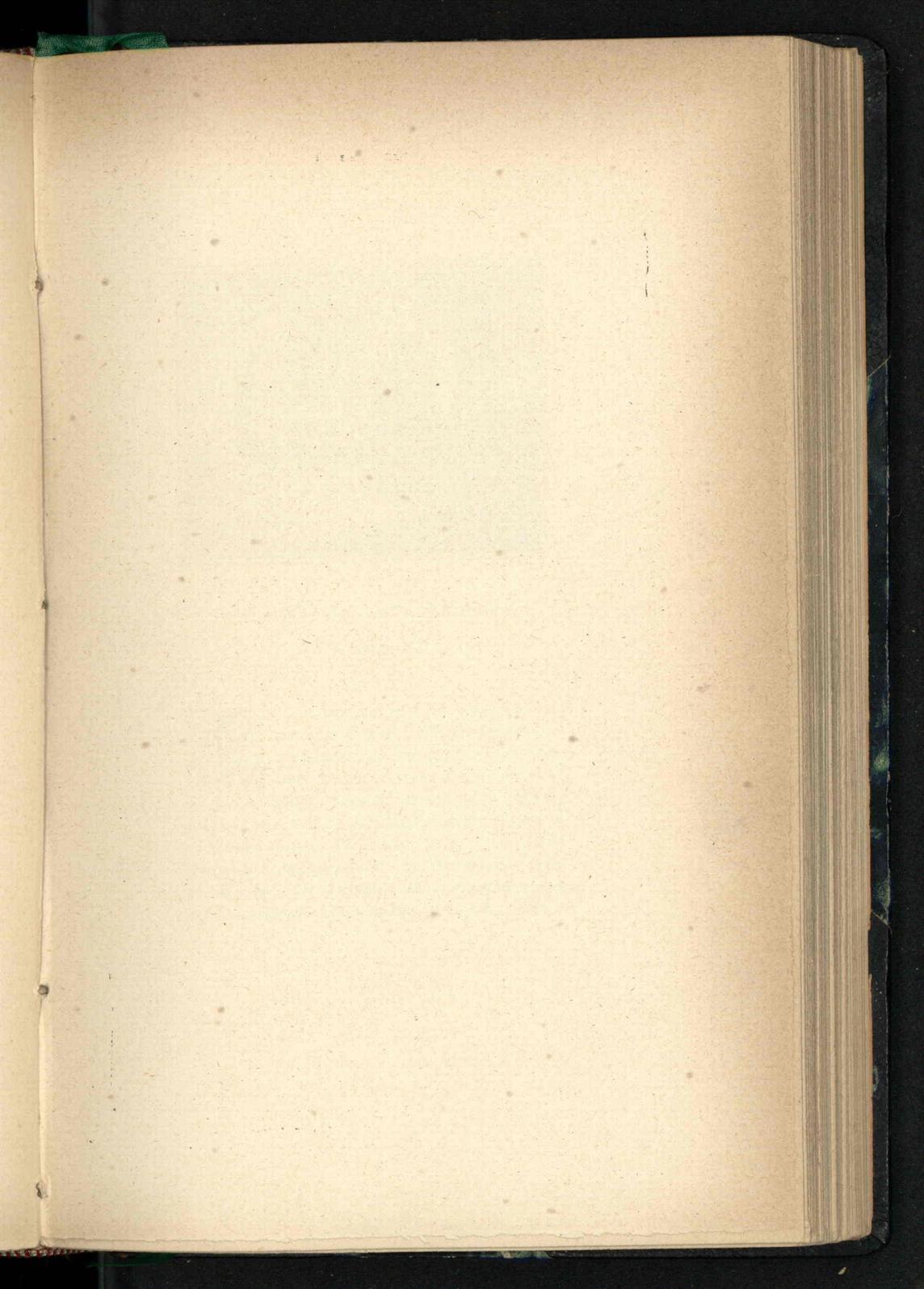
1896

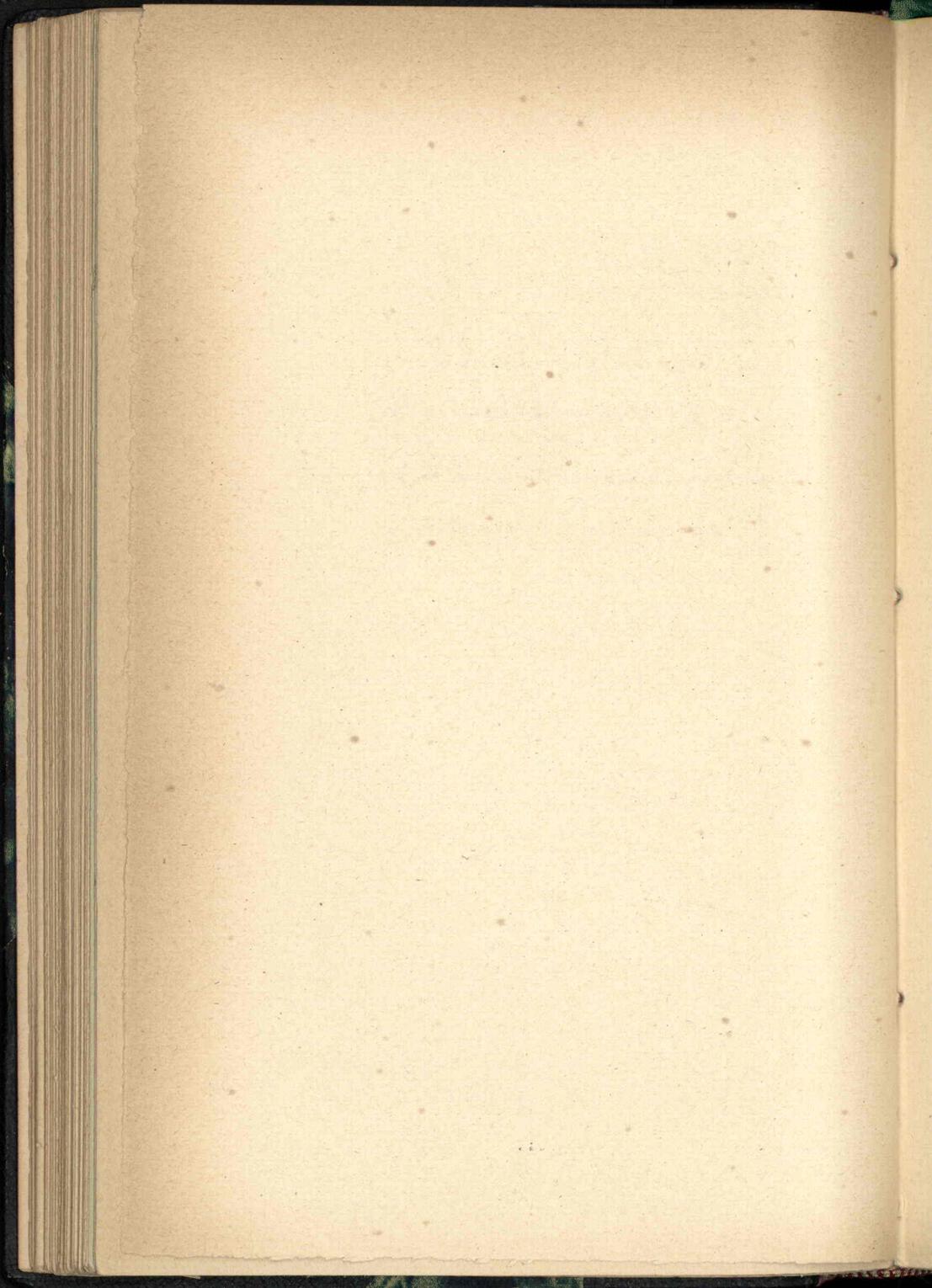
1897

1898

1899

1900







POINT DE LENDEMAIN

CONTE

LA Comtesse de*** me prit sans m'aimer, continua Damon : elle me trompa. Je me fâchai, elle me quitta : cela était dans l'ordre. Je l'aimais alors, et, pour me venger mieux, j'eus le caprice de la *ravoir*, quand, à mon tour, je ne l'aimai plus. J'y réussis, et lui tournai la tête : c'est ce que je demandais. Elle était amie de Madame de T**, qui me lorgnait depuis quelque temps, et semblait avoir de grands desseins sur ma personne. Elle y mettait de la suite, se trou-

vaît partout où j'étais, et menaçait de m'aimer à la folie, sans cependant que cela prît sur sa dignité et sur son goût pour les décences ; car, comme on le verra, elle y était scrupuleusement attachée.

Un jour que j'allais attendre la Comtesse dans sa loge à l'Opéra, j'arrivai de si bonne heure, que j'en avais honte : on n'avait pas commencé. A peine entrais-je, je m'entends appeler de la loge d'à côté. N'était-ce pas encore la décente Madame de T*** ! Quoi ! déjà, me dit-on, quel désœuvrement ! Venez donc près de moi. J'étais loin de m'attendre à tout ce que cette rencontre allait avoir de romanesque et d'extraordinaire. On va vite avec l'imagination des femmes ; et dans ce moment, celle de Madame de T*** fut singulièrement inspirée.

— Il faut, me dit-elle, que je vous sauve du ridicule d'une pareille solitude ; il faut... l'idée est excellente ; et, puisque vous voilà, rien de plus simple que d'en passer ma fantaisie. Il semble qu'une main divine vous ait conduit ici. Auriez-vous par hasard des projets pour ce soir ? Ils seraient vains, je vous en avertis : je vous enlève. Laissez-vous conduire, point de questions, point de résistance... Abandonnez-vous à la Providence ; appelez mes gens. Vous êtes un homme *unique, délicieux*.

Je me prosterne... On me presse de descendre, j'obéis. J'appelle, on arrive. Allez chez Monsieur, dit-on à un domestique ; avertissez qu'il ne rentrera

point ce soir... Puis on lui parle à l'oreille, et on le congédie. Je veux hasarder quelques mots ; l'Opéra commence, on me fait taire : on écoute, ou l'on fait semblant d'écouter. A peine le premier acte est-il fini, qu'on apporte un billet à Madame de T***, en lui disant que tout est prêt. Elle sourit, me demande la main, descend, me fait entrer dans sa voiture, donne ses ordres, et je suis déjà hors de la ville, avant d'avoir pu m'informer de ce qu'on voulait faire de moi.

Chaque fois que je hasardais une question, on répondait par un éclat de rire. Si je n'avais bien su qu'elle était femme à grande passion, et que dans l'instant même elle avait une inclination bien recon nue, inclination dont elle ne pouvait ignorer que je fusse instruit, j'aurais été tenté de me croire en bonne fortune : elle était également instruite de la situation de mon cœur, car la Comtesse de*** était, comme je l'ai déjà dit, l'amie intime de Madame de T***. Je me défendis donc toute idée présomp tueuse, et j'attendis les événements. Nous relayâmes et repartîmes comme l'éclair. Cela commençait à me paraître plus sérieux. Je demandai avec plus d'instance jusqu'où me mènerait cette plaisanterie.

— Elle vous mènera dans un très-beau séjour ; mais devinez où ? je vous le donne en mille... Chez mon mari. Le connaissez-vous ?

— Pas du tout.

— Eh bien ! moi, je le connais un peu, et je crois que vous en serez content : on nous réconcilie. Il y a six mois que cela s'arrange, et il y en a un que nous nous écrivons. Il est, je pense, assez galant à moi d'aller le trouver.

— Oui ; mais, s'il vous plaît, que ferai-je là, moi ? A quoi puis-je y être bon ?

— Ce sont mes affaires. J'ai craint l'ennui d'un tête-à-tête ; vous êtes aimable, et je suis bien aise de vous avoir.

— Prendre le jour d'un raccommodement pour me présenter, cela me paraît bizarre. Vous me feriez croire que je suis sans conséquence, si à vingt-cinq ans on pouvait l'être. Ajoutez à cela l'air d'embarras qu'on apporte à une première entrevue. En vérité, je ne vois rien de plaisant pour tous les trois à la démarche où vous vous engagez.

— Ah ! point de morale, je vous en conjure ; vous manquez l'objet de votre emploi. Il faut m'amuser, me distraire, et non me prêcher.

Je la vis si décidée, que je pris le parti de l'être tout au moins autant qu'elle. Je me mis à rire de mon personnage. Nous devînmes très-gais, et je finis par trouver qu'elle avait raison.

Nous avions changé une seconde fois de chevaux. Le flambeau mystérieux de la nuit éclairait un ciel pur d'un demi-jour très-voluptueux. Nous approchions du lieu où allait finir le tête-à-tête. On me

faisait, par intervalles, admirer la beauté du paysage, le calme de la nuit, le silence touchant de la Nature. Pour admirer ensemble, comme de raison, nous nous penchions à la même portière; le mouvement de la voiture faisait que le visage de Madame de T*** et le mien s'entreouchaient. Dans un choc imprévu, elle me serra la main; et moi, par le plus grand hasard du monde, je la retins entre mes bras. Dans cette attitude, je ne sais ce que nous cherchions à voir. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les objets commençaient à se brouiller à mes yeux, lorsqu'on se débarrassa de moi brusquement, et qu'on se rejeta au fond du carrosse.

— Votre projet, dit-on, après une rêverie assez profonde, est-il de me convaincre de l'imprudence de ma démarche ?

Je fus embarrassé de la question :

— Des projets... avec vous... quelle duperie ! Vous les verriez venir de trop loin : mais un hasard, une surprise... cela se pardonne.

— Vous avez compté là-dessus, à ce qu'il me semble.

Nous en étions là sans presque nous apercevoir que nous entrions dans l'avant-cour du château. Tout était éclairé, tout annonçait la joie, excepté la figure du Maître, qui était rétive à l'exprimer. Un air languissant ne montrait en lui le besoin d'une réconciliation que pour des raisons de famille. La

bienséance l'amena cependant jusqu'à la portière. On me présente, il offre la main, et je suis, en rêvant à mon personnage passé, présent et à venir. Je parcours des salons décorés avec autant de goût que de magnificence; car le Maître de la maison raffinaît sur toutes les recherches du luxe. Il s'étudiait à ranimer les ressources d'un physique éteint, par des images de volupté. Ne sachant que dire, je me sauvai par l'admiration. La Déesse s'empresse de faire les honneurs du Temple, et d'en recevoir les compliments.

— Vous ne voyez rien, me dit-elle, il faut que je vous mène à l'appartement de Monsieur.

— Eh! Madame, il y a cinq ans que je l'ai fait défaire.

— Ah! ah! dit-elle, en songeant à autre chose.

Je pensai éclater de rire, en la voyant si bien au courant de ce qui se passait chez elle. A souper, ne voilà-t-il pas qu'elle s'avise encore d'offrir à Monsieur du veau de rivière, et que Monsieur lui répond :

— Madame, il y a trois ans que je suis au lait.

— Ah! ah! répondit-elle encore.

Qu'on se peigne une conversation entre trois êtres, si étonnés de se trouver ensemble!

Le soupé finit. J'imaginai que nous nous couchions de bonne heure; mais je n'imaginai bien que pour le mari. En rentrant dans le salon :

— Je vous sais gré, Madame, dit-il, de la précau-

tion que vous avez eue d'amener Monsieur. Vous avez jugé que j'étais de méchante ressource pour la veillée, et vous avez bien jugé, car je me retire.

Puis, se tournant de mon côté, d'un air assez ironique :

— Monsieur voudra bien me pardonner, et se charger de faire ma paix avec Madame.

Alors il nous quitta.

Nous nous regardâmes, et pour se distraire des idées que cette retraite occasionnait, Madame de*** me proposa de faire un tour sur la terrasse, en attendant que les gens eussent soupé. La nuit était superbe ; elle laissait entrevoir les objets, et semblait ne les voiler que pour donner plus d'essor à l'imagination. Le château, ainsi que les jardins, appuyés contre une montagne, descendaient en terrasse jusques sur les rives de la Seine, qui les bornait par son cours, dont les sinuosités multipliées formaient de petites îles agrestes et pittoresques, qui variaient les tableaux et augmentaient le charme du lieu.

Ce fut sur la plus longue de ces terrasses que nous nous promenâmes d'abord : elle était couverte d'arbres épais. On s'était remis de l'espèce de persiflage qu'on venait d'essuyer ; et, tout en se promenant, on me fit quelques confidences. Les confidences s'attirent, j'en faisais à mon tour, et elles devenaient toujours plus intimes et plus intéressantes. Il y avait longtemps que nous marchions. Elle m'avait d'abord

donné son bras, ensuite ce bras s'était entrelacé, je ne sais comment, tandis que le mien la soulevait et l'empêchait presque de poser à terre. L'attitude était agréable, mais fatigante à la longue, et nous avions encore bien des choses à nous dire. Un banc de gazon se présente ; on s'y assied sans changer d'attitude. Ce fut dans cette position que nous commençâmes à faire l'éloge de la confiance, de son charme et de ses douceurs.

— Eh ! me dit-elle, qui peut en jouir mieux que nous, avec moins d'effroi ? Je sais trop combien vous tenez au lien que je vous connais, pour avoir rien à redouter auprès de vous.

Peut-être voulait-elle être contrariée ; mais je n'en fis rien. Nous nous persuadâmes donc mutuellement qu'il était comme impossible que nous pussions jamais nous être autre chose que ce que nous nous étions alors.

— J'appréhendais cependant que la surprise de tantôt n'eût effrayé votre esprit.

— Oh ! je ne m'alarme pas si aisément.

— Je crains cependant qu'elle ne vous ait laissé quelques nuages.

— Que faut-il donc pour vous rassurer ?

— Vous le pouvez.

— Eh ! comment ?

— Vous ne devinez pas ?

— Mais je souhaite d'être éclaircie.

- J'ai besoin d'être sûr que vous me pardonniez.
— Pour cela, que faut-il ?
— M'accorder franchement, à l'heure même, ce baiser surpris tantôt par le hasard, et qui a paru vous effaroucher.
— Que ne parliez-vous ? je le veux bien : vous seriez trop fier si je le refusais. Votre amour-propre vous ferait croire que je vous crains.

On voulut prévenir mes illusions, et j'eus le baiser.

Il en est des baisers comme des confidences, ils s'attirent, ils s'accélèrent, ils s'échauffent les uns par les autres. En effet, le premier ne fut pas plutôt donné, qu'un second le suivit, puis un autre : ils se pressaient, ils entrecoupaient la conversation, ils la remplaçaient ; à peine enfin laissaient-ils aux soupirs la liberté de s'échapper. Le silence vint, on l'entendit (car on entend quelquefois le silence), il effraya. Nous nous levâmes sans mot dire, et recommençâmes à marcher.

— Il faut rentrer, dit-elle ; l'air du soir ne vous vaut rien.

— Je le crois moins dangereux pour vous, lui répondis-je.

— Oui... je suis moins susceptible qu'une autre ; mais n'importe, rentrons.

— C'est par égard pour moi, sans doute... Vous.. vous voulez me défendre contre le danger des im-

pressions d'une telle promenade, et des suites fatales qu'elle pourrait avoir pour moi seul ?

— C'est donner beaucoup de délicatesse à mes motifs. Je le veux bien comme cela... Mais rentrons, je l'exige.

(Propos gauches qu'il faut passer à deux êtres qui s'efforcent de prononcer, tant bien que mal, toute autre chose que ce qu'ils ont à dire.) Elle me força à reprendre le chemin du château.

Je ne sais, je ne savais du moins si ce parti était une violence qu'elle se faisait, si c'était une résolution bien décidée, ou si elle partageait le chagrin que j'avais de voir terminer ainsi une scène aussi agréablement commencée ; mais, par un mutuel instinct, nos pas se ralentissaient, et nous cheminions tristement, mécontents l'un de l'autre et de nous-mêmes. Nous ne savions ni à qui, ni à quoi nous en prendre. Nous n'étions ni l'un ni l'autre en droit de rien exiger, de rien demander : nous n'avions pas seulement la ressource d'un reproche. De sorte que tous nos sentiments restaient renfermés et contraints au fond de nos cœurs. Qu'une querelle m'aurait soulagé ! mais où la prendre ? Cependant nous approchions, occupés en silence de nous soustraire au devoir que nous nous étions imposé si maladroitement.

Nous étions à la porte fatale, lorsque enfin Madame de T*** parla :

— Je ne suis guère contente de vous... Après la

confiance que je vous ai montrée, il est mal à vous de ne m'en accorder aucune. Voyez si, depuis que nous sommes ensemble, vous m'avez dit un mot de la Comtesse. Il est pourtant si doux de parler de ce qu'on aime ! et vous ne pouvez douter que je ne vous eusse écouté avec intérêt. C'était bien le moins que j'eusse pour vous cette complaisance, après avoir risqué de vous priver d'elle.

— N'ai-je pas le même reproche à vous faire, et n'auriez-vous point paré à bien des choses, si, au lieu de me rendre confident d'une réconciliation avec un mari, vous m'aviez parlé d'un choix plus convenable, d'un choix...

— Damon... Je vous arrête... Songez qu'un soupçon seul nous blesse. Pour peu que vous connaissiez les femmes, vous savez qu'il faut les attendre sur les confidences... Revenons : où en êtes-vous avec la Comtesse ? Vous rend-on bien heureux ? Ah ! je crains le contraire : cela m'afflige ; je m'intéresse si tendrement à vous ! Oui, Monsieur, je m'y intéresse... plus que vous ne pensez peut-être.

— Eh ! pourquoi donc, Madame, vouloir croire avec le public ce qu'il s'amuse à grossir, à circonstancier, l'intimité de la Comtesse avec moi ?

— Epargnez-vous la feinte ; je sais sur votre compte tout ce que l'on peut savoir. La Comtesse est moins mystérieuse que vous. Les femmes de son genre sont prodigieuses des secrets de leurs adorateurs, surtout

lorsqu'une tournure discrète comme la vôtre pourrait leur dérober leurs triomphes. Je suis loin de l'accuser de coquetterie ; mais une prude n'a pas moins de vanité qu'une coquette. Parlez-moi franchement : n'êtes-vous pas souvent la victime de ce genre de caractère ? Parlez, parlez.

— Mais, Madame, vous vouliez rentrer... et l'air...

— Il a changé.

Elle avait repris mon bras, et nous recommençons à marcher, sans que je m'aperçusse de la route que nous prenions. Ce qu'elle venait de me dire de l'Amant que je lui connaissais, ce qu'elle me disait de la Maîtresse qu'elle me savait, ce voyage, la scène du carrosse, celle du banc de gazon, la situation, l'heure, tout cela me troublait ; j'étais tour à tour emporté par l'amour-propre ou les désirs, et ramené par la réflexion. J'étais d'ailleurs trop ému pour me faire un plan, et prendre de certaines résolutions. Tandis que j'étais en proie à des mouvements si étranges, elle avait toujours continué de parler, et toujours de la Comtesse ; et mon silence avait paru confirmer tout ce qu'il lui plaisait d'en dire. Quelques traits qui lui échappèrent me firent pourtant revenir à moi.

— Comme elle est fine, disait-elle, qu'elle a de grâces ! Une perfidie entre ses mains prend l'air d'une gaieté. Une infidélité paraît un effort de raison, un sacrifice à la décence. Point d'abandon. Toujours aimable,

rarement tendre, et jamais vraie ; galante par caractère, prude par système, vive, prudente, adroite, étourdie, sensible, savante, coquette et philosophe, c'est un Protée pour les formes, c'est une Grâce pour les manières ; elle attire, elle échappe. Combien je lui ai vu faire de personnages ! Entre nous, que de dupes l'environnent ! Comme elle s'est moquée du Baron !... Que de tours elle a joués au Marquis ! Lorsqu'elle vous prit, c'était pour distraire deux rivaux trop imprudents, et qui étaient sur le point de faire un éclat. Elle les avait trop ménagés, ils avaient eu le temps de l'observer ; ils auraient fini par la convaincre. Mais elle vous mit en scène, les occupa de vos soins, les amena à des recherches nouvelles, vous désespéra, vous plaignit, vous consola, et vous fûtes contents tous quatre. Ah ! qu'une femme adroite a d'empire sur vous ! Et qu'elle est heureuse lorsqu'à ce jeu-là elle affecte tout, et n'y met jamais du sien !

Madame de T*** accompagna cette dernière phrase d'un soupir très-intelligent, et fait pour être décisif. C'était le coup de maître.

Je sentis qu'on venait de m'ôter un bandeau de dessus les yeux, et ne vis point celui qu'on y mettait. Je fus frappé de la vérité du portrait. Mon amante me parut la plus fausse de toutes les femmes, et je crus tenir l'être sensible. Je soupirai aussi, sans savoir à qui s'adressait ce soupir, sans démêler si le

regret ou l'espoir l'avait causé. On parut fâchée de m'avoir affligé, et de s'être laissée emporter trop loin dans une peinture qui pouvait paraître suspecte, étant faite par une femme.

Je ne concevais rien à tout ce que j'entendais. Nous enfilions la grande route du sentiment, et la reprenions de si haut, qu'il était impossible d'entrevoir le terme du voyage. Après beaucoup d'écarts, presque méthodiques, on me fit apercevoir, au bout d'une terrasse, un pavillon qui avait été le témoin des plus doux moments. On me détaillait sa situation, son ameublement. Quel dommage de n'en avoir pas la clef ! Tout en causant, nous approchions. Il se trouva ouvert : il ne lui manquait plus que la clarté du jour. Mais l'obscurité pouvait aussi lui prêter quelques charmes. D'ailleurs, je savais combien était charmant l'objet qui devait l'embellir.

Nous frémîmes en entrant : c'était un sanctuaire, et c'était celui de l'Amour ! Il s'empara de nous, nos genoux fléchirent. Il ne nous resta de force que celle que donne ce Dieu. Nos bras défaillants s'enlacèrent, et nous allâmes tomber, sans le moindre projet, sur un canapé qui occupait une partie du temple. La lune se couchait, et le dernier de ses rayons emporta bientôt le voile d'une pudeur qui, je crois, devenait importune. Tout se confondait dans les ténèbres. La main qui voulait me repousser sentait battre mon cœur ; on voulait me fuir, on retombait

plus attendrie. Nos âmes se rencontraient, se multipliaient; il en naissait une de chacun de nos baisers... Quand l'ivresse de nos sens nous eut rendus à nous-mêmes, nous ne pouvions retrouver l'usage de la voix, et nous nous entretenions dans le silence par le langage de la pensée. Elle se réfugiait dans mes bras, cachait sa tête dans mon sein, soupirait et se calmait à mes caresses; elle s'affligeait, se consolait et demandait de l'amour pour tout ce que l'amour venait de lui ravir.

Cet amour, qui l'effrayait dans un autre instant, la rassurait dans celui-ci. Si d'un côté on veut donner ce qu'on a laissé prendre, on veut de l'autre recevoir ce qu'on a dérobé; et, de part et d'autre, on se hâte d'obtenir une seconde victoire, pour s'assurer de sa conquête.

Tout ceci avait été un peu brusqué. Nous sentîmes notre faute. Nous reprîmes ce qui nous était échappé, avec plus de détail. Trop ardent, on est moins délicat. On court à la jouissance, en confondant toutes les délices qui la précèdent. On arrache un nœud, on déchire une gaze. Partout la volupté marque sa trace, et bientôt l'idole ressemble à la victime.

Plus calmes, l'air nous parut plus pur, plus frais. Nous n'avions pas entendu que la rivière, qui baignait les murs du pavillon, rompait le silence de la nuit par un murmure doux qui semblait d'accord

avec la tendre palpitation de nos cœurs. L'obscurité était trop grande pour laisser distinguer aucun objet; mais, à travers le crêpe transparent d'une belle nuit d'été, notre imagination faisait, d'une île qui était devant notre pavillon, un lieu enchanté. La rivière nous paraissait couverte d'Amours qui se jouaient dans les flots. Jamais les forêts de Gnide n'ont été si peuplées d'Amants, que nous en peuplions l'autre rive. Il n'y avait pour nous dans la nature que des couples heureux, et il n'y en avait point de plus heureux que nous. Nous aurions défié Psyché et l'Amour. J'étais aussi jeune que lui; elle me paraissait aussi charmante qu'elle. Plus abandonnée, elle me sembla plus ravissante encore. Chaque moment me livrait une beauté. Le flambeau de l'Amour me l'éclairait par les yeux de l'âme, et le plus sûr des sens confirmait mon bonheur. Quand la crainte est bannie, les caresses cherchent les caresses. Elles s'appellent plus tendrement : on ne veut plus qu'une faveur soit ravie. Si l'on diffère, c'est raffinement. Le refus est timide, et n'est qu'un tendre soin. On désire, on ne voudrait pas; c'est l'hommage qui plaît... le désir flatte... l'âme en est exaltée... on adore... on ne cédera point... on a cédé...

— Ah! me dit-elle, avec un son de voix céleste, sortons de ce dangereux séjour; sans cesse les désirs s'y reproduisent, et l'on est sans force pour leur résister.

Elle m'entraîne. Nous nous éloignons à regret ; elle tournait souvent la tête ; une flamme divine semblait briller sur le parvis.

— Tu l'as consacré pour moi, me disait-elle. Qui saurait jamais y plaire comme toi ? Comme tu sais aimer ! qu'elle est heureuse !

— Qui donc ? m'écriai-je avec étonnement. Ah ! si je dispense le bonheur, à quel être dans la nature pouvez-vous porter envie ?

Nous passâmes devant le banc de gazon, et nous nous arrêtâmes involontairement et avec une de ces émotions muettes, qui signifient beaucoup.

— Quel espace immense, me dit-elle alors, entre ce lieu-ci et le pavillon que nous venons de quitter ! Mon âme est si pleine de mon bonheur, qu'à peine puis-je me rappeler que j'ai pu vous résister. Je ne sentis point d'abord tout ce que ces mots renfermaient d'obligeant, et à quoi leur sens m'engageait.

— Eh bien ! lui dis-je, verrai-je se dissiper tout le charme dont mon imagination s'était remplie là-bas ? Ce lieu me sera-t-il toujours fatal ?

— En est-il qui puisse te l'être encore quand je suis avec toi ?

— Oui, sans doute, puisque je suis aussi malheureux dans celui-ci, que je viens d'être heureux dans l'autre. L'amour vrai veut des gages multipliés ; il croit n'avoir rien obtenu tant qu'il lui reste quelque chose à obtenir.

— Encore... Non, je ne puis permettre... Non, jamais...

Et elle me faisait toutes ces défenses-là d'un ton à n'être point obéie : ce que j'interprétais en perfection.

Je prie le lecteur de se ressouvenir que j'ai à peine vingt-cinq ans, et que les faits de cet âge n'engagent personne. Cependant la conversation changea d'objet ; elle devint moins sérieuse. On osa même plaisanter sur les plaisirs de l'amour, l'analyser, en séparer le moral, le réduire au simple, et prouver que les faveurs n'étaient que du plaisir ; qu'il n'y avait d'engagements réels (philosophiquement parlant), que ceux que l'on contractait avec le public, en le laissant pénétrer dans nos secrets, et en commettant avec lui quelques indiscretions.

— Quelle nuit délicieuse, dit-elle, nous venons de passer par l'attrait seul de ce plaisir, notre guide et notre excuse ! Si des raisons, je le suppose, nous forçaient à nous séparer demain, notre bonheur ignoré de toute la nature ne nous laisserait, par exemple, aucun lien à dénouer. Quelques regrets, dont un souvenir agréable serait le dédommagement... et puis, au fait, du plaisir, sans toutes les lenteurs, le tracas et la tyrannie des procédés d'usage.

Nous sommes tellement *machines* (et j'en rougis), qu'au lieu de toute la délicatesse qui me tourmentait avant la scène qui venait de se passer, j'entraîs

au moins pour moitié dans la hardiesse de ces principes ; je les trouvais sublimes, et je me sentais déjà une disposition très-prochaine à l'amour de la liberté.

— La belle nuit, me disait-elle, les beaux lieux ! Il y a huit ans que je les avais quittés ; mais ils n'ont rien perdu de leurs charmes ; ils viennent de reprendre pour moi tous ceux de la nouveauté. Nous n'oublierons jamais ce cabinet, n'est-il pas vrai ? Le château en recèle un plus charmant encore ; mais on ne peut rien vous montrer : vous êtes comme un enfant qui veut toucher à tout ce qu'il voit, et qui brise tout ce qu'il touche.

Un mouvement de curiosité, qui me surprit moi-même, me fit promettre de n'être que ce que l'on voudrait. Je protestai que j'étais devenu bien raisonnable. On changea de propos. Madame de T*** aimait mieux les raisons que la raison.

— Cette nuit, dit-elle, me paraîtrait complètement agréable, si je ne me faisais un reproche. Je suis fâchée, vraiment fâchée de ce que je vous ai dit de la Comtesse. Ce n'est pas que je veuille me plaindre de vous. Vous vous êtes conduit aussi *décemment* qu'il soit possible. La nouveauté pique, vous m'avez trouvée aimable, et j'aime à croire que vous étiez de bonne foi ; mais l'empire de l'habitude est si long à détruire, que je sens moi-même que je n'ai pas ce qu'il faut pour en venir à bout. J'ai d'ailleurs

épuisé tout ce que le cœur a de ressources pour enchaîner. Que pourriez-vous espérer maintenant près de moi ? Que pourriez-vous désirer ? Et que devient-on avec une femme, sans le désir et l'espérance ? Je vous ai tout prodigué : à peine peut-être me pardonneriez-vous un jour des plaisirs qui, après le moment de l'ivresse, vous abandonnent à la sévérité des réflexions... A propos, dites-moi donc, comment donc avez-vous trouvé mon mari ? Assez maussade, n'est-il pas vrai ? Le régime n'est point aimable ; je ne crois pas qu'il vous ait vu de sang-froid : notre amitié lui deviendrait suspecte. Il faudra ne pas prolonger ce premier voyage ; il prendrait de l'humeur. Dès qu'il viendra du monde, (et sans doute il en viendra)... D'ailleurs vous avez aussi vos ménagements à garder... Vous vous souvenez de l'air de Monsieur, hier en nous quittant ?..

Elle vit l'impression que me faisaient ces dernières paroles, et ajouta tout de suite :

— Il était plus gai, lorsqu'il fit arranger, avec tant de recherche, le cabinet dont je vous parlais tout à l'heure. C'était avant mon mariage ; il tient à mon appartement. Il n'a jamais été pour moi qu'un témoignage... des ressources artificielles dont M. de T^{***} avait besoin de fortifier son sentiment, et du peu de ressort que je donnais à son âme.

C'est ainsi que par intervalle elle excitait ma curiosité sur ce cabinet.

— Il tient à votre appartement, lui dis-je; quel plaisir d'y venger vos attraits offensés, de leur y restituer les vols qu'on leur a faits!

On trouva ceci d'un meilleur ton.

— Ah! lui dis-je, si j'étais choisi pour être le héros de cette vengeance, si le goût du moment pouvait faire oublier et réparer les langueurs de l'habitude...

Elle saisit, avec une intelligence très-prompte, ce que je voulais dire, et plus surprise que fâchée, elle reprit :

— Si vous me promettiez d'être sage...

Il faut l'avouer, je ne me sentais pas encore toute la ferveur, toute la dévotion qu'il fallait pour visiter les saints lieux; mais j'avais beaucoup de curiosité : ce n'était plus Madame de T*** que je désirais, c'était le cabinet. Nous étions rentrés. Les lampes des escaliers et des corridors étaient éteintes; nous errions dans un dédale. La maîtresse même du château en avait oublié les issues; enfin, nous arrivâmes à la porte de son appartement, de cet appartement qui renfermait ce réduit si vanté.

— Qu'allez-vous faire de moi? lui dis-je; que voulez-vous que je devienne? Me renverrez-vous ainsi seul dans l'obscurité? M'exposerez-vous à faire du bruit, à nous déceler, à nous trahir, à vous perdre?

Cette raison lui parut sans réplique.

— Vous me promettez donc...

— Tout... tout au monde.

On reçut mon serment avec l'espérance, bien entendu, que j'étais encore très-capable d'être parjure. Nous ouvrîmes doucement la porte : nous trouvâmes deux femmes endormies ; l'une jeune, l'autre plus âgée : cette dernière était celle de confiance ; ce fut elle qu'on éveilla. On lui parla à l'oreille. Bientôt je la vis sortir par une porte secrète, artistement fabriquée dans un lambris de la boiserie. Moi, je m'offris à remplir l'office de la femme qui dormait : on accepta mes services, on se débarrassa de tout ornement superflu. Un simple ruban retenait tous les cheveux, qui s'échappèrent en boucles flottantes. On y ajouta seulement une rose que j'avais cueillie dans le jardin, et que je tenais encore par distraction ; une robe ouverte remplaça tous les autres ajustements. Il n'y avait pas un nœud à toute cette parure ; je trouvai Madame de*** plus belle que jamais. Un peu de fatigue avait appesanti ses paupières, et donnait à ses regards une langueur plus intéressante, une expression plus douce. Le coloris de ses lèvres, plus vif que de coutume, relevait l'émail de ses dents, et rendait son sourire plus voluptueux. Des rougeurs éparses çà et là relevaient la blancheur de son teint et en attestaient la finesse. Ces traces du plaisir m'en rappelaient la jouissance. Enfin elle me parut, à la lumière, plus séduisante encore que mon imagination ne se l'était peinte dans nos plus doux moments. Le

lambris s'ouvrit de nouveau, et la discrète confidente disparut.

Près d'entrer, on m'arrêta :

— Souvenez-vous, me dit-on gravement, que vous serez censé n'avoir jamais vu, ni même soupçonné l'asile où vous allez être introduit. Point d'étourderie ; je suis tranquille sur le reste.

— La discrétion est ma vertu favorite ; on lui doit bien des instants de bonheur.

Tout cela avait l'air d'une initiation. On me fit traverser un petit corridor obscur, en me conduisant par la main. Mon cœur palpitait comme celui d'un jeune prosélyte que l'on éprouve avant la célébration des grands mystères.

— Mais votre Comtesse, me dit-elle en s'arrêtant..

J'allais répliquer ; les portes s'ouvrirent : l'admiration intercepta ma réponse. Je fus étonné, ravi ; je ne sais plus ce que je devins, et je commençai de bonne foi à croire à l'enchantement. La porte se referma, et je ne distinguai plus par où j'étais entré. Je ne vis plus qu'un bosquet aérien qui, sans issue, semblait ne tenir et ne porter sur rien ; enfin, je me trouvai comme dans une vaste cage entièrement de glaces, sur lesquelles les objets étaient si artistement peints, qu'elles produisaient l'illusion de tout ce qu'elles représentaient. On ne voyait intérieurement aucune lumière. Une lueur douce et céleste y péné-

trait, selon le besoin que chaque objet avait d'être plus ou moins aperçu. Des cassolettes exhalaient les plus agréables parfums ; des chiffres et des trophées dérobaient aux yeux la flamme des lampes qui éclairaient d'une manière magique ce lieu de délices. Le côté par où nous entrâmes représentait des portiques en treillages ornés de fleurs, et des berceaux dans chaque enfoncement. D'un autre côté, on voyait la statue de l'Amour distribuant des couronnes ; devant cette statue était un autel sur lequel on voyait briller une flamme ; au bas de cet autel, une coupe, des couronnes et des guirlandes. Un temple d'une architecture légère achevait d'orner ce côté : vis-à-vis était une grotte sombre. Le Dieu du mystère veillait à l'entrée. Le parquet, couvert d'un tapis *pluché*, imitait un épais gazon. Au haut du plafond, des Amours suspendaient des guirlandes qui se jouaient négligemment. Le quatrième côté, qui répondait aux portiques, était un dais sous lequel s'accumulait une quantité de carreaux, avec un baldaquin soutenu par des Amours.

Ce fut là qu'alla se jeter nonchalamment la Reine de ce lieu. Je tombai à ses pieds : elle se pencha vers moi, elle tendit les bras, et dans l'instant, grâce à ce groupe répété dans tous ses aspects, je vis cette île toute peuplée d'amants heureux. Les désirs se reproduisent par leur image.

— Laissez-vous, lui dis-je, ma tête sans couronne ?

Si près du trône, pourrai-je éprouver des rigueurs ?
pourriez-vous y prononcer un refus ?

— Et vos serments ! me répondit-elle, en se levant.

— J'étais un mortel quand je les fis ; vous m'avez
fait un Dieu : vous adorer, voilà mon seul serment.

— Venez, me dit-elle, l'ombre du mystère doit ca-
cher ma faiblesse ; venez...

En même temps, elle se rapprocha de la grotte.
A peine en avions-nous franchi l'entrée, que je ne
sais quel ressort, adroitement ménagé, nous en-
traîna. Portés par le même mouvement, nous tom-
bâmes mollement renversés sur un monceau de
coussins. L'obscurité régnait avec le silence dans ce
sanctuaire. Nos soupirs nous tinrent lieu de lan-
gage. Plus tendres, plus multipliés, plus ardents, ils
étaient les interprètes de nos sensations ; ils en mar-
quaient les degrés, et le dernier de tous, quelque
temps suspendu, nous avertit que nous devons
rendre grâce à l'Amour. Nous sortîmes de la grotte
pour aller lui porter notre hommage. La scène avait
changé. Au lieu du Temple et de la statue de l'Amour,
c'était celle du Dieu des Jardins. (Le même ressort
qui nous avait fait entrer dans la grotte, avait pro-
duit ce changement, en retournant la figure de
l'Amour et en renversant l'autel). Nous avions aussi
quelques grâces à rendre à ce nouveau Dieu. Nous
marchâmes à son temple, et il put lire dans mes
yeux que j'étais digne encore de me le rendre pro-

pice. La Déesse prit une couronne qu'elle me posa sur la tête, et me présenta une coupe, où je bus à pleins flots le nectar des Dieux.

— Hé bien ! me dit après quelques moments, la Fée de ce séjour, en soulevant à peine ses beaux yeux humides de volupté, aimez-vous jamais la Comtesse autant que moi ?

— J'avais oublié, lui répondis-je, que je dusse jamais retourner sur la terre.

Elle sourit, fit un signe, et tout disparut.

— Sortez bien vite, me dit en entrant la confidente ; il fait grand jour, on entend déjà du bruit dans le château.

Tout m'échappe avec la même rapidité que le réveil détruit un songe, et je me trouvai dans le corridor avant d'avoir pu reprendre mes sens. Je voulais regagner ma chambre ; mais où l'aller prendre ? Toute information me dénonçait, toute méprise était une indiscretion. Le parti le plus prudent me parut de descendre dans le jardin, où je résolus de rester jusqu'à ce que je pusse rentrer avec vraisemblance d'une promenade du matin. La fraîcheur et l'air pur de ce moment calmèrent par degrés mon imagination, et en chassèrent le merveilleux. Au lieu d'une nature enchantée, je ne vis qu'une nature naïve. Je sentais la vérité rentrer dans mon âme, mes pensées naître sans trouble, et se suivre avec ordre : je respirais. Je n'eus rien de plus pressé alors

que de me demander si j'étais l'amant de celle que je venais de quitter, et je fus bien surpris de ne savoir que me répondre. Qui m'eût dit hier à l'Opéra que je pourrais aujourd'hui me faire cette question-là ? Moi, qui croyais savoir qu'elle aimait éperdûment, et depuis deux ans, le Marquis de*** ! Moi, qui me croyais tellement épris de la Comtesse, qu'il devait m'être impossible de lui devenir infidèle ! Quoi ! hier ! Madame de T***, est-il bien vrai ? aurait-elle rompu avec le Marquis ? m'a-t-elle pris pour lui succéder, ou seulement pour le punir ? Quelle aventure ! quelle nuit ! et je m'interrogeais pour savoir si je ne rêvais pas encore. Je m'étais assis, et ne cessant de raisonner avec moi-même, je ne savais trop à quoi me fixer ; je soupçonnais, je doutais, puis j'étais persuadé, convaincu, et puis je ne croyais plus rien. Tandis que je flottais dans ces incertitudes, j'entendis du bruit près de moi ; je levai les yeux, me les frottai ; je ne pouvais croire... c'était... qui?... le Marquis.

— Tu ne m'attendais pas si matin, n'est-il pas vrai ? Eh bien ! comment cela s'est-il passé ?

— Tu savais donc que j'étais ici ? lui demandai-je.

— Oui vraiment ; on me le fit dire hier au moment de votre départ. As-tu bien joué ton personnage ? le mari a-t-il trouvé ton arrivée bien ridicule ? quand te renvoie-t-on ? J'ai pourvu à tout ; je t'amène une bonne chaise qui sera à tes ordres. C'est à

charge d'autant. Il fallait un écuyer à Madame de T***, tu lui en as servi, tu l'as amusée sur la route; c'est tout ce qu'elle voulait, et ma reconnaissance...

— Oh! non, non, je sers avec générosité; et dans cette occasion, Madame de T*** pourrait te dire que j'y ai mis un zèle au-dessus des pouvoirs de ta reconnaissance.

Il venait de débrouiller le mystère de la veille, et de me donner la clef du reste. Je sentis dans l'instant mon nouveau rôle. Chaque mot était en situation, et me donnait envie de rire. Au fait, il était difficile de ne pas trouver très-plaisant tout ce qui s'était passé.

— Mais pourquoi venir si tôt? dis-je au Marquis; il me semble qu'il eût été plus prudent....

— Tout est prévu: c'est le hasard qui semble me conduire ici; je suis censé revenir d'une campagne voisine. Madame de T*** ne t'a donc pas mis au fait? Je lui veux du mal de ce défaut de confiance, après ce que tu faisais pour nous.

— Elle avait sans doute ses raisons, et peut-être, si elle eût parlé, n'aurais-je pas joué si bien mon personnage.

— Cela, mon cher, a donc été bien plaisant? conte-moi tous les détails... conte donc.

— Ah!... un moment. Je ne savais pas que tout

ceci était une comédie; et, bien que je sois pour quelque chose dans la pièce...

— Tu n'avais pas le beau rôle.

— Va, va, rassure-toi, il n'y a point de mauvais rôles pour de bons acteurs.

— J'entends : tu t'en es bien tiré.

— Merveilleusement!

— Et Madame de T***?

— Sublime ! elle a tous les genres.

— Conçois-tu qu'on ait pu fixer cette femme-là ? Cela m'a donné de la peine ; mais j'ai amené son caractère au point que c'est peut-être la femme de Paris sur la fidélité de laquelle il y a le plus à compter.

— C'est bien voir les choses.

— C'est mon talent à moi ; toute son inconstance n'était que frivolité, dérèglement d'imagination : il fallait s'emparer de cette âme-là.

— C'est le bon parti.

— N'est-il pas vrai ? tu n'as pas d'idée de la force de son attachement pour moi : au fait, elle est charmante, tu seras forcé d'en convenir. Entre nous, je ne lui connais qu'un défaut, c'est que la nature, en lui donnant tout, lui a refusé cette flamme divine qui met le comble à tous ses bienfaits ; elle fait tout naître, tout sentir, et elle n'éprouve rien : c'est un marbre.

— Il faut t'en croire sur ta parole, car moi, je ne

puis... Mais sais-tu que tu connais cette femme-là comme si tu étais son mari : vraiment, c'est à s'y tromper, et si je n'eusse pas soupé hier avec le véritable...

— A propos, a-t-il été bien bon ?

— Jamais on n'a été plus mari que cela.

— Oh ! la bonne aventure ! Mais tu n'en ris pas assez à mon gré ! Tu ne sens donc pas tout le comique de ce qui t'arrive ? Conviens que le théâtre du monde offre des choses bien étranges, qu'il s'y passe des scènes bien divertissantes. Rentrons : j'ai de l'impatience d'en rire avec Madame de T***. Il doit faire jour chez elle : j'ai dit que j'arriverais de bonne heure ; déçemment, il faudrait commencer par le mari : viens chez toi, je veux remettre un peu de poudre. On t'a donc bien pris pour un amant ?

— Tu jugeras de mes succès par la réception qu'on va me faire. Il est neuf heures ; allons de ce pas chez Monsieur. Je voulais éviter mon appartement, et pour cause. Chemin faisant, le hasard m'y amena ; la porte restée ouverte, nous laissa voir mon valet de chambre qui dormait dans un fauteuil ; une bougie expirait près de lui. En s'éveillant au bruit, il présente étourdimement ma robe de chambre au Marquis, en lui faisant quelques reproches sur l'heure à laquelle il rentrait : j'étais sur les épines. Mais le Marquis était si disposé à s'abuser, qu'il ne vit rien en lui qu'un rêveur qui lui apprêtait à rire. Je don-

nai mes ordres, pour mon départ, à mon homme, qui ne savait ce que tout cela voulait dire, et nous passâmes chez Monsieur. Vous imaginez bien qui fut accueilli ? ce ne fut pas moi : c'est dans l'ordre. On fit à mon ami les plus grandes instances pour s'arrêter ; on voulut le conduire chez Madame, dans l'espérance qu'elle le déterminerait. Quant à moi, on n'osait, disait-on, me faire la même proposition, car on me trouvait trop abattu, pour douter que l'air du pays ne me fût vraiment pas funeste. En conséquence, on me conseilla de regagner la ville. Le Marquis m'offrit sa chaise, je l'acceptai : tout allait à merveille, et nous étions tous contents. Je voulais cependant voir encore Madame de T*** ; c'était une jouissance que je ne pouvais me refuser. Mon impatience était partagée par mon ami, qui ne concevait rien à ce sommeil, et qui était bien loin d'en pénétrer la cause. Il me dit en sortant de chez Monsieur de T*** :

— Cela n'est-il pas admirable ? Quand on lui aurait communiqué ses répliques, aurait-il pu mieux dire ? Au vrai, c'est un fort galant homme, et, tout bien considéré, je suis très-aise de ce raccommodement. Cela fera une bonne maison, et tu conviendras que, pour en faire les honneurs, il ne pouvait mieux choisir que sa femme.

Personne n'était plus que moi pénétré de cette vérité.

— Quelque plaisant que cela soit, mon cher, *motus* ; le mystère devient plus essentiel que jamais. Je saurai faire entendre à Madame de T*** que son secret ne saurait être en de meilleures mains.

— Crois, mon ami, qu'elle compte sur moi, et tu le vois, son sommeil n'en est point troublé. Oh ! il faut convenir que tu n'as pas ton second pour endormir une femme.

— Et un mari, mon cher, un amant même au besoin.

On avertit enfin qu'on pouvait entrer chez Madame de T*** ; nous nous y rendîmes avec empressement.

— Je vous annonce, Madame, dit en entrant notre causeur, vos deux meilleurs amis.

— Je tremblais, me dit Madame de T***, que vous ne fussiez parti avant mon réveil, et je vous sais gré d'avoir senti le chagrin que cela m'aurait fait.

Elle nous examinait l'un et l'autre ; mais elle fut bientôt rassurée par la sécurité du Marquis, qui continua de me plaisanter. Elle en rit avec moi autant qu'il le fallait pour me consoler, sans se dégrader à mes yeux ; adressa à l'autre des propos tendres, à moi d'honnêtes et *décents* ; elle badina, et ne plaisanta point.

— Madame, dit le Marquis, il a fini son rôle aussi bien qu'il l'avait commencé.

Elle répondit gravement :

— J'étais sûre du succès de tous ceux qu'on confierait à Monsieur.

Il lui raconta ce qui venait de se passer chez son mari; elle me regarda, m'approuva, et ne rit point.

— Pour moi, dit le Marquis, qui avait juré de ne plus finir, je suis enchanté de tout ceci : c'est un ami que nous nous sommes fait, Madame. Je te le répète encore, notre reconnaissance...

— Eh! Monsieur, dit Madame de T***, brisons là-dessus, et croyez que j'ai senti tout ce que je dois à Monsieur.

On annonça M. de T***, et nous nous trouvâmes tous en situation. M. de T*** m'avait persifflé et me renvoyait; mon ami le dupait et se moquait de moi; je le lui rendais, tout en admirant Madame de T*** qui nous jouait tous, sans perdre rien de la dignité de son caractère.

Après avoir joui quelques instans de cette scène, je sentis que celui de mon départ était arrivé. Je me retirais, Madame de T*** me suivit, feignant de vouloir me donner une commission.

— Adieu, Monsieur; je vous dois bien des plaisirs, mais je vous ai payé d'un beau rêve. Dans ce moment, votre amour vous rappelle, et celle qui en est l'objet en est digne. Si je lui ai dérobé quelques transports, je vous rends à elle plus tendre, plus

délicat et plus sensible... Adieu ! encore une fois, vous êtes charmant... Ne me brouillez pas avec la Comtesse.

Elle me serra la main, et me quitta.

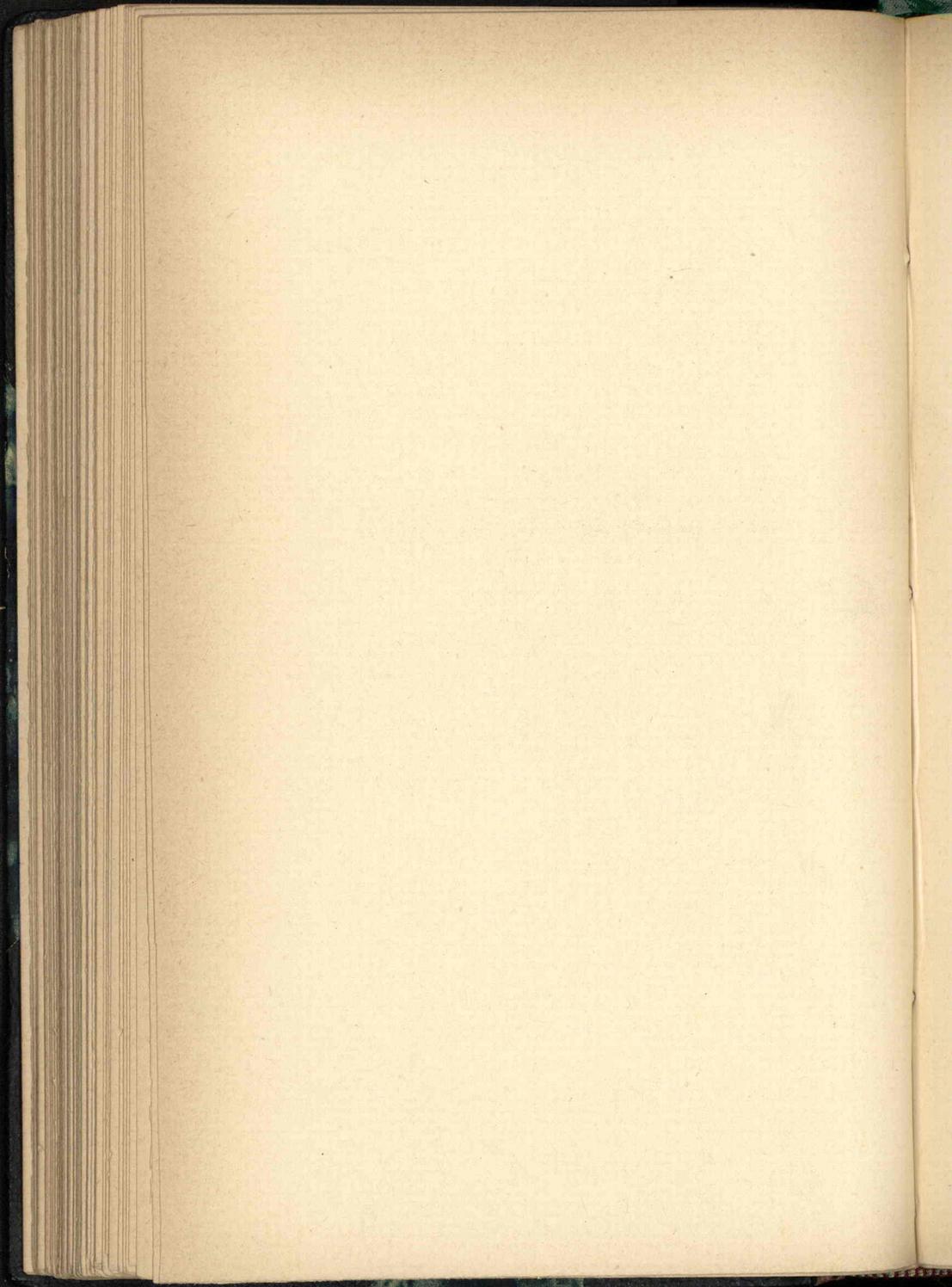
Je montai dans la voiture qui m'attendait ; je cherchai bien la morale de toute cette aventure, et... je n'en trouvai point.



IMPRIMÉ A ÉVREUX, PAR CHARLES HÉRISSEY

Le vingt-neuf juillet mil huit cent soixante-dix-neuf

POUR J. LEMONNYER, LIBRAIRE A ROUEN.



CATALOGUE
DE LA
LIBRAIRIE J. LEMONNYER



ROUEN
Rue des Carmes et passage Saint-Herbland.

—
1879

LIBRARY

UNIVERSITY OF TORONTO



CONTEURS DU XVIII^e SIÈCLE

Ornés de vignettes à mi-page.

CONTES ET NOUVELLES EN VERS

PAR VOLTAIRE, VERGIER, GRÉCOURT, FIRON, DORAT,
SAINT-LAMBERT, ETC., ETC.

2 jolis volumes in-16, papier vergé, caractères elzéviens, ornés de 46 vignettes en taille-douce et de 4 portraits-médallions sur les titres, par DUPLESSIS-BERTAUX. Les 2 volumes. 30 fr. »

Il a été tiré à part pour les amateurs, avec justification spéciale et numérotés :

150 exemplaires sur papier vergé de Hollande, petit in-8 écu.	Les deux volumes.	50 fr.
150 exempl. sur pap. Wathman.	—	60
50 exempl. sur pap. de Chine.	—	70
4 exempl. sur peau de vélin.	—	300

CONTES ET NOUVELLES EN VERS

PAR M. DE LA FONTAINE

2 forts volumes in-16, papier vergé, caractères elzéviens, ornés des 77 charmantes vignettes à mi-page de DUPLESSIS-BERTAUX, de deux portraits-

médailles sur les titres, et d'un beau portrait de La Fontaine. Les deux volumes. 40 fr. »

Il a été tiré à part pour les amateurs, avec justification spéciale et numérotés :

150 exemplaires sur papier vergé de Hollande, petit in-8 écu.	Les deux volumes.	60 fr.
150 exempl. sur pap. Wathman.	—	70
50 exempl. sur pap. de Chine.	—	80
4 exempl. sur peau de vélin.	—	350

LE FOND DU SAC

Recueil de Contes en vers

PAR NOGARET ET AUTRES CONTEURS DU XVIII^e SIÈCLE

2 jolis volumes in-16, papier vergé, caractères elzéviens, fleurons et culs-de-lampe, ornés d'un très beau frontispice et de 21 gravures en taille-douce, à mi-page, dans le genre des vignettes de DUPLESSIS-BERTAUX. Les deux volumes. 30 fr. »

(*Le premier volume est seul paru. Le second sera mis en vente dans la première quinzaine d'octobre.*)

Il a été tiré à part pour les amateurs, avec justification spéciale et numérotés :

150 exemplaires sur papier vergé de Hollande, petit in-8 écu.	Les deux volumes.	50 fr.
150 exempl. sur pap. Wathman.	—	60
50 exempl. sur pap. de Chine.	—	70
4 exempl. sur peau de vélin.	—	300

Parmi les jolis livres à gravures du xviii^e siècle, deux des plus rares et des plus affectionnés des amateurs, sont le *Recueil des meilleurs Contes en vers* et *Le Fond du Sac*,

édités par Cazin en 1778, avec les charmantes illustrations de Duplessis-Bertaux, et cotés aujourd'hui de 300 à 400 fr.

L'édition nouvelle que M. Leclère, libraire à Paris, fit paraître en 1862, avec le goût délicat d'un véritable bibliophile, fut tardivement appréciée peut-être; mais aujourd'hui elle est vivement recherchée par les amateurs qui la payent jusqu'à trois et quatre fois son prix de publication.

Nous n'avons rien négligé pour que la réimpression que nous annonçons aujourd'hui soit digne de son aînée. Les planches de Duplessis-Bertaux ont été retouchées avec un art infini par M. Lamour, et le tirage des gravures, confié à M. Dorval, imprimeur en taille-douce, lui fait le plus grand honneur. Le papier, fabriqué spécialement pour notre édition, sort de chez MM. Morel et C^{ie}, et M. Hérissey, d'Evreux, donne tous ses soins à l'impression typographique. Malgré un surcroît considérable de dépenses, nous avons donné dans les *Contes de La Fontaine*, un portrait de l'auteur, avec un joli encadrement genre XVIII^e siècle, et sept figures de Duplessis-Bertaux, que M. Leclère avait, par économie sans doute, négligé de faire entrer dans son édition. Trois de ces vignettes appartiennent à JOCONDE; trois à LA GAGEURE DES TROIS COMMÈRES et une au ROI CANDAULE.

Le FOND DU SAC a été tellement augmenté, qu'il forme une véritable publication nouvelle et inédite. Au lieu des dix-huit contes de Nogaret que contenait le FOND DU SAC de M. Leclère, notre premier volume seul en contient cinquante-huit, empruntés tous aux CONTES EN VERS du même auteur, édition rarissime de *Paris, Debray*, 1810, deux volumes in-12. Toutes les vignettes de l'ancienne édition servent à l'illustration de ce premier volume, qui renferme en plus une charmante vignette inédite.

Le second volume, en ce moment en préparation, contiendra les contes les plus amusants des auteurs du XVIII^e siècle dont les œuvres n'ont point été réimprimées. Il sera orné de 10 charmantes vignettes à mi-page, d'après les dessins de l'un de nos meilleurs artistes, gravés par M. Champollion, dont le talent d'aqua-fortiste est aujourd'hui si apprécié des amateurs.

 SOUSCRIPTION

Les trois ouvrages précédents se vendent séparément, aux prix indiqués.

Nous avons établi pour les souscripteurs aux six volumes, une réduction de 25 p. 100 en moyenne sur les divers papiers des *CONTES DE LA FONTAINE*.

Le prix des six volumes, *par collection*, se trouve ainsi fixé :

Format in-16 vergé, le volume.	15 fr.	»
Papier vergé, in-8 écu, le volume.	25	»
Papier Wathman.	—	30 »
Papier de Chine.	—	35 »

Le payement des volumes se fait au comptant, après réception.

Des délais spéciaux sont accordés aux libraires qui sont en compte avec notre maison.

Nous donnons ci-contre, un spécimen du caractère et des gravures de notre réimpression.



Spécimen du texte et des gravures.



LES CERISES

CONTE TIRÉ DU « MOYEN DE PARVENIR »

CERTAIN Seigneur, le nom n'importe guère,
Étoit l'effroi, la terreur du pays;
Hardi quiconque eût osé lui déplaire :
Personne aussi ne l'avoit entrepris
Impunément. Pour n'avoir point de guerre,
Voisin n'étoit qui ne lui fit la cour.
Pour ses ébats il pointoit sur sa tour
Des fauconneaux, attendant en liesse
Le voyageur ; puis, sans lui faire mal,
De dessous lui vous tiroit son cheval.



CURIOSITÉS BIBLIOGRAPHIQUES

Charmantes plaquettes, petit in-8, tirées avec le plus grand soin par Hérissey d'Evreux, sur beau papier vélin teinté, et ornées de fleurons, culs-de-lampe et lettres ornées. Tirage à 290 exemplaires sur ce papier, numérotés de 61 à 350.

Il a été fait un tirage spécial pour les amateurs, à 10 exemplaires sur PAPIERS DE COULEUR, numérotés de 1 à 10, et à 50 exemplaires sur PAPIER WATHMAN, numérotés de 11 à 60.

I. — VADÉ. La Pipe cassée, poème épitragipoissardi-héroicomique. Nouvelle édition enrichie de 4 jolies vignettes en taille-douce, d'après Eisen.

Papier teinté, le volume.	5 fr. »
Papier Wathman. —	8 »
Papier de couleur. —	12 »

II. — DISSERTATION SUR les idées morales des Grecs et sur le danger de lire Platon, par M. Audé, bibliophile.

Papier teinté, le volume.	3 fr. »
Papier Wathman. —	5 »
Papier de couleur. —	8 »

III. — J.-J. RAPSAET. Les Droits du Seigneur. Recherches sur l'origine et la nature des Droits connus anciennement sous les noms de Droits des premières nuits, de Markette, d'Afforage, Marcheta, Maritagium et Bumède. Réimpression textuelle sur l'édition originale de Gand, 1817.

Papier teinté, le volume.	3 fr. »
Papier Wathman. —	5 »
Papier de couleur. —	8 »

IV. — I. DE BORN. La Monacologie, ou Histoire naturelle des Moines, traduite de l'original latin, par Broussonnet. Réimpression textuelle sur l'édition originale française de 1784, avec nombreuses figures dans le texte.

Papier teinté, le volume.	5 fr. »
Papier Wathman. —	8 »
Papier de couleur. —	12 »

V. — FANTAISIE SCATOLOGIQUE. Une Parodie curieuse de l'*Art poétique* de Boileau, tirée d'un Almanach de poche du XVIII^e siècle, réimprimée pour les Pantagruélistes, avec Avant-propos par Le Corvaisier junior.

Papier teinté, le volume.	2 fr. »
Papier Wathman. —	3 »
Papier de couleur. —	5 »

VI. — VIVANT-DENON. Point de lendemain, conte, orné d'une délicieuse vignette sur acier à mi-page et inédite.

Papier teinté, le volume.	3 fr. »
Papier Wathman. —	5 »
Papier de couleur. —	8 »

En préparation :

VII. — ÉLOGE DE LA SERINGUE, avec un projet pour la perfectionner. Réimpression textuelle sur l'édition originale de 1757, ornée d'une jolie vignette à mi-page.

Papier teinté, le volume.	3 fr. »
Papier Wathman. —	5 »
Papier de couleur. —	8 »



HISTOIRE
DE
MADELEINE BAVENT

Religieuse du Monastère St-Louis de Louviers

PAR
LE R. P. DESMARETS

*Réimpression textuelle sur l'édition rarissime de 1652
précédée*

D'UNE NOTICE BIO-BIBLIOGRAPHIQUE

ET SUIVIE DE PLUSIEURS PIÈCES SUPPLÉMENTAIRES

*Ornée d'un Frontispice et d'une Vue de l'ancien couvent de
Saint-Louis, gravés à l'eau-forte.*

*Rouen, J. Lemonnyer, 1878, un beau volume
in-8, de plus de 200 pages, papier de Hollande,
caractères elzévirien. Tirage à 150 exemplaires nu-
mérotes. (Quelques exempl. seulement). 20 fr. »*

*L'un des 25 exemplaires en grand papier vergé de
Hollande, tirés dans le format in-4, avec justification
spéciale, demi-reliure maroq. rouge du Levant, dos
à petits fers, coins, tête dor., non rog. 60 fr. »*

*— Un second exemplaire en grand papier, su-
perbe reliure d'amateur, avec attributs, riches orne-
ments sur plats et sur le dos, dentelle intérieure,
tr. dorée. (Bosquet.) 100 fr. »*

*Ces deux exemplaires sont les seuls qui nous
restent en grand papier.*

De tous les procès de possession et de sorcellerie, celui

des Religieuses de Saint-Louis de Louviers est à coup sûr l'un des plus intéressants et des plus curieux. S'il n'a pas eu, au point de vue historique, le même retentissement que celui de Loudun, il ne faut peut-être attribuer ce fait qu'à l'arrêt du Parlement de Rouen, qui, pour effacer jusqu'au souvenir de l'inique jugement qu'il avait rendu, ordonna, l'année suivante, la destruction de toutes les pièces se rapportant à cette scandaleuse affaire.

Parmi les documents intéressants qui furent ainsi rigoureusement détruits, il en est un surtout dont la rareté fait aujourd'hui le désespoir des amateurs de curiosités rétrospectives et qui résume à lui seul tous les autres. C'est la *Confession de Madeleine Bavent*, dont nous offrons aujourd'hui aux amateurs une réimpression textuelle.

Nous ne pouvons entrer ici dans de longs développements sur Madeleine Bavent. Il faudrait reproduire en entier la notice historique que nous lui consacrons dans notre réimpression. Ce que nous pouvons affirmer toutefois, c'est que sa *Confession* est un document précieux dans lequel on trouve les plus étranges révélations sur les faits scandaleux qui se passaient au couvent de Saint-Louis. Floquet, dans sa remarquable *Histoire du Parlement de Normandie* lui consacre un long chapitre d'où nous extrayons les lignes suivantes :

« ... Agréable au curé David, Madeleine Bavent n'avait
« pas moins su plaire à Mathurin Picard, qui, devenu
« directeur, et continuant toutes les infamies établies avant
« lui, fit de Madeleine sa complice privilégiée et l'instrument de ses criminels desseins sur le couvent tout entier.
« Il faut taire l'impur commerce qui s'était établi entre
« l'indigne prêtre et cette folle fille, qu'une violente affection
« hystérique livrait en proie à ce satyre; leurs familiarités
« coupables, qui, ne gardant aucune mesure, profanaient
« chaque jour les lieux saints, l'église, l'autel, l'eucharistie,
« la pénitence, et qui, aussi téméraires, aussi imprudentes

« qu'elles étaient infâmes, ne purent pas toujours échapper
« aux regards... »

On comprend par ces quelques réflexions de M. Floquet, que nous ayons tenu à ce que notre publication, par son prix et par son tirage, ne pût s'adresser qu'à une catégorie choisie d'érudits et de bibliophiles. Nous l'avons fait précéder d'une *Notice historique*, aussi complète que possible, et d'une *Bibliographie raisonnée* de tous les ouvrages qui s'y rattachent. Elle servira de guide aux amateurs pour compléter le dossier de ce procès de sorcellerie, commencé à Louviers, et qui eut son dénouement sur le bûcher de la place du Vieux-Marché de Rouen.

Parmi les documents assez nombreux qui furent publiés, à l'occasion de ce célèbre procès, trois seulement méritaient les honneurs d'une réimpression. Nous les avons reproduits textuellement sur les éditions originales, à la suite de la *Confession de Madeleine Bavent*, et pour que rien ne manquât à notre livre, nous l'avons orné de deux eaux-fortes représentant *Un Exorcisme au Couvent de Saint-Louis de Louviers*, et la *Vue de l'ancienne Église du Couvent*.





LES VIES
DES
DAMES GALANTES

Tirées

DES MÉMOIRES DE MESSIRE DE BOURDEILLE
SEIGNEUR DE BRANTOME

3 volumes in-16, imprimés avec grand luxe sur papier de Hollande, fleurons, vignettes et culs-de-lampe et ornés de 11 charmantes gravures dessinées à l'eau-forte par Champollion, d'après les dessins de Pille. Tirage à petit nombre. 30 fr.

Il a été tiré en plus pour les amateurs :

1° Dans le format in-16 :

25 exemplaires sur papier Wathman.	60 fr.
25 — — de Chine.	60 fr.

2° Dans le grand format :

160 exemplaires sur papier de Hollande de Van Gelder.	50 fr.
20 exemplaires sur papier de Chine.	100 fr.
20 — — Wathman, dont	
10 avec les gravures en premier état.	115 fr.

Toutes les gravures des exemplaires de choix sont AVANT
LA LETTRE.

(Ci-contre un spécimen des gravures.)





LIVRES D'AMATEUR

A PETIT NOMBRE D'EXEMPLAIRES

EN VENTE A NOTRE LIBRAIRIE

LA FONTAINE. Contes et nouvelles en vers, édition dite des *Fermiers-généraux*. Portrait d'après Rigault, gravé par Ficquet; figures d'Eisen, vignettes et culs-de-lampe. Paris, Barraud, 1874, 2 vol. in-8 brochés, en carton. Exemplaire sur PAPIER DE CHINE, numéroté. 150 fr. »

— LE MÊME OUVRAGE, superbe exemplaire sur PAPIER WATHMAN, broché, en carton, numéroté; figures sur Chine, montées sur Wathman. 200 fr. »

Les suites de gravures en sanguine sur Chine volant et sur Chine, monté sur Wathman, que nous avons précédemment annoncées, sont épuisées.

MÉMOIRES SECRETS sur le règne de Louis XIV, la Régence et le règne de Louis XV, par Duclos. Nouvelle édition augmentée d'une Notice sur la vie et les ouvrages de Duclos, de notes et d'un index, par E. Campardon. Paris, J. Gay, 1864, 2 beaux vol. in-8, papier vergé de Hollande, tirage à 195 exemplaires numérotés. EXEMPLAIRES EN GRAND PAPIER. 10 fr. »

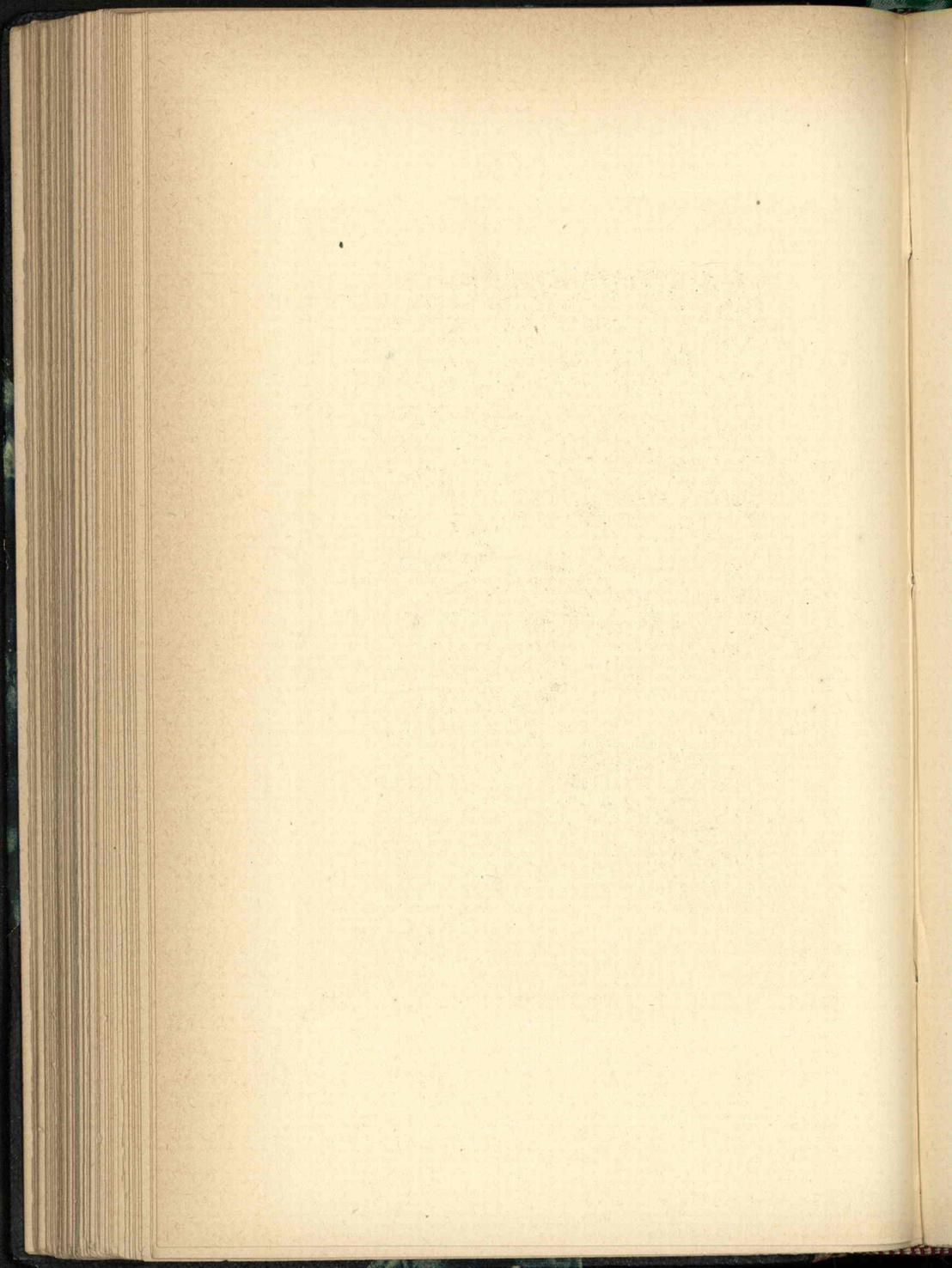
LE CHANSONNIER HUGUENOT du XVII^e siècle. Paris, Tross, 1871, 2 vol. in-16, br., imprimés avec le



F. Champollion sc.

Arnaud & Labat éd

Imp. A. Salmon



plus grand soin sur papier vergé de Hollande.
EXEMPLAIRES EN GRAND PAPIER. 15 fr. »

A. DINAUX. Les Sociétés badines, bachiques, chan-
tantes et littéraires; leur histoire et leurs travaux.
Ouvrage revu et classé par M. Gustave Brunet,
avec un beau portrait de l'auteur à l'eau-forte,
dessiné et gravé par Staal. Paris, 1867, 2 beaux
vol. in-8. 12 fr. »

VECCELLIO. Costumes anciens et modernes, contenant
513 figures, dessinés fidèlement d'après l'original,
par Gérard Séguin, gravés par Huyot, et accom-
pagnés en regard, du texte italien et de la tra-
duction française. Paris, Ambr. Firmin Didot
2 beaux vol. in-8, br., couverture illustrée. 20 fr. »

AMBR. FIRMIN DIDOT. Essai typographique et biblio-
graphique sur l'Histoire de la gravure sur bois,
pour faire suite aux *Costumes anciens et modernes*
de Vecellio. Paris, 1863, vol. in-8, br., couver-
ture illustrée. 5 fr. »

CONTES GRIVOIS en vers par un Épicurien, dédié à
tous ceux qui aiment à rire. Paris, 1869, 1 vol.
in-8, de 144 pages, br. 5 fr. »
Curiosité bibliographique.

L'ABBÉ BOILEAU. De l'Abus des nuditez de Gorge.
Gand, 1857, 1 vol. in-12, br. 5 fr. »

DISCOURS SUR LA NUDITÉ DES MAMELLES DES FEMMES,
par un Révérend Père capucin. Publié pour la
première fois, d'après un manuscrit du xviii^e siècle,
avec une préface et une bibliographie. Gand, 1856,
1 vol. in-8, vignette sur le titre. 5 fr. »

J. LEMONNYER. Les journaux de Paris pendant la

Commune. Revue bibliographique complète de la presse parisienne, du 19 mars au 27 mai 1871, avec l'indication détaillée des titres, sous-titres, devises, formats, prix et transformations de chaque journal; les noms de ses rédacteurs gérants et imprimeurs; le nombre de numéros parus; les éditions doubles, les numéros rares, les réimpressions et le moyen de les reconnaître, etc., etc. *Paris*, 1871, 1 joli vol. gr. in-18. 5 fr. »

JOURNAL DES INSPECTEURS de M. de Sartines. Documents inédits sur le règne de Louis XV. *Bruxelles et Paris*, 1863, 1 vol. in-12. 5 fr. »

LÉGENDES FLAMANDES, par Ch. de Coster. Les Frères de la Trogne. — Blanche, Claire et Candide. — Le sire Halewyn. — Smetse Smee, le forgeron gantois. — Edition de luxe, couverture illustrée, ornée de huit belles eaux-fortes, par Dillens, Félicien Rops, etc. 1 vol. in-8, de 240 pages. *Rare.* 10 fr. »

MADAME LA COMTESSE DE MAURE, sa vie et sa correspondance, suivies des maximes de M^{me} de Sablé, et d'une étude sur la vie de M^{lle} de Vandy, par Ed. Barthélémy. *Paris, Gay*, 1863, 1 beau vol. in-12. EXEMPLAIRES EN GRAND PAPIER, numérotés, tirés à 80 exemplaires sur ce papier. 5 fr. »

ŒUVRES POÉTIQUES de Jean Bastier de la Péruse, angoumois, 1529-1554. Nouvelle édition publiée par C. Gellibert des Séguins. 1 beau vol. in-8, papier vergé, tiré à 200 exemplaires, dont 100 seulement ont été mis dans le commerce. 10 fr. »



GRAVURES

PORTRAITS — EAUX-FORTES — FRONTISPICES

SUITES DE GRAVURES

PORTRAITS

Première série. — Portraits en taille-douce des collections Gay et Leclère, pouvant illustrer les formats in-12 et in-8.

BUFFON. — COLLÉ, le chansonnier (emblèmes galants).
— LA FONTAINE. — CLÉMENT MAROT. — MARGUERITE DE NAVARRE. — MAYNARD. — RABELAIS. — VILLON. — VOLTAIRE.

Epreuves sur papier vergé.	1 fr. »
— sur Chine volant, noires.	1 fr. 25
— en couleur, bleu, bistre ou rouge.	1 fr. 50
Les quatre états, pris ensemble.	4 fr. »

Deuxième série. — Portraits à l'eau-forte des ÉDITIONS LEMERRE, sur Chine volant, de format in-8, pouvant illustrer l'in-12 et l'in-18.

AMYOT. — ASSELINEAU. — THÉOD. DE BANVILLE. — BARBEY D'AUREVILLY. — BAUDELAIRE (4 portraits). — BEAUMARCHAIS. — REMI BELLEAU. — BERNARDIN DE SAINT-PIERRE. — BOILEAU. — BRIZEUX. — CHATEAUBRIAND. — ANDRÉ CHÉNIER. — COPPÉE. — COURRIER. — DAURAT. — DETRÉ. — JOACHIM DU BELLAY. — DUMAS PÈRE. — THÉOPH. GAUTIER. — GLATIGNY (2 portraits). — EDM. DE GONCOURT. — J. DE GONCOURT. — LÉON GOZLAN. — VICTOR HUGO (5 portraits). — JODELLE. — LABRUYÈRE. — LA FONTAINE (2 portraits). — LAROCHEFOUCAULD. — LECONTE DE LISLE. — JEAN

LEHOUX. — A. LEMOYNE. — LE SAGE. — XAV. DE MAISTRE.
— MOLIERE. — ALF. DE MUSSET (5 portraits). — PASCAL.
— PONTUS DE THIARD. — L'ABBÉ PRÉVOST. — RABELAIS. —
— RACINE (2 portraits). — H. REGNAULT. — REGNIER. —
— SAINTE-BEUVE. — SHAKESPEARE. — SOULARY. — SULLY-
— PRUDHOMME. — VOLTAIRE.

Chaque portrait, au choix.

1 fr. 50.

Troisième série. — Portraits d'acteurs, d'artistes et d'hommes de lettres contemporains, dessinés et gravés à l'eau-forte par Guillaumot fils. Epreuves sur Chine volant, *avant lettre*, format in-8, pouvant illustrer l'in-12 et l'in-18.

EDM. ABOUT. — EM. AUGIER. — BERLIOZ. — BERTHELIER.
— BONNAT, peintre. — BRESSANT. — CHAMPFLEURY. — CHA-
— TRIAN. — J. CLARETIE. — F. COPPÉE. — COQUELIN AINÉ. —
— COROT. — M^{lle} CROIZETTE. — FÉLIC. DAVID. — VIRG. DÉ-
— JAZET. — DIAZ. — DUMAS FILS. — ERCKMANN. — M^{lle} FAR-
— GUEIL. — FAURE. — FEBVRE. — OCT. FEUILLET. — CH. GAR-
— NIER. — THÉOPH. GAUTIER. — GÉROME. — ARS. HOUSSAYE.
— VICTOR HUGO. — ALPH. KARR. — FRÉD. LEMAITRE. —
— MICHELET. — H. MONNIER. — MONSELET. — H. MURGER. —
— J. NORIAC. — G. SAND. — SANDEAU. — SARDOU. — JULES
— VERNE. — ZOLA.

Chaque portrait, au choix.

1 fr. »

Quatrième série. — Portraits divers à l'eau-forte, des collections Poulet-Malassis, Barraud et Pincebourde, généralement de format in-12, ou petit in-8.

BALZAC. — BANVILLE. — ARM. BÉJART. — BÉRANGER. —
— BERNARDIN DE SAINT-PIERRE (petit médaillon). — CHAMP-
— FLEURY. — DELVAU. — TH. GAUTIER. — GRÉCOURT. —
— JANIN.

Chaque portrait, épreuves sur vergé, en noir. 1 fr. 25

— noir, bistre ou rouge, épreuves sur

Chine.

1 fr. 50

EAUX-FORTES ET FRONTISPICES

POUR LES ÉDITIONS DE POULET-MALASSIS

- BALZAC. CONTES BRUNS. — Vignette-frontispice, par Garnier, fac-simile de celle de T. Johannot, pour l'édition originale, sur Chine volant. 1 fr. »
- BANVILLE. POÉSIES. — Frontispice à l'eau-forte, papier vergé. 1 fr. 25
- BERANGER. GAÏETÉS. — Frontispice de Rops. (Très rare).
Epreuves noires sur Chine volant. 2 fr. 50
— bleues, bistres ou sanguines. 3 fr. »
- BOREL (PÉTRUS). CHAMPAVERT. — Vignette gravée en fac-simile par Garnier, d'après celle de Gigoux pour l'édition originale. Epreuves sur vergé ou Chine volant. 1 fr. »
- CHAMPFLEURY. AVENTURES DE M^{lle} MARIETTE. — Suite de 4 eaux-fortes de Morin, sur papier vergé. 3 fr. »
- LES SOUFFRANCES DU PROFESSEUR DELTEIL. — Suite de 4 eaux-fortes, papier vergé. 3 fr. »
- MONSIEUR DE BOISDHYVER. — Suite de 4 eaux-fortes, dessinées et gravées par A. Gaultier, papier vergé. 3 fr. »
- SOUVENIRS DES FUNAMBULES. — Suite de 4 eaux-fortes, par A. Legros, papier vergé. 3 fr. »
- LA SUCCESSION LECAMUS. — Frontispice de Bonvin.
Epreuves sur vergé noir. 1 fr. »
— Chine volant. 1 fr. 25
- CHENEVIÈRES (MARQUIS DE). CONTES DE JEAN DE FALAISE.
— Frontisp. de J. Buisson. Epreuve sur pap. vélin. 1 fr. »

- DELVAU (ALFRED). LES DESSOUS DE PARIS. — Superbe frontispice à l'eau-forte, de Flameng.
- | | |
|------------------------------------|----------|
| Epreuves sur papier vergé en noir. | 1 fr. 25 |
| — Chine volant, noires. | 1 fr. 50 |
| — — bistres ou rouges. | 2 fr. » |
- FRANÇOISE. — Frontisp. de Théron, pap. vergé. 1 fr. »
- LE FUMIER D'ENNIUS. — Frontisp. sur pap. vergé. 1 fr. »
- LE GRAND ET LE PETIT TROTTOIR. — Superbe frontispice à l'eau-forte, de Félicien Rops.
- | | |
|------------------------------------|----------|
| Epreuves sur papier vergé, noires. | 1 fr. 25 |
| — Chine volant, noires. | 1 fr. 50 |
| — — bistres ou sanguines. | 2 fr. » |
- MÉMOIRES D'UNE HONNÊTE FILLE. — Portrait-frontispice de Carey, supprimé sous l'Empire. (Très rare).
- | | |
|----------------------------|----------|
| Epreuves sur papier vergé. | 1 fr. 50 |
| — Chine volant. | 2 fr. » |
- MÊME OUVRAGE. — Portrait-frontispice, dessiné et gravé par Staal.
- | | |
|----------------------------|----------|
| Epreuves sur papier vergé. | 1 fr. » |
| — Chine volant. | 1 fr. 25 |
- DURANTY. LES MALHEURS D'HENRIETTE GÉRARD. — Suite de 4 eaux-fortes, de Legros. Epreuves sur pap. vergé. 3 fr. »
- DUSOLLIER. PROPOS LITTÉRAIRES ET PITTORESQUES. Frontispice de Benassit.
- | | |
|----------------------------|----------|
| Epreuves sur papier vergé. | 1 fr. » |
| — Chine volant. | 1 fr. 25 |
- FREYDIER. Figures pour *Le Plaidoyer de Freyudier*, représentant les Cadenas et Ceintures de chasteté.
- | | |
|--|----------|
| Epreuves sur vergé noir. | 1 fr. 50 |
| — Chine volant, noires, bistres et rouges (3 états). | 3 fr. » |
- LE CONTE DE LISLE. POÉSIES. — Superbe frontispice dessiné et gravé par L. Duveau. (Très rare).
- | | |
|----------------------------|-----------|
| Epreuves sur papier vergé. | 2 fr. » |
| — Chine volant. | 2 fr. 50. |

-
- MONNIER (H.). BAS-FONDS DE LA SOCIÉTÉ. — Frontispice à l'eau-forte de Rops, gr. in-8, Chine vol. (Très rare). 5 fr. »
- MONSELET. LES CRÉANCIERS. — Frontispice de Benassit.
Epreuves sur papier vergé, noires. 1 fr. »
— Chine volant, en sanguine. 1 fr. 50
- LES TRÉTEAUX. — Joli frontispice de Braquemond.
Epreuves sur papier vergé, noires. 1 fr. 50
— Chine volant. 2 fr. »
- TABARIN. — ŒUVRES. — Frontispice pour l'édition de la *Bibliothèque Gauloise*. 1 fr. »
-

SUITES DE GRAVURES

- BALZAC. LA PEAU DE CHAGRIN. — Suite complète des 77 charmantes vignettes qui ornent ce volume. Tirage à part, sur Chine volant, in-8. (Très rare). 30 fr. »
- BOCCACE. CONTES. Suite complète des 32 gravures sur bois, d'après Baron, Nanteuil, Johannot, etc., gr. in-8.
Epreuves sur Chine. 10 fr. »
- BOISARD. FABLES. Suite de 9 figures de Monnet, gravées par Saint-Aubin, Schmitz, etc., in-8. Ancien tirage. (Quelques légères mouillures). 6 fr. »
- CONTEURS. CONTES DE LAFONTAINE, VOLTAIRE, VERGIER, GRÉCOURT, etc. — Suite complète des 140 charmantes vignettes de Duplessis-Bertaux, Desenne, etc., tirées à part, gr. in-8.
Epreuves sur Chine volant, bistres, bleues ou sanguines, tirage Barraud. 40 fr. »
- FÉNELON. TÉLÉMAQUE. — Suite complète des 24 figures in-8 de Marillier. Bon tirage moderne. 15 fr. »
- Id. — Suite des 24 charmantes figures de Lefebvre. In-18, vélin, ancien tirage. (Rare.) 10 fr. »
- FLORIAN. ŒUVRES COMPLÈTES, édition Renouard. — Suite

- complète de 80 gravures in-12, d'après Moreau et Desenne.
Epreuves sur CHINE, AVANT LA LETTRE. (Très rare). 40 fr. »
- FOND DU SAC (LE). Suite complète de 15 charmantes vignettes tirées à part, pouvant illustrer les formats petit in-12 et in-18.
- | | |
|------------------------------------|----------|
| Epreuves noires, papier vergé. | 10 fr. » |
| — — Chine volant. | 12 fr. » |
| — bistr., ou sanguines, Chine vol. | 15 fr. » |
- GRÉCOURT. Suite de 14 vignettes de Duplessis-Bertaux, dont un petit portr.-médaillon, pouvant illustrer les formats in-12 et in-18.
- | | |
|--|---------|
| Epreuves noires sur pap. vergé. | 5 fr. » |
| — — sur Chine volant. | 6 fr. » |
| — bistres ou sanguines, sur Chine vol. | 8 fr. » |
- HUGO (VICTOR). LES CHATIMENTS. — Suite complète de 10 eaux-fortes de H. Guérard. Tirage in-8, sur papier de Hollande. (Rare). 10 fr. »
- NAPOLÉON LE PETIT. — Suite complète de 10 eaux-fortes de H. Guérard. Tirage in-8, sur papier de Hollande. (Rare.) 10 fr. »
- LAFONTAINE. AMOURS DE PSYCHÉ. — Suite complète de 1 portr. d'après Rigaud, et 8 grav. de Moreau gravés par Delvaux. In-18, à toutes marges. 15 fr. »
- CONTES. — Suite complète des 95 charmantes vignettes de Duplessis-Bertaux, Desenne, etc., tirées à part sur Chine volant.
- | | |
|-----------------------------------|----------|
| Epreuves en noir, tirage Barraud. | 30 fr. » |
|-----------------------------------|----------|
- FABLES. — Suite complète de 1 portr., d'après Rigault, et 12 gravures de Moreau.
- | | |
|--|----------|
| Tirage moderne, sur Chine volant, in-18. | 10 fr. » |
|--|----------|
- ID. — Suite complète des 12 jolies gravures de Percier.
- | | |
|---------------------------|----------|
| Tirage moderne, gr. in-8. | 10 fr. » |
|---------------------------|----------|
- LONGUS. DAPHNIS ET CHLOÉ, Ed. Leclère. Charmante suite se composant de :
- 1 frontispice, avec le portrait d'Amyot en médaillon;
 - 4 grandes gravures d'après Prudhon;

- 10 vignettes et culs-de-lampe d'Eisen;
 8 vignettes et culs-de-lampe gravés par Fokke pour
 l'édition du Régent, d'après Cochin et Eisen.
 Ensemble 23 jolies gravures, pouvant illustrer les édit.
 in-12 et in-8.
- | | |
|---------------------------------------|----------|
| Epreuves noires, papier vergé. | 12 fr. » |
| — — Chine volant. | 15 fr. » |
| — bistres ou sanguines, chine volant. | 20 fr. » |
- MONTESQUIEU. ARSACE ET ISMÉNIE. — 2 charmantes
 figures de Le Barbier, pour l'in-12 et l'in-18. Ancien
 tirage. 2 fr. »
- ROUSSEAU. ŒUVRES. — Suite complète de 42 gravures
 d'après Devéria, pour l'édition Dalibon. Superbes épreu-
 ves sur Chine monté, gr. in-8, AVANT LA LETTRE. (Très
 rare). 40 fr. »
- NOUVELLE HÉLOÏSE. — Suite de 34 gravures sur bois, par
 Johannot, Baron, Cam. Rogier, etc., tirées à part sur
 Chine volant, gr. in-8. 12 fr. »
- EMILE. — Charmante suite d'après Cochin et Moreau,
 pour illustrer les éditions in-12 et in-18. Ensemble 10 fi-
 gures, dont un frontispice. 6 fr. »
- SWIFT. LES VOYAGES DE GULLIVER. — Suite complète de
 10 figures in-18 de Lefebvre, texte anglais, à toutes
 marges. 6 fr. »
- VADÉ. LA PIPE CASSÉE, édit. Leclère. — Suite complète des
 charmantes vignettes d'Eisen, tirées à part sur Chine vol.
 Epreuves en noir. 5 fr. »
 Epreuves en sanguine. 6 fr. »
- VOLTAIRE. LA HENRIADE. — Suite complète de Leprince,
 10 grav. in-12.
 Epreuves sur Chine, avec lettre. 3 fr. »
 — — — avant la lettre. 5 fr. »
- LA PUCELLE. — Jolie suite complète de 24 fig. de Duples-
 sis-Bertaux, dont 2 portr. et un frontispice, pour illus-
 trer les formats in-12 et in-18.

-
- Epreuves noires, bleues ou sanguines, sur papier
vergé ou teinté, la collection au choix. 12 fr. »
Epreuves noires, bleues ou sanguines, sur chine volant.
la collection au choix. 15 fr. »
- Charmant frontispice, genre XVIII^e siècle, pouvant illus-
trer les éditions in-12 et in-8 de *La Pucelle*.
Epreuves en noir, papier vélin. 1 fr. »
-

*Nous publions un catalogue trimestriel de livres an-
ciens, rares ou curieux, à prix marqués. Nous l'adresserons
régulièrement aux amateurs qui voudront bien nous en
faire la demande.*



Curiosites bibliographiques

UNE

PARODIE CURIEUSE

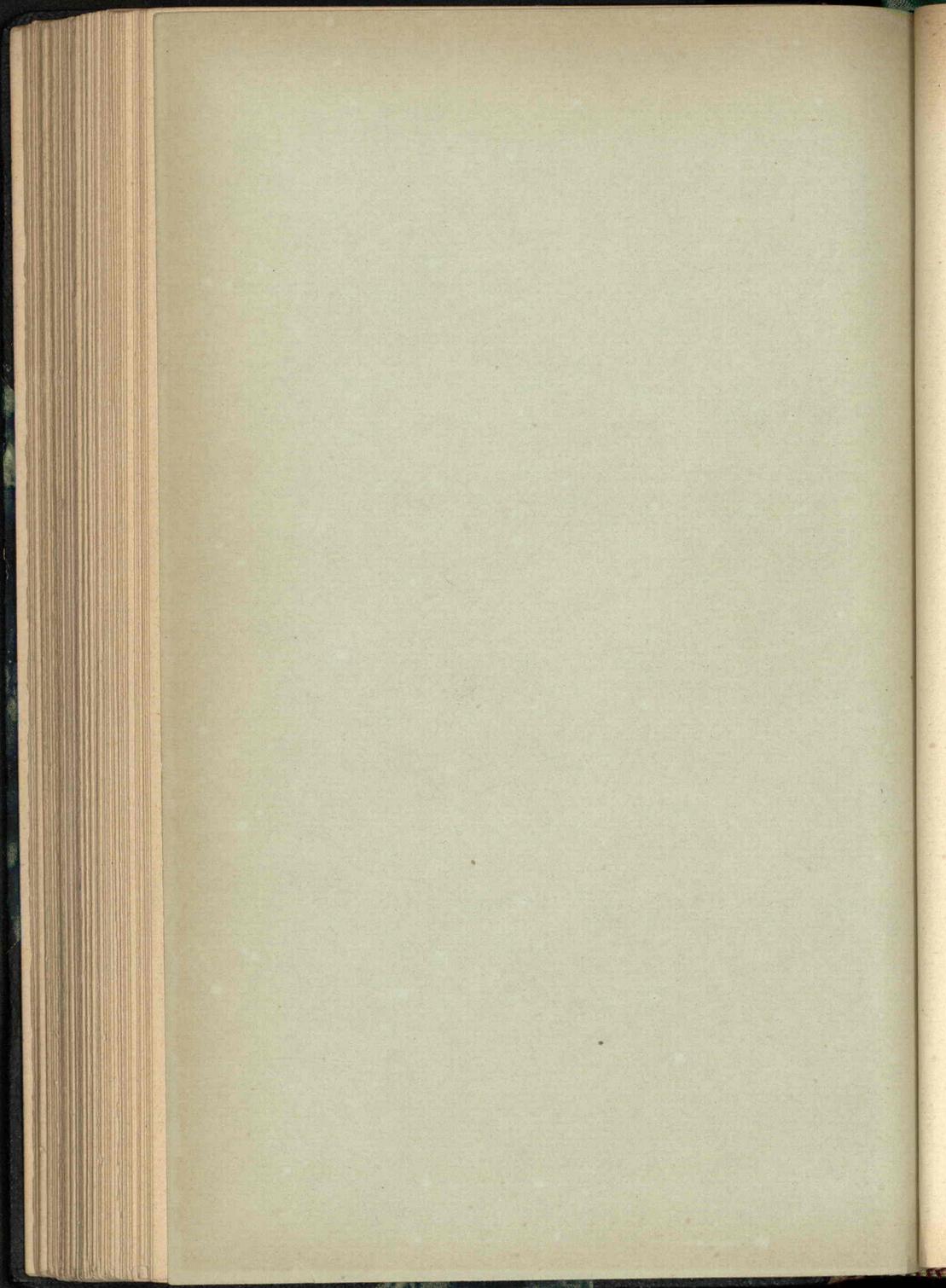
DE L'ART POÉTIQUE

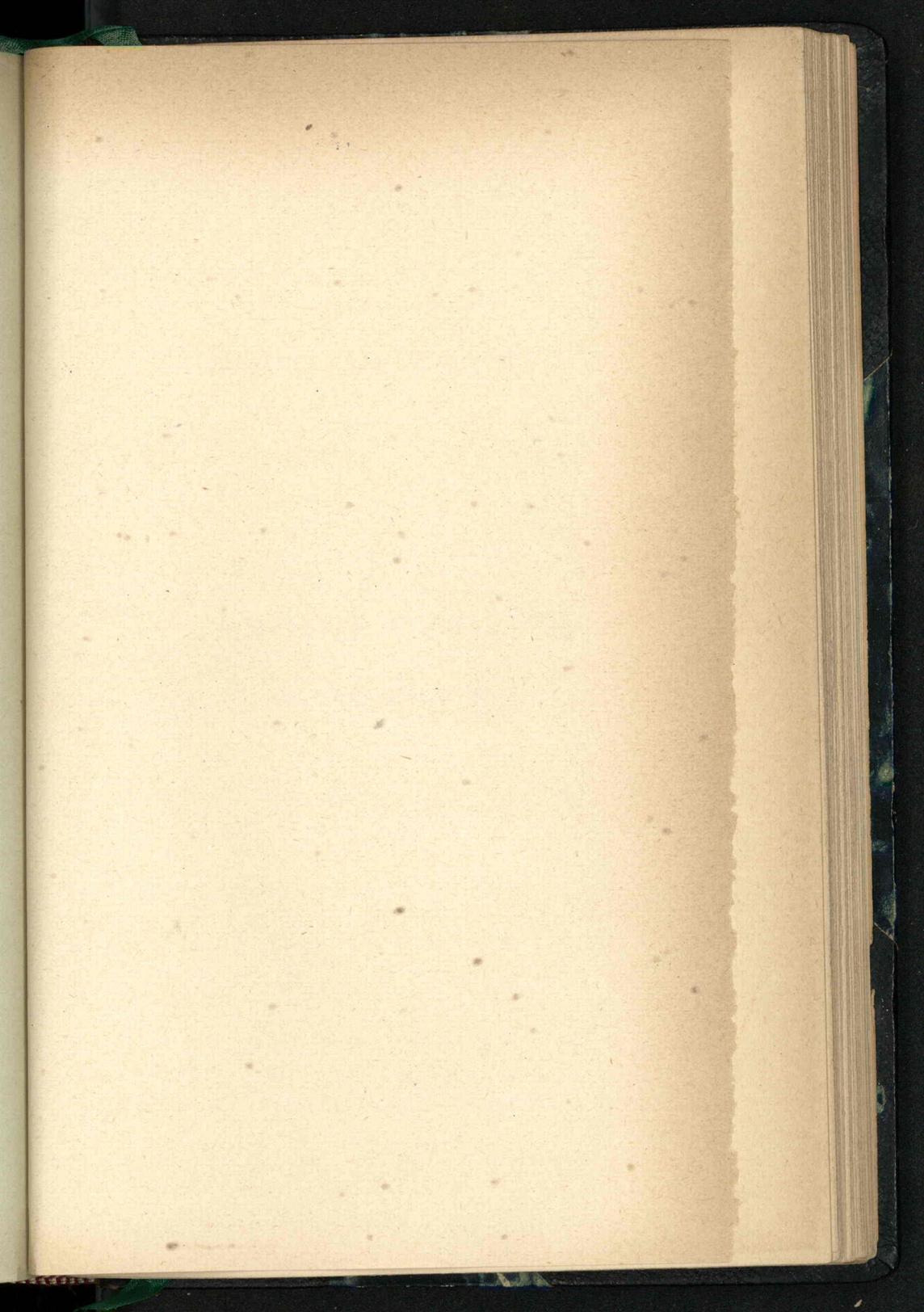


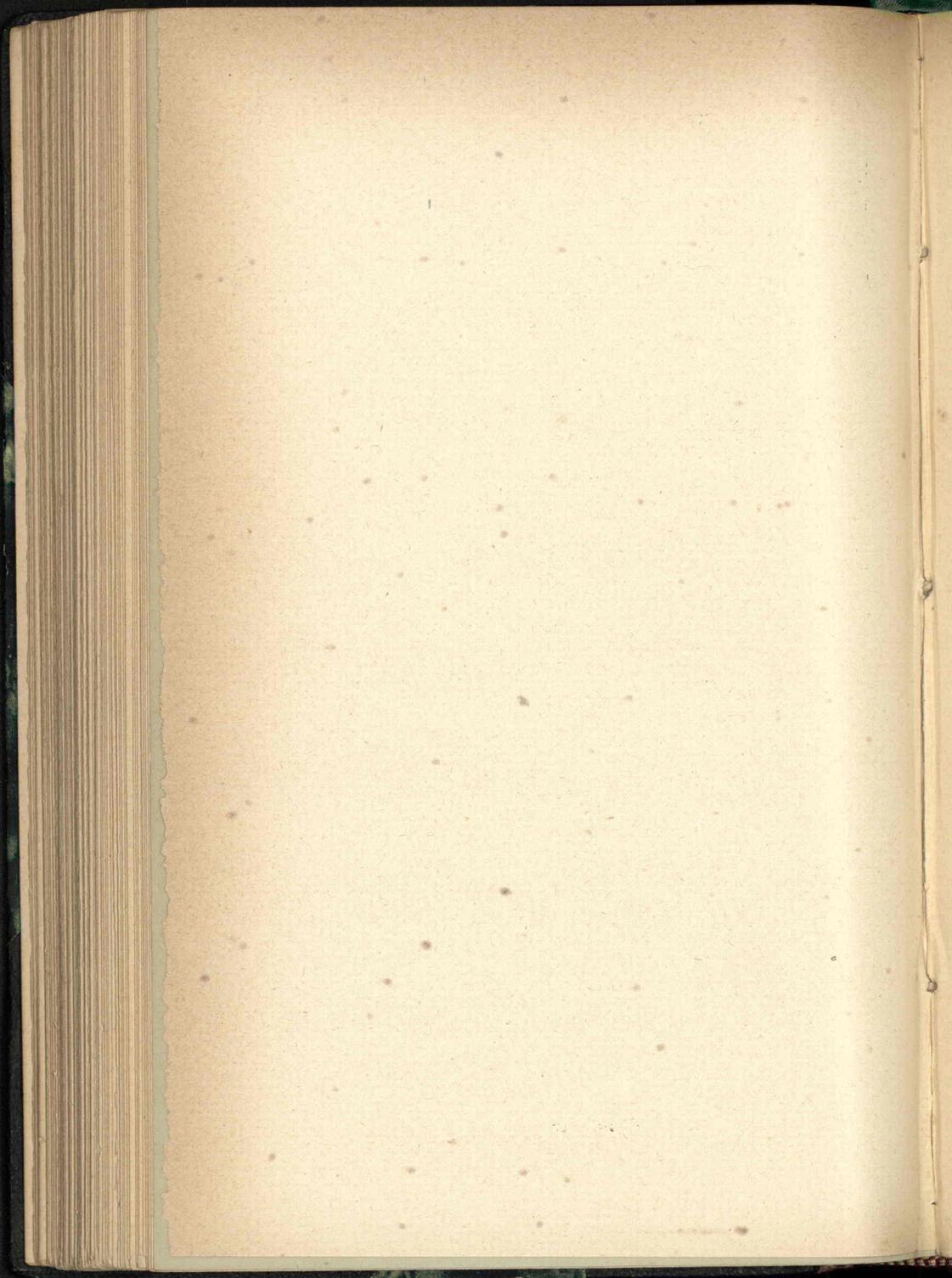
A ROUEN

CHEZ J. LEMONNYER, LIBRAIRE

1879







CURIOSITÉS BIBLIOGRAPHIQUES

UNE

PARODIE CURIEUSE

DE L'ART POÉTIQUE

JUSTIFICATION DU TIRAGE

		<i>Numéros</i>
10 exemplaires sur papier de couleur.		1 à 10
50 — sur papier whatman.		11 à 60
290 — sur beau papier teinté.		61 à 350

N^o 189

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY.

UNE
PARODIE

CURIEUSE
DE L'ART POÉTIQUE

DÉ BOILEAU

TIRÉE D'UN ALMANACH DE POCHE DU XVIII^e SIÈCLE

Réimprimée pour les Pantagruélistes

AVEC

AVANT-PROPOS PAR LE CORVAISIER JUNIOR

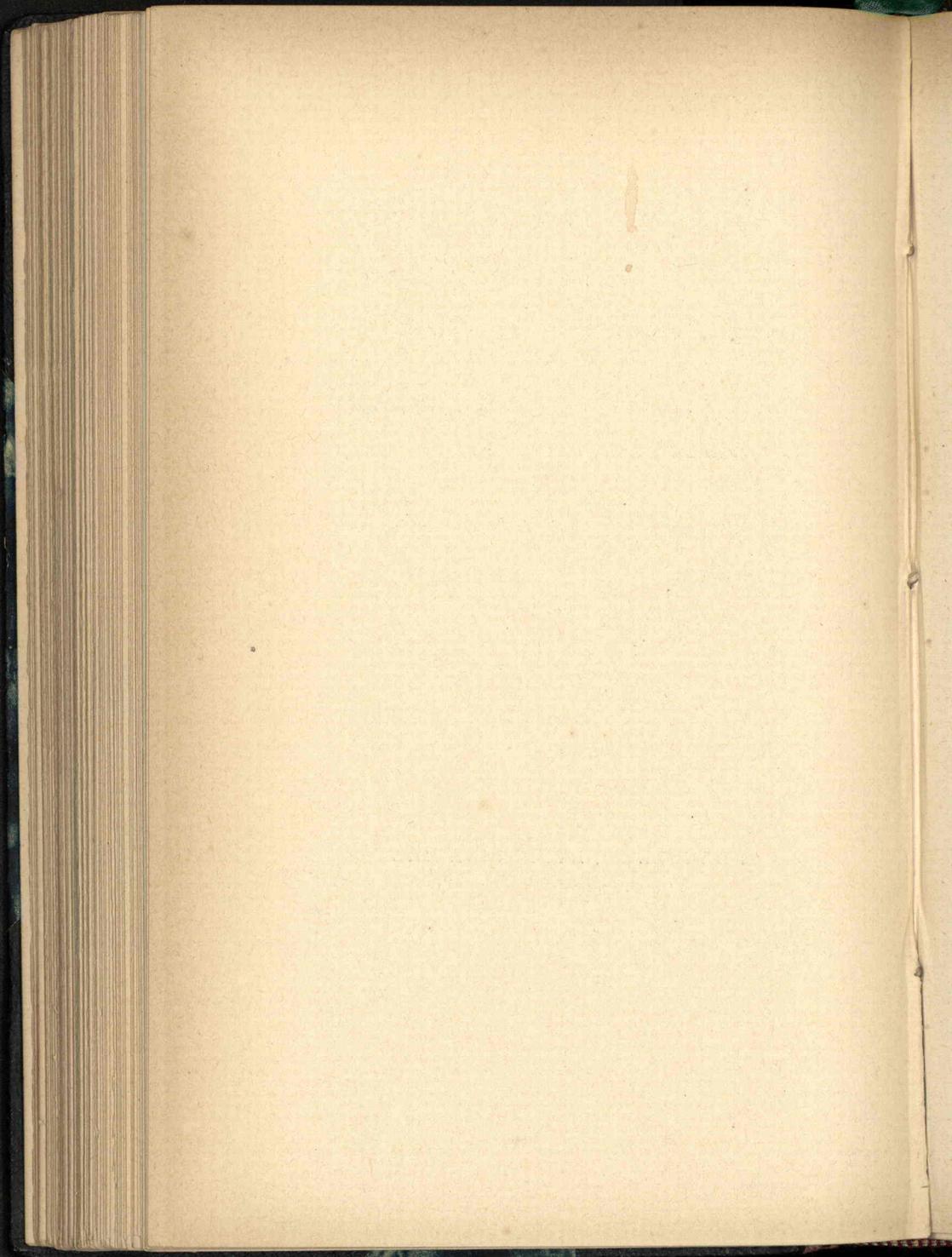


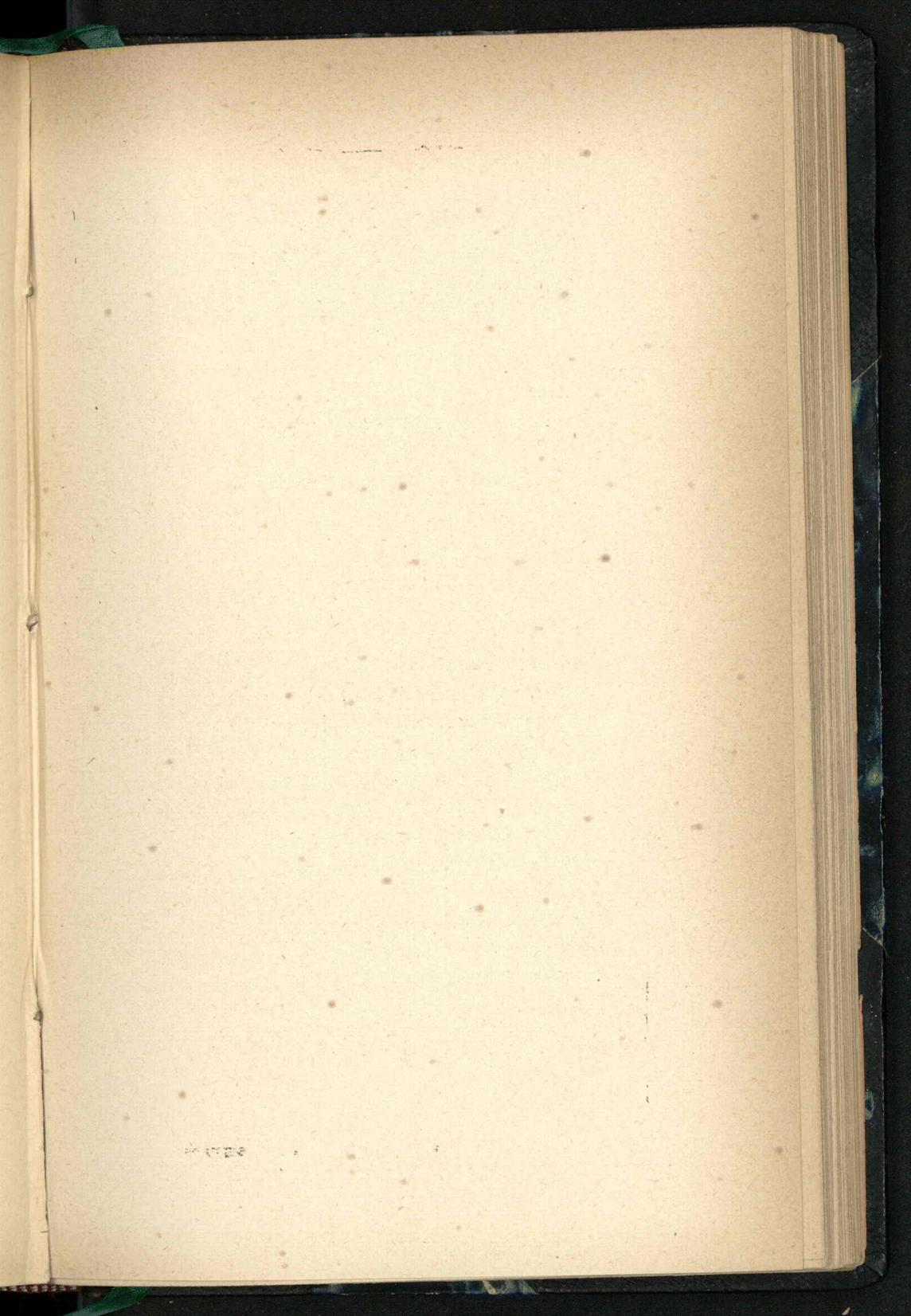
ROUEN

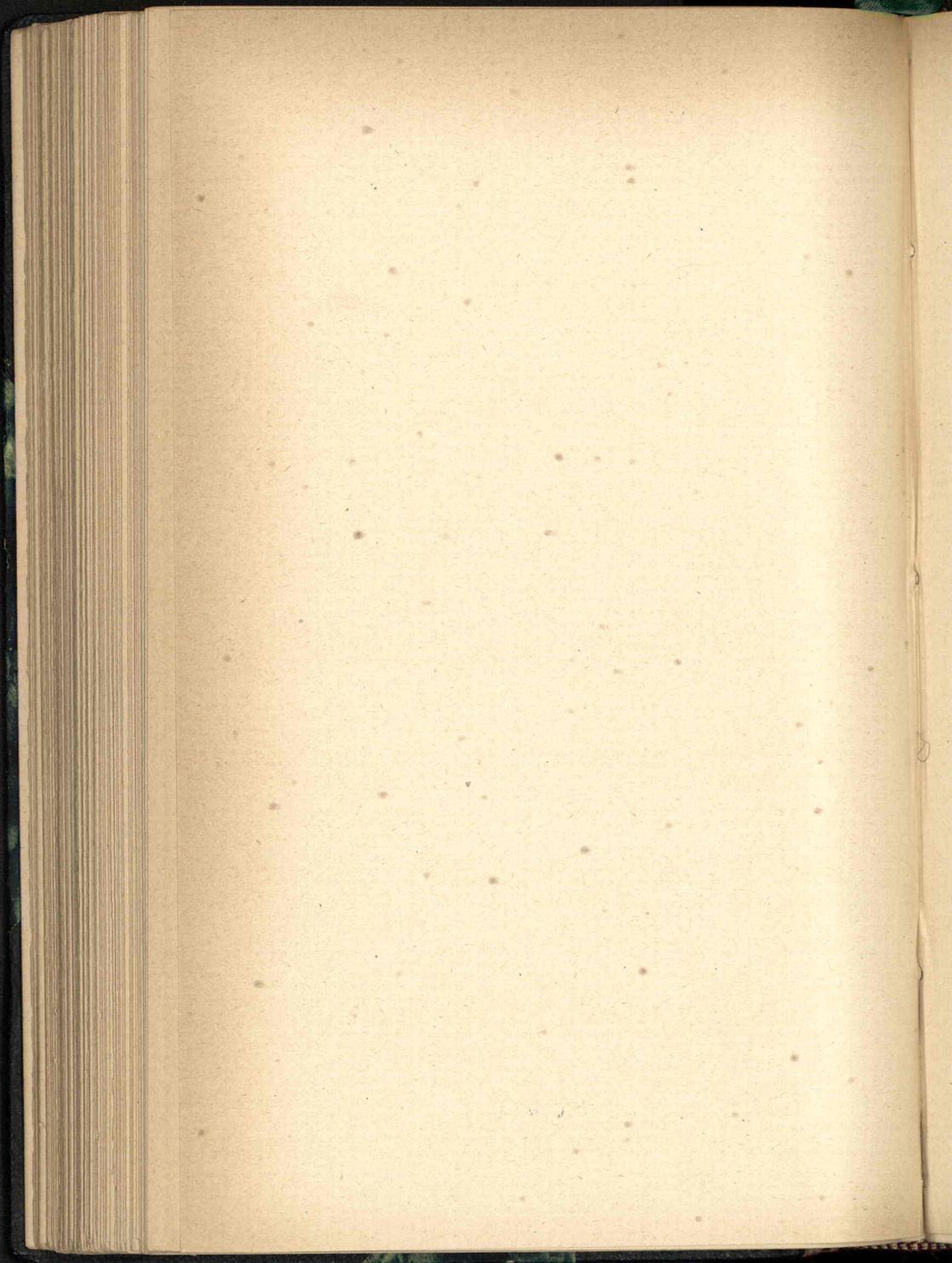
CHEZ J. LEMONNYER, LIBRAIRE

Passage Saint-Herbland.

—
1879









AU LECTEUR

BÉNÉVOLE ET SANS PRÉJUGÉS

LA parodie, fort goûtée de tout temps en France, n'a pas craint de s'attaquer aux auteurs les plus illustres. Boileau, qui, dans son *Chapelain décoiffé*, s'était égayé aux dépens du grand Corneille, a été

Juste retour, Monsieur, des choses d'ici bas
parodié lui-même nombre de fois, au xviii^e siècle et dans le nôtre.

Une des imitations les moins connues de son *Art poétique* est certainement celle que nous réimprimons pour l'« esbattement » du petit

nombre de pantagruélistes modernes qui ont conservé le goût de nos aïeux pour certains racontars de « haute graisse ». Ce goût « si « vivace encore aujourd'hui dans les cam- « pagnes, n'a pas complètement abandonné les « grandes villes, où les histoires SCATOLOGIQUES « ont conservé le privilège d'exciter une inno- « cente gaîté. Je dis à dessein UNE INNOCENTE « GAÎTÉ : il ne faut pas, en effet, mettre sur la « même ligne les images sales et les images « obscènes. Celles-ci doivent être proscrites « parce qu'elles sont dangereuses. Les autres sont « exemptes d'inconvénient, parce qu'elles ne « peuvent pas produire le moindre désordre, « provoquer le moindre excès ».

Ces paroles du regretté P. Jannet, en tête de sa traduction des *Aventures de Til Ulespiègle* (Paris, 1866), nous mettent fort à l'aise pour parler du poème en deux cent quarante vers que nous offrons aux amateurs. Nous l'avons trouvé, à la suite du calendrier de l'année 1783, dans un volume petit in-16, de quarante-huit feuillets non chiffrés, dont voici le titre exact : LETRIOMPHE || DU SENTIMENT, || ALMANACH || DES CHIEURS ; || *Contenant ce qu'il y a de plus agréable || sur cette matière utile,*

précieuse || et odoriférante. || *Enrichi de la FOI-ROPEDIE et de || Chansons choisies et de goût || Suivi de l'ART DE PETER, || Le tout dédié à tous les NEZ et aux || LECHEURS || POUR LA PRESENTE ANNÉE. || A MERDIPHOPOLIS, || Chez FOIRENCUL, rue des Étrons || moisis, à la Bouche ouverte. || Avec Permission des Vuidangeurs.*

Cette plaquette, citée dans la *Bibliotheca scatalogica* (page 30, n° 62), est fort rare. Viollet-Leduc en a possédé un exemplaire qui n'est pas mentionné dans la deuxième partie du catalogue de sa bibliothèque (Paris, Flot, 1847), et qui a figuré depuis, en novembre 1876, dans la vente G.-V. G.... à Rouen, où il a atteint le prix de 16 fr. 50, non compris les frais.

Nous avons donc éprouvé une surprise agréable lorsqu'après avoir déniché un autre exemplaire de cet almanach mignon, nous avons constaté qu'il renfermait un *Art de péter* tout différent de celui qu'on attribue à Hurlault. Au lieu de la prose de ce maître de pension, nous avons trouvé un pastiche fort réussi de l'*Art poétique*, composé certainement par un versificateur habile. Nous avons perdu trois mois, — et comme l'aimable Charles Nodier, nous en avons vraiment perdu bien d'autres que

nous regrettons davantage, — à la recherche de l'état civil de ce parodiste de Boileau. Nous n'avons pu découvrir son nom, qui restera ignoré de la postérité, à moins d'une heureuse rencontre des *Barbier* de l'avenir.

Les crépito-philes d'aujourd'hui n'éprouveront pas moins une satisfaction réelle à placer notre petit poème anonyme sur celles des tablettes de leurs *cabinets secrets*, où sont déjà les facéties relatives à la seizième lettre de l'alphabet, non loin de la dissertation historique, anatomique et philosophique qui porte le titre d'*Eloge du Pet*. Mercier de Compiègne la publiant, en l'an VII de la Liberté, disait dans sa préface qu'il n'était pas possible de tirer autant d'exemplaires de cet ouvrage qu'il y a de péteurs sur la surface du globe, et qu'il avait dû se restreindre au petit nombre de ceux qui veulent rire et sont curieux d'ouvrages gais et rares, soit à 1000 exemplaires.

Depuis quatre-vingts ans, le *cant* ou bégueulisme moderne a fait de nombreux progrès et il est, sans aucun doute, plus intense sous la troisième République que lors de la première. Notre éditeur a donc agi prudemment en limitant le tirage du présent opuscule à 350 exem-

plaires, y compris quelques-uns sur grand papier, selon la mode du jour. La veuve Oudot prétendait, il y a plus d'un siècle (deuxième édition des *Etrennes de la Saint-Jean*, Troyes, 1742), que « ça coûte fort peu et se vend un tiers de plus, comme c'est la manière ». Il faut bien faire payer le caprice des bibliomanes qui aiment dire, en montrant ou regardant leurs exemplaires : « Tout le monde n'en a pas. » Que ceux-ci, comme tous nos autres acheteurs, lisent les pages suivantes et restent en paix !!

LE CORVAISIER JUNIOR.



VAUDEVILLE

*Vous, qui lisez cet Ouvrage,
Savourez-en le fumet :
Ce Livre à plus d'un usage
Peut servir au Cabinet;
S'il déplaît par sa matière,
Torchez-vous en le derrière :
M'en pendrai-je ? Hélas ! Non, vraiment ;
Autant en emporte le vent. (Bis.)*

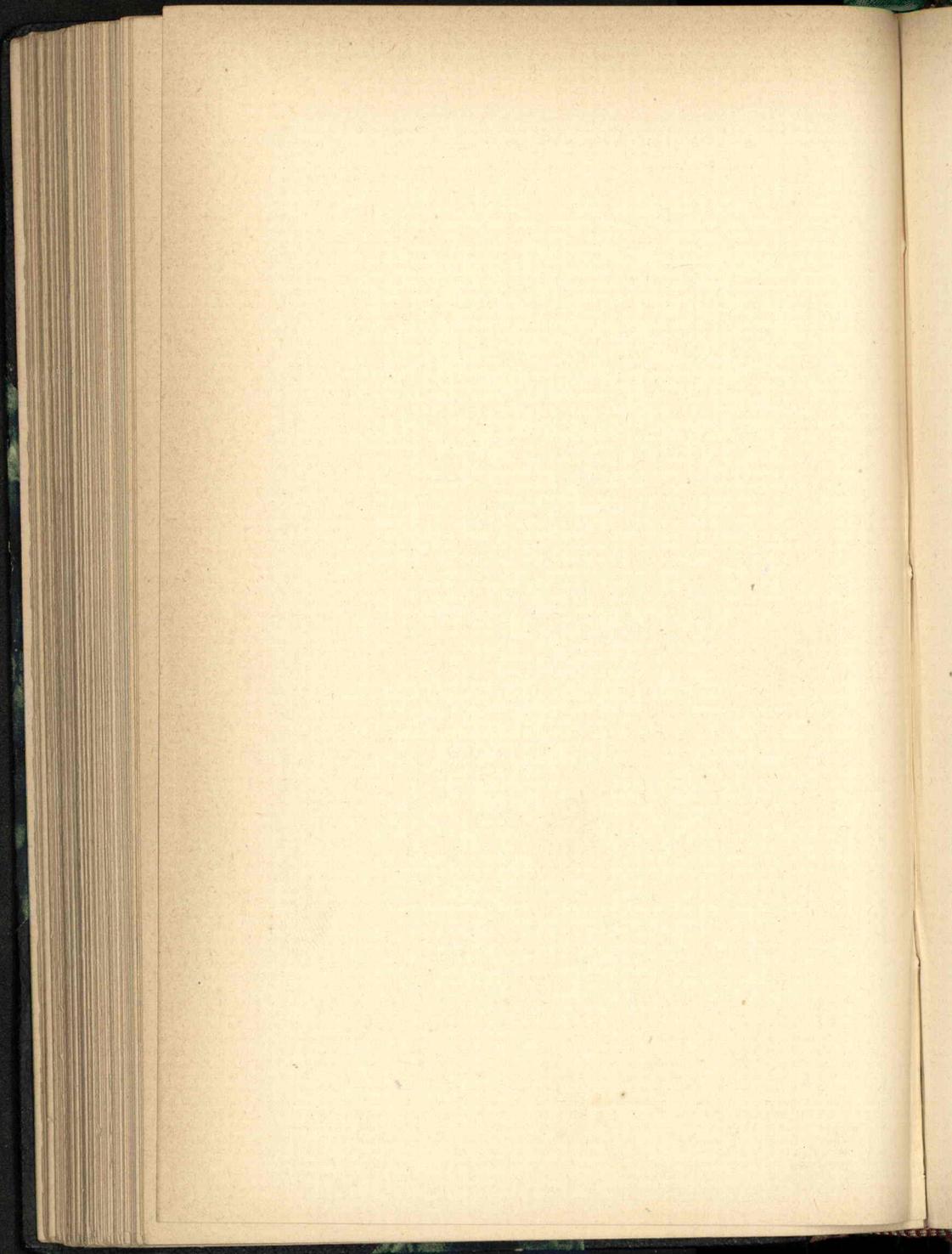
L'ART DE PÉTER

POÈME



A PORDÈ-POLIS,
Au siège de la Société des Francs-Péteurs

—
1783





L'ART DE PÉTER

POÈME



*EST en vain, cher ami, qu'un débile péteur
Croit de l'art de péter atteindre la hauteur,
S'il n'éprouve en son ventre une guerre secrète,
S'il ne sait par le bas tirer de l'arbalète,
Dans ses boyaux gonflés le vent reste captif;
Pour lui Nature est sourde et son cul est poussif.
O vous donc, qui, sentant une ardeur chatouilleuse,
Courez des Francs-Péteurs la carrière merdeuse,
N'allez pas par des vents vous laisser consumer,
Ni prendre pour talent le simple Art de vesser.
Craignez d'un vent foireux les trompeuses délices;
Il voiture avec lui de berneuses épices.*

La Nature stérile en Péteurs excellents
 Sçait entre les Souffleurs partager les talents.
 L'un peut jusqu'à six fois décharger son tonnerre;
 L'autre du premier coup peut ébranler la Terre;
 Un Héros jusqu'à dix peut porter ses exploits;
 Un autre parler, rire et péter à la fois,
 Mais tel qui bien souvent croit être un fort grand Sire,
 Méconnoît ses défauts et n'apprête qu'à rire.
 Tel aux plus grands Péteurs qui veut donner des lois,
 Pour se faire écouter, n'a qu'un filet de voix.
 Il faut plus de vigueur et jamais de mollesse.
 Aux coups les plus bruyants on mesure l'adresse,
 Un gros Pet est souvent la clef de la fortune,
 Il faut laisser la Vesse à la foule commune.
 O siècle aveugle ! O mœurs ! Les talents et l'honneur
 Seront donc inutiles, si l'on n'est bon Péteur.
 Quelques vents que l'on fasse, ou des Pets ou des Vesses,
 Qu'on ait bien soin, surtout, de desserrer les fesses,
 De crainte qu'en rentrant, ce dangereux captif
 Ne devienne pour vous plus gênant, plus actif.
 Vive un Pet bien dodu ! dit le grand Hipocrate;
 Rien n'est plus sain, plus propre à dilater la rate.
 N'oubliez donc jamais, vous apprentis Péteurs,
 Qu'un seul Pet étranglé peut causer des vapeurs.
 Pétons tous à notre aise et sans perdre courage,
 Ne croyons pas aux nez faire le moindre outrage.
 L'oreille est pour entendre et le nez pour sentir;
 Qui n'aime pas les Pets est prié de sortir;

*Voulez-vous du public mériter le suffrage,
Il faut que votre cul varie son langage;
Qu'il imite la Flûte et tantôt le Basson,
Que tantôt avec l'Orgue il soit à l'unisson.
Un Péteur trop égal et toujours uniforme
En vain frappe l'oreille, il faut qu'il nous endorme.
On goûte peu ces Pets qui, bien loin d'égayer,
Etant sur le même air, ne peuvent qu'ennuyer.
Il faut donc qu'en tout temps, musicien habile,
Vous changiez votre ton, soit aux champs, soit en ville.
Heureux ! qui dans ses Pets d'une course légère
Sait quelquefois passer du plus doux au sévère.
Son derrière chéri de tous les Connaisseurs
Est souvent en public entouré d'Auditeurs;
Mais lorsque vous pétez, évitez la bassesse,
Et qu'on puisse toujours admirer votre adresse.
Il est un heureux choix de Pets harmonieux;
Fuyez des mauvais sons le concours odieux.
Le Pet le mieux rempli, fût-il une merveille,
Ne me plaira jamais, s'il choque mon oreille.
Prenez garde, surtout, qu'en cherchant à primer,
Votre orgueil, tôt ou tard, ne vous fasse blâmer.
La plupart emportés d'une ardeur insensée,
Sans s'être préparés, font partir la fusée.
Ils croiroient perdre tout, Péteurs impétueux,
S'ils pensoient que quelqu'autre ait pu péter comme eux.
Attendez pour péter que la Nature sage
Dans son laboratoire ait formé son ouvrage.*

*Il faut que chaque Pet y soit mis en son lieu ;
Que le plus gros, surtout, soit toujours au milieu,
Et que les plus petits, préparant la carrière,
Entrouvrent aux plus forts la porte de derrière.
Ce n'est pas qu'en pétant il faille raffiner ;
Un Pet fait simplement n'est pas à condamner.
J'aime un bon Pet qui part d'un derrière rustique ;
Celui d'un Duc et Pair me donne la colique.
Vous verrez rarement au sein de la Grandeur,
Et surtout à la Cour, un habile Péteur.
Mêlez-vous d'un vent qui glisse d'une Jupe ;
De ce foible avorton ne soyez pas la dupe.
Quelque soit son odeur, s'il ne retentit pas,
Mon nez trop délicat n'y trouve aucun appas.
Il faut pour mon oreille une explosion forte ;
A toute autre musique elle ferme la porte.
Mais j'entends du beau sexe un Partisan zélé
Prendre aussitôt en main le droit de l'offensé.
Ah ! Monsieur, pour ce Pet, je vous demande grâce,
Me dit-il avec feu ; si la note est trop basse,
Que du moins attendri par sa puante odeur,
Votre inflexible nez relâche sa rigueur.
Mais moi, toujours constant à ne me point dédire,
Je soutiens que ce Pet ne vaut pas qu'on l'admire :
Consultons, si l'on veut, sans faire aucun fracas,
Quelque Docteur instruit, qui décide le cas.
Mais sans aller si loin, un grave Apothicaire,
La seringue à la main, peut juger notre affaire.*

*Maître de tous les culs, dont les Pets sont à lui,
Il peut gloser sur eux comme sur leur étui.
Pour moi, je continue, et sans perdre courage
Je vais sur le métier remettre mon ouvrage.
Et vous, jeunes Péteurs, sans faire de façons,
Ecoutez de mon cul les utiles leçons :
Je dis donc qu'à péter si l'esprit s'évertue,
Le derrière à souffler aisément s'habitue.
Pour un vent fait sans bruit n'allez pas perdre cœur,
Ni vous croire à l'instant un malheureux Tireur.
Il en coûte, il est vrai, pour péter avec grâce;
Mais quel métier n'a pas sa peine et sa disgrâce.
Encor si vous trouviez un Péteur complaisant,
Qui voulût cultiver votre petit talent ;
Mais à peine en est-il deux ou trois entre mille
Dont le terrain ingrat soit en Pets bien fertile.
Hélas ! Qu'est devenu ce tems, cet heureux tems
Où l'on pétoit tout haut à la barbe des gens ?
Le Juge sur son siège et le Roi sur son trône,
Le Mendiant lui-même, en demandant l'aumône,
Le moine en plein Chapitre et jusques au Prélat,
Au moment qu'un chacun portoit la main au plat,
Tout le monde en public pétoit, et l'on dit même
Que d'un amour parfait le Pet étoit l'emblème ;
Qu'un amant tendre et vif dans ces tems fortunés,
Pour gagner son Iris, lui pétoit vite au nez.
Durant les premiers ans, la rustique Noblesse
Pétoit tout simplement sans art et sans finesse.*

*Mais le tems est passé, ces beaux jours ne sont plus ;
Nos vœux pour les revoir seroient très-superflus.
Aujourd'hui que le luxe a gâté nos Provinces
Et qu'un simple Bourgeois veut égaler les Princes,
On veut péter, dit-on, comme on pète à Paris.
Des seuls Pets à la grecque chacun est épris,
Et jusqu'à la Grisette au fond de sa boutique,
Le Sexe veut garder la moderne rubrique,
C'est-à-dire qu'on pète en dépit du bon goût,
Et qu'un Pet à la mode est un vilain ragoût.
Ce n'est pas encor tout : un dangereux usage
Depuis peu parmi nous a gâté le langage,
Dans ce siècle cagot, imbéciles poltrons,
Nous craignons de nommer les choses par leurs noms.
On disoit Vesse et Pet du temps de ma grand'mère,
Et pour dire un Étron, on n'étoit pas sévère.
Au lieu de demander : Comment vous portez-vous ?
On disoit gravement : Madame, pétez-vous ?
Mais de ce style pur la ville dégoûtée
Voulut changer de ton et voiler sa pensée,
Démêla le poli du sale et du bouffon,
Et, laissa le paisan parler de pets, d'étron.
Ce fut, dit-on, Pettus qui le premier en France
Fit garder en pétant une juste cadence :
D'un Pet fait à propos, il montra le pouvoir
Et força tous les culs à faire leur devoir.
Par ce brave Péteur la Pétrie vengée
Fut bientôt parmi nous en Déesse érigée ;*

Nos pères avec grâce apprirent à péter,
La Vesse sur le Pet n'osa plus résister,
Tout péta sous ses loix et ce guide fidèle
Aux Péteurs de nos jours sert encor de modèle.
Suivez donc ses conseils, marchez tous sur ses pas,
Et de ce bon Péteur ne vous éloignez pas.
Craignez-vous en pétant la censure publique ?
Soyez-vous à vous-même un sévère critique :
Un ignorant toujours est prêt à se flatter ;
Choisissez un ami, prompt lui-même à péter ;
Qu'il soit de tous vos vents le confident sincère,
Et des Vesses, sur-tout, un ardent adversaire.
Ne vous conduisez pas en arrogant péteur,
Et sachez de l'ami distinguer le flatteur.
Tel vous semble enchanté qui ne fait que la moue ;
Aimez qu'on vous dirige et non pas qu'on vous loue :
Un flateur aussitôt cherche à se récrier.
Chaque Pet qu'il entend le fait extasier.
Vous pétez comme un charme ; aucun vent ne le blesse ;
Il est hors de lui-même, il pâme de tendresse,
Il fait de tous vos Pets un éloge pompeux ;
Il n'est rien, selon lui, de plus harmonieux.
Au contraire, un ami toujours ferme, inflexible,
Jamais sur vos défauts ne vous laisse paisible.
Il ne pardonne pas des Pets trop négligés,
Il crie haro sur eux, s'ils sont mal dirigés ;
Ce Pet est vicieux, il ne vaut pas le diable ;
C'est ainsi que s'exprime un ami véritable.

Un Péteur quelquefois enflé de son talent,
S'il ne pète et repète, il n'est jamais content.
S'il rencontre un ami, sans faire de préface,
Il décharge à l'instant et lui pète à la face.
Il n'est Palais si beau du Public respecté
Qui soit contre ses Pets un lieu de sûreté;
Il aborde en pétant quiconque le salue
Et poursuit de ses Pets les passants dans la rue.
Fuyez de ces Péteurs l'exemple dangereux,
Et de vos moindres Pets soyez moins amoureux ;
Evitons tout excès; laissons dans l'Eolie
De ces Pets abondants l'éclatante folie :
Péter sans fin, sans choix, rien n'est plus rebutant,
Le nez rassasié se dégoûte à l'instant.
Cependant loin d'ici ce Péteur phlegmatique,
Qui garde dans ses Pets un ordre didactique ;
Cet insipide usage a pour lui des appas ;
Il croit toujours qu'un Pet se mesure au compas.
Je vous l'ai déjà dit, souffrez qu'on vous censure,
Et, souple à la raison, changez votre mesure ;
Mais craignez les avis d'un sot qui vous reprend,
Souvent plein de lui-même un Souffleur ignorant,
Par d'injustes lardons rabaissant votre adresse,
Blâme des plus beaux Pets la noble hardiesse.
Laissez-là ses conseils, pétez sans vous gêner ;
Il vous en cuiroit trop de vous laisser gagner.
Choisissez entre mille un Censeur salutaire,
Qui ne vous cache rien, que le savoir éclaire,

*Dont l'oreille soit sûre; et qu'au premier faux ton
Il vous dise : Monsieur, je n'aime pas ce son.
Lui seul pourra chasser vos craintes ridicules
Et de votre derrière éloigner les scrupules.
C'est lui qui vous dira par quel effort nerveux,
Quelquefois dans sa route un Aquilon fougueux,
Trop resserré par l'Art, sort du ventre avec force
Et souvent en partant fait au cul une entorse ;
Mais ce parfait Censeur se trouve rarement.
Tel excelle à péter qui juge sottement,
Et tel, qui par ses Pets, s'est vu couvert de gloire,
Quand il en faut parler, a perdu la mémoire.
Péteurs, prêtez l'oreille à mon instruction ;
Il me reste à vous faire une sage leçon :
Fuyez sur-tout, fuyez la noire jalousie.
Des vulgaires Péteurs c'est la basse folie ;
Un Péteur excellent n'en peut être gâté,
C'est un Défaut qui suit la médiocrité,
D'un derrière estimé, cette sombre rivale
Contre lui se déchaîne et sans cesse cabale.
Pétons ; mais en pétant ayons toujours du cœur,
Et par de vils moyens n'allons point à l'honneur.
Que les Pets ne soient pas votre unique science ;
Il faut aussi sçavoir chier avec aisance ;
C'est peu de péter bien si l'on ne chie aussi ;
Un Péteur, sans chier, serait bientôt transi.
Mais n'allons pas plus loin, laissons-là cette thèse ;
Ma Muse est fatiguée et veut rimer à l'aise,*

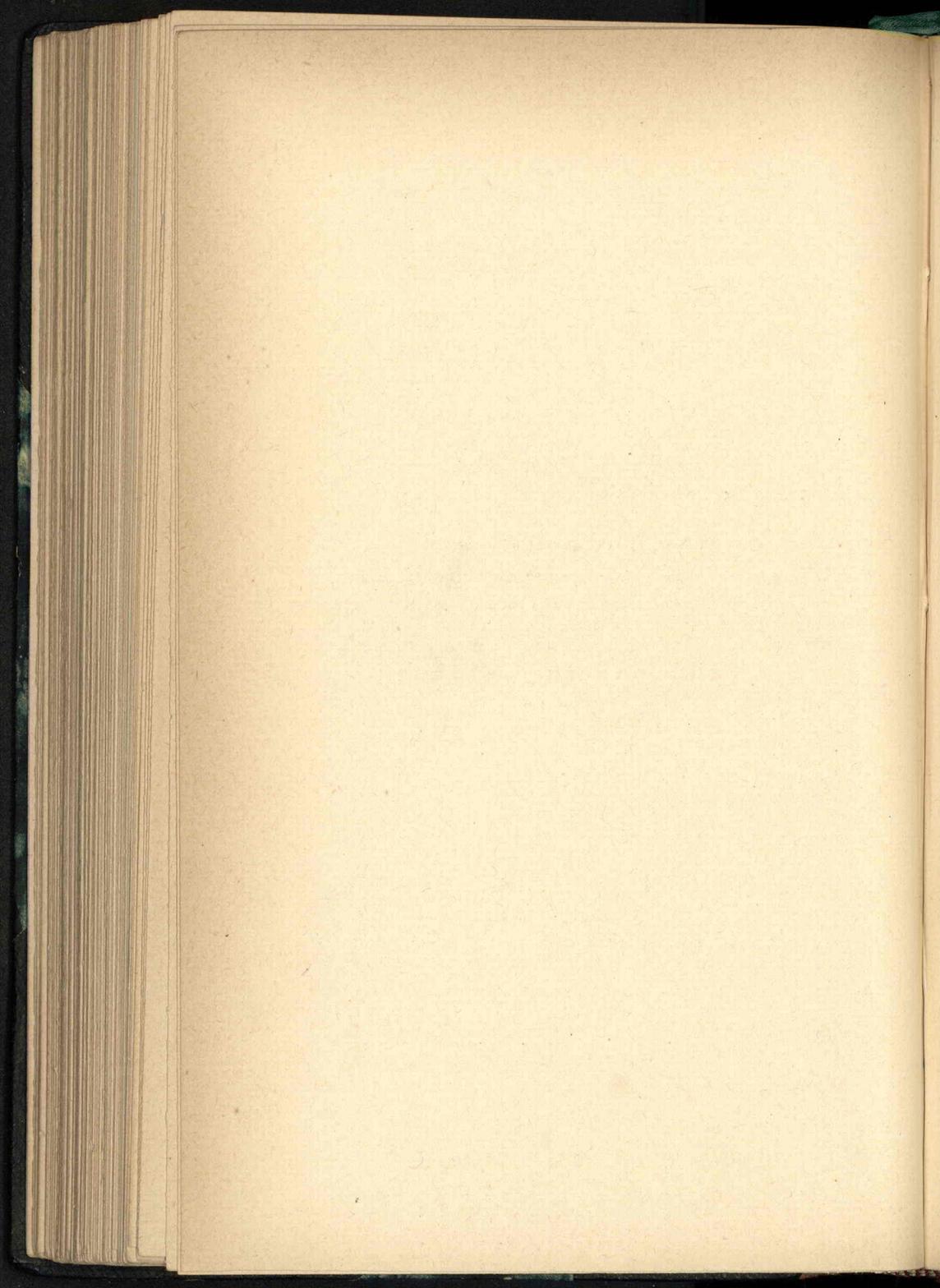
*Du Cigne de Mantoue, imitant les doux sons,
Je vais ainsi que lui terminer mes leçons;
Les nez ont assez bu, fermons notre derrière;
Péteurs, jusqu'au revoir, j'ai fini ma carrière.*

FIN

IMPRIMÉ A ÉVREUX, PAR CHARLES HÉRISSEY

Le vingt-cinq juillet mil huit cent soixante-dix-neuf

POUR J. LEMONNYER, LIBRAIRE A ROUEN.



CATALOGUE
DE LA
LIBRAIRIE J. LEMONNYER



ROUEN
Rue des Carmes et passage Saint-Herbland.

—
1879

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY



CONTEURS DU XVIII^e SIÈCLE

Ornés de vignettes à mi-page.

CONTES ET NOUVELLES EN VERS

PAR VOLTAIRE, VERGIER, GRÉCOURT, PIRON, DORAT,
SAINT-LAMBERT, ETC., ETC.

2 jolis volumes in-16, papier vergé, caractères elzéviens, ornés de 46 vignettes en taille-douce et de 4 portraits-médailles sur les titres, par DUPLESSIS-BERTAUX. Les 2 volumes. 30 fr. »

Il a été tiré à part pour les amateurs, avec justification spéciale et numérotés :

150 exemplaires sur papier vergé de Hollande, petit in-8 écu.	Les deux volumes.	50 fr.
150 exempl. sur pap. Wathman.	—	60
50 exempl. sur pap. de Chine.	—	70
4 exempl. sur peau de vélin.	—	300

CONTES ET NOUVELLES EN VERS

PAR M. DE LA FONTAINE

2 forts volumes in-16, papier vergé, caractères elzéviens, ornés des 77 charmantes vignettes à mi-page de DUPLESSIS-BERTAUX, de deux portraits-

médillons sur les titres, et d'un beau portrait de La Fontaine. Les deux volumes. 40 fr. »

Il a été tiré à part pour les amateurs, avec justification spéciale et numérotés :

150 exemplaires sur papier vergé de Hollande, petit in-8 écu.	—	Les deux volumes. 60 fr.
150 exempl. sur pap. Wathman.	—	70
50 exempl. sur pap. de Chine.	—	80
4 exempl. sur peau de vélin.	—	350

LE FOND DU SAC

Recueil de Contes en vers

PAR NOGARET ET AUTRES CONTEURS DU XVIII^e SIÈCLE

2 jolis volumes in-16, papier vergé, caractères elzéviriens, fleurons et culs-de-lampe, ornés d'un très beau frontispice et de 21 gravures en taille-douce, à mi-page, dans le genre des vignettes de DUPLESSIS-BERTAUX. Les deux volumes. 30 fr. »

(Le premier volume est seul paru. Le second sera mis en vente dans la première quinzaine d'octobre.)

Il a été tiré à part pour les amateurs, avec justification spéciale et numérotés :

150 exemplaires sur papier vergé de Hollande, petit in-8 écu.	—	Les deux volumes. 50 fr.
150 exempl. sur pap. Wathman.	—	60
50 exempl. sur pap. de Chine.	—	70
4 exempl. sur peau de vélin.	—	300

Parmi les jolis livres à gravures du XVIII^e siècle, deux des plus rares et des plus affectionnés des amateurs, sont le *Recueil des meilleurs Contes en vers* et *Le Fond du Sac*,

édités par Cazin en 1778, avec les charmantes illustrations de Duplessis-Bertaux, et cotés aujourd'hui de 300 à 400 fr.

L'édition nouvelle que M. Leclère, libraire à Paris, fit paraître en 1862, avec le goût délicat d'un véritable bibliophile, fut tardivement appréciée peut-être; mais aujourd'hui elle est vivement recherchée par les amateurs qui la payent jusqu'à trois et quatre fois son prix de publication.

Nous n'avons rien négligé pour que la réimpression que nous annonçons aujourd'hui soit digne de son aînée. Les planches de Duplessis-Bertaux ont été retouchées avec un art infini par M. Lamour, et le tirage des gravures, confié à M. Dorval, imprimeur en taille-douce, lui fait le plus grand honneur. Le papier, fabriqué spécialement pour notre édition, sort de chez MM. Morel et C^{ie}, et M. Hérissey, d'Evreux, donne tous ses soins à l'impression typographique. Malgré un surcroît considérable de dépenses, nous avons donné dans les *Contes de La Fontaine*, un portrait de l'auteur, avec un joli encadrement genre XVIII^e siècle, et sept figures de Duplessis-Bertaux, que M. Leclère avait, par économie sans doute, négligé de faire entrer dans son édition. Trois de ces vignettes appartiennent à JOCONDE; trois à LA GAGEURE DES TROIS COMMÈRES et une au ROI CANDAULE.

Le FOND DU SAC a été tellement augmenté, qu'il forme une véritable publication nouvelle et inédite. Au lieu des dix-huit contes de Nogaret que contenait le FOND DU SAC de M. Leclère, notre premier volume seul en contient cinquante-huit, empruntés tous aux *CONTES EN VERS* du même auteur, édition rarissime de Paris, Debray, 1810, deux volumes in-12. Toutes les vignettes de l'ancienne édition servent à l'illustration de ce premier volume, qui renferme en plus une charmante vignette inédite.

Le second volume, en ce moment en préparation, contiendra les contes les plus amusants des auteurs du XVIII^e siècle dont les œuvres n'ont point été réimprimées. Il sera orné de 10 charmantes vignettes à mi-page, d'après les dessins de l'un de nos meilleurs artistes, gravés par M. Champollion, dont le talent d'aqua-fortiste est aujourd'hui si apprécié des amateurs.

SOUSCRIPTION

Les trois ouvrages précédents se vendent séparément, aux prix indiqués.

Nous avons établi pour les souscripteurs aux six volumes, une réduction de 25 p. 100 en moyenne sur les divers papiers des *CONTES DE LA FONTAINE*.

Le prix des six volumes, *par collection*, se trouve ainsi fixé :

Format in-16 vergé, le volume.	15 fr.	»
Papier vergé, in-8 écu, le volume.	25	»
Papier Wathman.	30	»
Papier de Chine.	35	»

Le paiement des volumes se fait au comptant, après réception.

Des délais spéciaux sont accordés aux libraires qui sont en compte avec notre maison.

Nous donnons ci-contre, un spécimen du caractère et des gravures de notre réimpression.



Spécimen du texte et des gravures.



LES CERISES

CONTE TIRÉ DU « MOYEN DE PARVENIR »

CERTAIN Seigneur, le nom n'importe guère,
Étoit l'effroi, la terreur du pays;
Hardi quiconque eût osé lui déplaire :
Personne aussi ne l'avoit entrepris
Impunément. Pour n'avoir point de guerre,
Voisin n'étoit qui ne lui fit la cour.
Pour ses ébats il pointoit sur sa tour
Des fauconneaux, attendant en liesse
Le voyageur; puis, sans lui faire mal,
De dessous lui vous tiroit son cheval.



CURIOSITÉS BIBLIOGRAPHIQUES

Charmantes plaquettes, petit in-8, tirées avec le plus grand soin par Hérisséey d'Evreux, sur beau papier vélin teinté, et ornées de fleurons, culs-de-lampe et lettres ornées. Tirage à 290 exemplaires sur ce papier, numérotés de 61 à 350.

Il a été fait un tirage spécial pour les amateurs, à 10 exemplaires sur PAPIERS DE COULEUR, numérotés de 1 à 10, et à 50 exemplaires sur PAPIER WATHMAN, numérotés de 11 à 60.

I. — VADÉ. La Pipe cassée, poème épitragipoissardi-héroïcomique. Nouvelle édition enrichie de 4 jolies vignettes en taille-douce, d'après Eisen.

Papier teinté, le volume.	5 fr. »
Papier Wathman. —	8 »
Papier de couleur. —	12 »

II. — DISSERTATION sur les idées morales des Grecs et sur le danger de lire Platon, par M. Audé, bibliophile.

Papier teinté, le volume.	3 fr. »
Papier Wathman. —	5 »
Papier de couleur. —	8 »

III. — J.-J. RAPSÆT. Les Droits du Seigneur. Recherches sur l'origine et la nature des Droits connus anciennement sous les noms de Droits des premières nuits, de Markette, d'Afforage, Marcheta, Maritagium et Bumède. Réimpression textuelle sur l'édition originale de Gand, 1817.

Papier teinté, le volume.	3 fr. »
Papier Wathman. —	5 »
Papier de couleur. —	8 »

IV. — I. DE BORN. La Monacologie, ou Histoire naturelle des Moines, traduite de l'original latin, par Broussonnet. Réimpression textuelle sur l'édition originale française de 1784, avec nombreuses figures dans le texte.

Papier teinté, le volume.	5 fr. »
Papier Wathman. —	8 »
Papier de couleur. —	12 »

V. — FANTAISIE SCATOLOGIQUE. Une Parodie curieuse de *l'Art poétique* de Boileau, tirée d'un Almanach de poche du XVIII^e siècle, réimprimée pour les Pantagruélistes, avec Avant-propos par Le Corvaisier junior.

Papier teinté, le volume.	2 fr. »
Papier Wathman. —	3 »
Papier de couleur. —	5 »

VI. — VIVANT-DENON. Point de lendemain, conte, orné d'une délicieuse vignette sur acier à mi-page et inédite.

Papier teinté, le volume.	3 fr. »
Papier Wathman. —	5 »
Papier de couleur. —	8 »

En préparation :

VII. — ÉLOGE DE LA SERINGUE, avec un projet pour la perfectionner. Réimpression textuelle sur l'édition originale de 1757, ornée d'une jolie vignette à mi-page.

Papier teinté, le volume.	3 fr. »
Papier Wathman. —	5 »
Papier de couleur. —	8 »



HISTOIRE
DE
MADELEINE BAVENT

Religieuse du Monastère St-Louis de Louviers

PAR

LE R. P. DESMARETS

*Réimpression textuelle sur l'édition rarissime de 1652
précédée*

D'UNE NOTICE BIO-BIBLIOGRAPHIQUE

ET SUIVIE DE PLUSIEURS PIÈCES SUPPLÉMENTAIRES

*Ornée d'un Frontispice et d'une Vue de l'ancien couvent de
Saint-Louis, gravés à l'eau-forte.*

Rouen, J. Lemonnier, 1878, un beau volume in-8, de plus de 200 pages, papier de Hollande, caractères elzévirien. Tirage à 150 exemplaires numérotés. (Quelques exempl. seulement). 20 fr. »

L'un des 25 exemplaires en grand papier vergé de Hollande, tirés dans le format in-4, avec justification spéciale, demi-reliure maroq. rouge du Levant, dos à petits fers, coins, tête dor., non rog. 60 fr. »

— Un second exemplaire en grand papier, superbe reliure d'amateur, avec attributs, riches ornements sur plats et sur le dos, dentelle intérieure, tr. dorée. (Bosquet.) 100 fr. »

Ces deux exemplaires sont les seuls qui nous restent en grand papier.

De tous les procès de possession et de sorcellerie, celui

des Religieuses de Saint-Louis de Louviers est à coup sûr l'un des plus intéressants et des plus curieux. S'il n'a pas eu, au point de vue historique, le même retentissement que celui de Loudun, il ne faut peut-être attribuer ce fait qu'à l'arrêt du Parlement de Rouen, qui, pour effacer jusqu'au souvenir de l'inique jugement qu'il avait rendu, ordonna, l'année suivante, la destruction de toutes les pièces se rapportant à cette scandaleuse affaire.

Parmi les documents intéressants qui furent ainsi rigoureusement détruits, il en est un surtout dont la rareté fait aujourd'hui le désespoir des amateurs de curiosités rétrospectives et qui résume à lui seul tous les autres. C'est la *Confession de Madeleine Bavent*, dont nous offrons aujourd'hui aux amateurs une réimpression textuelle.

Nous ne pouvons entrer ici dans de longs développements sur Madeleine Bavent. Il faudrait reproduire en entier la notice historique que nous lui consacrons dans notre réimpression. Ce que nous pouvons affirmer toutefois, c'est que sa *Confession* est un document précieux dans lequel on trouve les plus étranges révélations sur les faits scandaleux qui se passaient au couvent de Saint-Louis. Floquet, dans sa remarquable *Histoire du Parlement de Normandie* lui consacre un long chapitre d'où nous extrayons les lignes suivantes :

« ... Agréable au curé David, Madeleine Bavent n'avait
« pas moins su plaire à Mathurin Picard, qui, devenu
« directeur, et continuant toutes les infamies établies avant
« lui, fit de Madeleine sa complice privilégiée et l'instrument
« de ses criminels desseins sur le couvent tout entier.
« Il faut taire l'impur commerce qui s'était établi entre
« l'indigne prêtre et cette folle fille, qu'une violente affection
« hystérique livrait en proie à ce satyre; leurs familiarités
« coupables, qui, ne gardant aucune mesure, profanaient
« chaque jour les lieux saints, l'église, l'autel, l'eucharistie,
« la pénitence, et qui, aussi téméraires, aussi imprudentes

« qu'elles étaient infâmes, ne purent pas toujours échapper
« aux regards... »

On comprend par ces quelques réflexions de M. Floquet, que nous ayons tenu à ce que notre publication, par son prix et par son tirage, ne pût s'adresser qu'à une catégorie choisie d'érudits et de bibliophiles. Nous l'avons fait précéder d'une *Notice historique*, aussi complète que possible, et d'une *Bibliographie raisonnée* de tous les ouvrages qui s'y rattachent. Elle servira de guide aux amateurs pour compléter le dossier de ce procès de sorcellerie, commencé à Louviers, et qui eut son dénouement sur le bûcher de la place du Vieux-Marché de Rouen.

Parmi les documents assez nombreux qui furent publiés, à l'occasion de ce célèbre procès, trois seulement méritaient les honneurs d'une réimpression. Nous les avons reproduits textuellement sur les éditions originales, à la suite de la *Confession de Madeleine Bavent*, et pour que rien ne manquât à notre livre, nous l'avons orné de deux eaux-fortes représentant *Un Exorcisme au Couvent de Saint-Louis de Louviers*, et la *Vue de l'ancienne Église du Couvent*.





LES VIES
DES
DAMES GALANTES

Tirées

DES MÉMOIRES DE MESSIRE DE BOURDEILLE
SEIGNEUR DE BRANTOME

3 volumes in-16, imprimés avec grand luxe sur papier de Hollande, fleurons, vignettes et culs-de-lampe et ornés de 11 charmantes gravures dessinées à l'eau-forte par Champollion, d'après les dessins de Pille. Tirage à petit nombre. 30 fr.

Il a été tiré en plus pour les amateurs :

1° Dans le format in-16 :

25 exemplaires sur papier Wathman.	60 fr.
25 — — de Chine.	60 fr.

2° Dans le grand format :

160 exemplaires sur papier de Hollande de Van Gelder.	50 fr.
20 exemplaires sur papier de Chine.	100 fr.
20 — — Wathman, dont	
10 avec les gravures en premier état.	115 fr.

Toutes les gravures des exemplaires de choix sont AVANT
LA LETTRE.

(*Ci-contre un spécimen des gravures.*)





LIVRES D'AMATEUR

A PETIT NOMBRE D'EXEMPLAIRES

EN VENTE A NOTRE LIBRAIRIE

LA FONTAINE. Contes et nouvelles en vers, édition dite des *Fermiers-généraux*. Portrait d'après Rigault, gravé par Ficquet; figures d'Eisen, vignettes et culs-de-lampe. *Paris, Barraud, 1874, 2 vol. in-8 brochés, en carton. Exemplaire sur PAPIER DE CHINE, numéroté. 150 fr. »*

— LE MÊME OUVRAGE, superbe exemplaire sur PAPIER WATHMAN, broché, en carton, numéroté; figures sur Chine, montées sur Wathman. 200 fr. »

Les suites de gravures en sanguine sur Chine volant et sur Chine, monté sur Wathman, que nous avons précédemment annoncées, sont épuisées.

MÉMOIRES SECRETS sur le règne de Louis XIV, la Régence et le règne de Louis XV, par Duclos. Nouvelle édition augmentée d'une Notice sur la vie et les ouvrages de Duclos, de notes et d'un index, par E. Campardon. *Paris, J. Gay, 1864, 2 beaux vol. in-8, papier vergé de Hollande, tirage à 195 exemplaires numérotés. EXEMPLAIRES EN GRAND PAPIER. 10 fr. »*

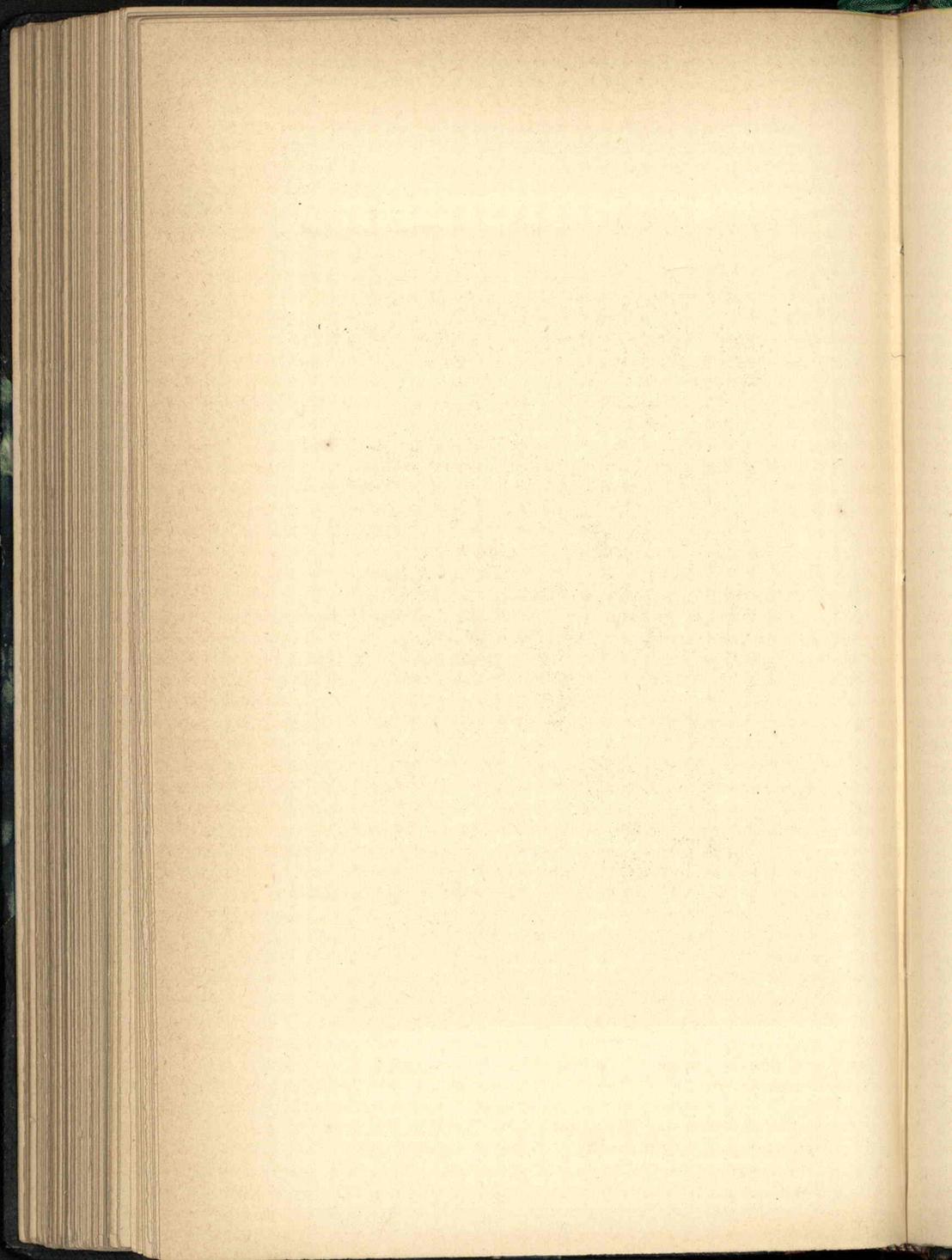
LE CHANSONNIER HUGUENOT du XVII^e siècle. *Paris, Tross, 1871, 2 vol. in-16, br., imprimés avec le*



E. Champollion sc.

Arnaud & Labat éd

Imp. A. Salmon



- plus grand soin sur papier vergé de Hollande.
EXEMPLAIRES EN GRAND PAPIER. 15 fr. »
- A. DINAUX. Les Sociétés badines, bachiques, chantantes et littéraires; leur histoire et leurs travaux. Ouvrage revu et classé par M. Gustave Brunet, avec un beau portrait de l'auteur à l'eau-forte, dessiné et gravé par Staal. *Paris*, 1867, 2 beaux vol. in-8. 12 fr. »
- VECELLIO. Costumes anciens et modernes, contenant 513 figures, dessinés fidèlement d'après l'original, par Gérard Séguin, gravés par Huyot, et accompagnés en regard, du texte italien et de la traduction française. *Paris, Ambr. Firmin Didot*, 2 beaux vol. in-8, br., couverture illustrée. 20 fr. »
- AMBR. FIRMIN DIDOT. Essai typographique et bibliographique sur l'Histoire de la gravure sur bois, pour faire suite aux *Costumes anciens et modernes* de Vecellio. *Paris*, 1863, vol. in-8, br., couverture illustrée. 5 fr. »
- CONTES GRIVOIS en vers par un Épicurien, dédié à tous ceux qui aiment à rire. *Paris*, 1869, 1 vol. in-8, de 144 pages, br. 5 fr. »
Curiosité bibliographique.
- L'ABBÉ BOILEAU. De l'Abus des nuditez de Gorge. *Gand*, 1857, 1 vol. in-12, br. 5 fr. »
- DISCOURS SUR LA NUDITÉ DES MAMELLES DES FEMMES, par un Révérend Père capucin. Publié pour la première fois, d'après un manuscrit du XVIII^e siècle, avec une préface et une bibliographie. *Gand*, 1856, 1 vol. in-8, vignette sur le titre. 5 fr. »
- J. LEMONNYER. Les journaux de Paris pendant la

Commune. Revue bibliographique complète de la presse parisienne, du 19 mars au 27 mai 1871, avec l'indication détaillée des titres, sous-titres, devises, formats, prix et transformations de chaque journal; les noms de ses rédacteurs gérants et imprimeurs; le nombre de numéros parus; les éditions doubles, les numéros rares, les réimpressions et le moyen de les reconnaître, etc., etc. *Paris*, 1871, 1 joli vol. gr. in-18. 5 fr. »

JOURNAL DES INSPECTEURS de M. de Sartines. Documents inédits sur le règne de Louis XV. *Bruxelles* et *Paris*, 1863, 1 vol. in-12. 5 fr. »

LÉGENDES FLAMANDES, par Ch. de Coster. Les Frères de la Trogne. — Blanche, Claire et Candide. — Le sire Halewyn. — Smetse Smee, le forgeron gantois. — Edition de luxe, couverture illustrée, ornée de huit belles eaux-fortes, par Dillens, Félicien Rops, etc. 1 vol. in-8, de 240 pages. *Rare*. 10 fr. »

MADAME LA COMTESSE DE MAURE, sa vie et sa correspondance, suivies des maximes de M^{me} de Sablé, et d'une étude sur la vie de M^{lle} de Vandy, par Ed. Barthélémy. *Paris, Gay*, 1863, 1 beau vol. in-12. EXEMPLAIRES EN GRAND PAPIER, numérotés, tirés à 80 exemplaires sur ce papier. 5 fr. »

ŒUVRES POÉTIQUES de Jean Bastier de la Péruse, angoumois, 1529-1554. Nouvelle édition publiée par C. Gellibert des Séguins. 1 beau vol. in-8, papier vergé, tiré à 200 exemplaires, dont 100 seulement ont été mis dans le commerce. 10 fr. »



GRAVURES

PORTRAITS — EAUX-FORTES — FRONTISPICES

SUITES DE GRAVURES

PORTRAITS

Première série. — Portraits en taille-douce des collections Gay et Leclère, pouvant illustrer les formats in-12 et in-8.

BUFFON. — COLLÉ, le chansonnier (emblèmes galants). — LA FONTAINE. — CLÉMENT MAROT. — MARGUERITE DE NAVARRE. — MAYNARD. — RABELAIS. — VILLON. — VOLTAIRE.

Epreuves sur papier vergé.	1 fr. »
— sur Chine volant, noires.	1 fr. 25
— en couleur, bleu, bistre ou rouge.	1 fr. 50
Les quatre états, pris ensemble.	4 fr. »

Deuxième série. — Portraits à l'eau-forte des EDITIONS LEMERRE, sur Chine volant, de format in-8, pouvant illustrer l'in-12 et l'in-18.

AMYOT. — ASSELINEAU. — THÉOD. DE BANVILLE. — BARBEY D'AUREVILLY. — BAUDELAIRE (4 portraits). — BEAUMARCHAIS. — REMI BELLEAU. — BERNARDIN DE SAINT-PIERRE. — BOILEAU. — BRIZEUX. — CHATEAUBRIAND. — ANDRÉ CHÉNIER. — COPPÉE. — COURRIER. — DAURAT. — DETRÉ. — JOACHIM DU BELLAY. — DUMAS PÈRE. — THÉOPH. GAUTIER. — GLATIGNY (2 portraits). — EDM. DE GONCOURT. — J. DE GONCOURT. — LÉON GOZLAN. — VICTOR HUGO (5 portraits). — JODELLE. — LABRUYÈRE. — LA FONTAINE (2 portraits). — LAROCHEFOUCAULD. — LECONTE DE LISLE. — JEAN

LEHOX. — A. LEMOYNE. — LE SAGE. — XAV. DE MAISTRE. — MOLIÈRE. — ALF. DE MUSSET (5 portraits). — PASCAL. — PONTUS DE THIARD. — L'ABBÉ PRÉVOST. — RABELAIS. — RACINE (2 portraits). — H. REGNAULT. — REGNIER. — SAINTE-BEUVE. — SHAKESPEARE. — SOULARY. — SULLY-PRUDHOMME. — VOLTAIRE.

Chaque portrait, au choix.

1 fr. 50.

Troisième série. — Portraits d'acteurs, d'artistes et d'hommes de lettres contemporains, dessinés et gravés à l'eau-forte par Guillaumot fils. Épreuves sur Chine volant, avant lettre, format in-8, pouvant illustrer l'in-12 et l'in-18.

EDM. ABOUT. — EM. AUGIER. — BERLIOZ. — BERTHELIER. — BONNAT, peintre. — BRESSANT. — CHAMPFLEURY. — CHATRIAN. — J. CLARETIE. — F. COPPÉE. — COQUELIN AINÉ. — COROT. — M^{lle} CROIZETTE. — FÉLIC. DAVID. — VIRG. DÉJAZET. — DIAZ. — DUMAS FILS. — ERCKMANN. — M^{lle} FARGUEIL. — FAURE. — FEBVRE. — OCT. FEUILLET. — CH. GARNIER. — THÉOPH. GAUTIER. — GÉROME. — ARS. HOUSSAYE. — VICTOR HUGO. — ALPH. KARR. — FRÉD. LEMAITRE. — MICHELET. — H. MONNIER. — MONSELET. — H. MURGER. — J. NORIAC. — G. SAND. — SANDEAU. — SARDOU. — JULES VERNE. — ZOLA.

Chaque portrait, au choix.

1 fr. »

Quatrième série. — Portraits divers à l'eau-forte, des collections Poulet-Malassis, Barraud et Pincebourde, généralement de format in-12, ou petit in-8.

BALZAC. — BANVILLE. — ARM. BÉJART. — BÉRANGER. — BERNARDIN DE SAINT-PIERRE (petit médaillon). — CHAMPFLEURY. — DELVAU. — TH. GAUTIER. — GRÉCOURT. — JANIN.

Chaque portrait, épreuves sur vergé, en noir. 1 fr. 25

— noir, bistre ou rouge, épreuves sur

Chine.

1 fr. 50

EAUX-FORTES ET FRONTISPICES

POUR LES ÉDITIONS DE POULET-MALASSIS

- BALZAC. CONTES BRUNS. — Vignette-frontispice, par Garnier, fac-simile de celle de T. Johannot, pour l'édition originale, sur Chine volant. 1 fr. »
- BANVILLE. POÉSIES. — Frontispice à l'eau-forte, papier vergé. 1 fr. 25
- BERANGER. GAÏETÉS. — Frontispice de Rops. (Très rare).
Epreuves noires sur Chine volant. 2 fr. 50
— bleues, bistres ou sanguines. 3 fr. »
- BOREL (PÉTRUS). CHAMPAVERT. — Vignette gravée en fac-simile par Garnier, d'après celle de Gigoux pour l'édition originale. Epreuves sur vergé ou Chine volant. 1 fr. »
- CHAMPFLEURY. AVENTURES DE M^{lle} MARIETTE. — Suite de 4 eaux-fortes de Morin, sur papier vergé. 3 fr. »
- LES SOUFFRANCES DU PROFESSEUR DELTEIL. — Suite de 4 eaux-fortes, papier vergé. 3 fr. »
- MONSIEUR DE BOISDHYVER. — Suite de 4 eaux-fortes, dessinées et gravées par A. Gaultier, papier vergé. 3 fr. »
- SOUVENIRS DES FUNAMBULES. — Suite de 4 eaux-fortes, par A. Legros, papier vergé. 3 fr. »
- LA SUCCESSION LECAMUS. — Frontispice de Bonvin.
Epreuves sur vergé noir. 1 fr. »
— Chine volant. 1 fr. 25
- CHENEVIÈRES (MARQUIS DE). CONTES DE JEAN DE FALAISE.
— Frontisp. de J. Buisson. Epreuve sur pap. vélin. 1 fr. »

- DELVAU (ALFRED). LES DESSOUS DE PARIS. — Superbe frontispice à l'eau-forte, de Flameng.
- | | |
|------------------------------------|----------|
| Epreuves sur papier vergé en noir. | 1 fr. 25 |
| — Chine volant, noires. | 1 fr. 50 |
| — — bistres ou rouges. | 2 fr. » |
- FRANÇOISE. — Frontisp. de Théron, pap. vergé. 1 fr. »
- LE FUMIER D'ENNIUS. — Frontisp. sur pap. vergé. 1 fr. »
- LE GRAND ET LE PETIT TROTTOIR. — Superbe frontispice à l'eau-forte, de Félicien Rops.
- | | |
|------------------------------------|----------|
| Epreuves sur papier vergé, noires. | 1 fr. 25 |
| — Chine volant, noires. | 1 fr. 50 |
| — — bistres ou sanguines. | 2 fr. » |
- MÉMOIRES D'UNE HONNÊTE FILLE. — Portrait-frontispice de Carey, supprimé sous l'Empire. (Très rare).
- | | |
|----------------------------|----------|
| Epreuves sur papier vergé. | 1 fr. 50 |
| — Chine volant. | 2 fr. » |
- MÊME OUVRAGE. — Portrait-frontispice, dessiné et gravé par Staal.
- | | |
|----------------------------|----------|
| Epreuves sur papier vergé. | 1 fr. » |
| — Chine volant. | 1 fr. 25 |
- DURANTY. LES MALHEURS D'HENRIETTE GÉRARD. — Suite de 4 eaux-fortes, de Legros. Epreuves sur pap. vergé. 3 fr. »
- DUSOLLIER. PROPOS LITTÉRAIRES ET PITTORESQUES. Frontispice de Benassit.
- | | |
|----------------------------|----------|
| Epreuves sur papier vergé. | 1 fr. » |
| — Chine volant. | 1 fr. 25 |
- FREYDIER. Figures pour *Le Plaidoyer de Freydiér*, représentant les Cadenas et Ceintures de chasteté.
- | | |
|--|----------|
| Epreuves sur vergé noir. | 1 fr. 50 |
| — Chine volant, noires, bistres et rouges (3 états). | 3 fr. » |
- LE CONTE DE LISLE. POÉSIES. — Superbe frontispice dessiné et gravé par L. Duveau. (Très rare).
- | | |
|----------------------------|----------|
| Epreuves sur papier vergé. | 2 fr. » |
| — Chine volant. | 2 fr. 50 |

- MONNIER (H.). BAS-FONDS DE LA SOCIÉTÉ. — Frontispice à l'eau-forte de Rops, gr. in-8, Chine vol. (Très rare). 5 fr. »
- MONSELET. LES CRÉANCIERS. — Frontispice de Benassit.
Epreuves sur papier vergé, noires. 1 fr. »
— Chine volant, en sanguine. 1 fr. 50
- LES TRÉTEAUX. — Joli frontispice de Braquemond.
Epreuves sur papier vergé, noires. 1 fr. 50
— Chine volant. 2 fr. »
- TABARIN. — ŒUVRES. — Frontispice pour l'édition de la *Bibliothèque Gauloise*. 1 fr. »

SUITES DE GRAVURES

- BALZAC. LA PEAU DE CHAGRIN. — Suite complète des 77 charmantes vignettes qui ornent ce volume. Tirage à part, sur Chine volant, in-8. (Très rare). 30 fr. »
- BOCCACE. CONTES. Suite complète des 32 gravures sur bois, d'après Baron, Nanteuil, Johannot, etc., gr. in-8.
Epreuves sur Chine. 10 fr. »
- BOISARD. FABLES. Suite de 9 figures de Monnet, gravées par Saint-Aubin, Schmitz, etc., in-8. Ancien tirage. (Quelques légères mouillures). 6 fr. »
- CONTEURS. CONTES DE LAFONTAINE, VOLTAIRE, VERGIER, GRÉCOURT, etc. — Suite complète des 140 charmantes vignettes de Duplessis-Bertaux, Desenne, etc., tirées à part, gr. in-8.
Epreuves sur Chine volant, bistres, bleues ou sanguines, tirage Barraud. 40 fr. »
- FÉNELON. TÉLÉMAQUE. — Suite complète des 24 figures in-8 de Marillier. Bon tirage moderne. 15 fr. »
- ID. — Suite des 24 charmantes figures de Lefebvre. In-18, vélin, ancien tirage. (Rare.) 10 fr. »
- FLORIAN. ŒUVRES COMPLÈTES, édition Renouard. — Suite

- complète de 80 gravures in-12, d'après Moreau et Desenne.
Epreuves sur CHINE, AVANT LA LETTRE. (Très rare). 40 fr. »
- FOND DU SAC (LE). Suite complète de 15 charmantes
vignettes tirées à part, pouvant illustrer les formats petit
in-12 et in-18.
- | | |
|------------------------------------|----------|
| Epreuves noires, papier vergé. | 10 fr. » |
| — — Chine volant. | 12 fr. » |
| — bistr., ou sanguines, Chine vol. | 15 fr. » |
- GRÉCOURT. Suite de 14 vignettes de Duplessis-Bertaux,
dont un petit portr.-médaillon, pouvant illustrer les for-
mats in-12 et in-18.
- | | |
|--|---------|
| Epreuves noires sur pap. vergé. | 5 fr. » |
| — — sur Chine volant. | 6 fr. » |
| — bistres ou sanguines, sur Chine vol. | 8 fr. » |
- HUGO (VICTOR). LES CHATIMENTS. — Suite complète de
10 eaux-fortes de H. Guérard. Tirage in-8, sur papier de
Hollande. (Rare). 10 fr. »
- NAPOLÉON LE PETIT. — Suite complète de 10 eaux-fortes
de H. Guérard. Tirage in-8, sur papier de Hollande.
(Rare.) 10 fr. »
- LAFONTAINE. AMOURS DE PSYCHÉ. — Suite complète de
1 portr. d'après Rigaud, et 8 grav. de Moreau gravés par
Delvaux. In-18, à toutes marges. 15 fr. »
- CONTES. — Suite complète des 95 charmantes vignettes
de Duplessis-Bertaux, Desenne, etc., tirées à part sur
Chine volant.
- | | |
|-----------------------------------|----------|
| Epreuves en noir, tirage Barraud. | 30 fr. » |
|-----------------------------------|----------|
- FABLES. — Suite complète de 1 portr., d'après Rigault, et
12 gravures de Moreau.
- | | |
|--|----------|
| Tirage moderne, sur Chine volant, in-18. | 10 fr. » |
|--|----------|
- Id. — Suite complète des 12 jolies gravures de Percier.
- | | |
|---------------------------|----------|
| Tirage moderne, gr. in-8. | 10 fr. » |
|---------------------------|----------|
- LONGUS. DAPHNIS ET CHLOË, Ed. Leclère. Charmante suite
se composant de :
- 1 frontispice, avec le portrait d'Amyot en médaillon;
4 grandes gravures d'après Prudhon;

- 10 vignettes et culs-de-lampe d'Eisen;
 8 vignettes et culs-de-lampe gravés par Fokke pour
 l'édition du Régent, d'après Cochin et Eisen.
 Ensemble 23 jolies gravures, pouvant illustrer les édit.
 in-12 et in-8.
- Epreuves noires, papier vergé. 12 fr. »
 — — Chine volant. 15 fr. »
 — bistres ou sanguines, chine volant. 20 fr. »
- MONTESQUIEU. ARSACE ET ISMÉNIE. — 2 charmantes
 figures de Le Barbier, pour l'in-12 et l'in-18. Ancien
 tirage. 2 fr. »
- ROUSSEAU. ŒUVRES. — Suite complète de 42 gravures
 d'après Devéria, pour l'édition Dalibon. Superbes épreu-
 ves sur Chine monté, gr. in-8, AVANT LA LETTRE. (Très
 rare). 40 fr. »
- NOUVELLE HÉLOÏSE. — Suite de 34 gravures sur bois, par
 Johannot, Baron, Cam. Rogier, etc., tirées à part sur
 Chine volant, gr. in-8. 12 fr. »
- EMILE. — Charmante suite d'après Cochin et Moreau,
 pour illustrer les éditions in-12 et in-18. Ensemble 10 fi-
 gures, dont un frontispice. 6 fr. »
- SWIFT. LES VOYAGES DE GULLIVER. — Suite complète de
 10 figures in-18 de Lefebvre, texte anglais, à toutes
 marges. 6 fr. »
- VADÉ. LA PIPE CASSÉE, édit. Leclère. — Suite complète des
 charmantes vignettes d'Eisen, tirées à part sur Chine vol.
 Epreuves en noir. 5 fr. »
 Epreuves en sanguine. 6 fr. »
- VOLTAIRE. LA HENRIADE. — Suite complète de Leprince,
 10 grav. in-12.
 Epreuves sur Chine, avec lettre. 3 fr. »
 — — — avant la lettre. 5 fr. »
- LA PUCELLE. — Jolie suite complète de 24 fig. de Duples-
 sis-Bertaux, dont 2 portr. et un frontispice, pour illus-
 trer les formats in-12 et in-18.

-
- Epreuves noires, bleues ou sanguines, sur papier
vergé ou teinté, la collection au choix. 12 fr. »
Epreuves noires, bleues ou sanguines, sur chine volant,
la collection au choix. 15 fr. »
— Charmant frontispice, genre XVIII^e siècle, pouvant illus-
trer les éditions in-12 et in-8 de *La Pucelle*.
Epreuves en noir, papier vélin. 1 fr. »
-

*Nous publions un catalogue trimestriel de livres an-
ciens, rares ou curieux, à prix marqués. Nous l'adresserons
régulièrement aux amateurs qui voudront bien nous en
faire la demande.*



SUITES DE GRAVURES

BALZAC. LA PEAU DE CHAGRIN. — Suite complète des 77 charmantes vignettes qui ornent ce volume. Tirage à part, sur papier vélin, in-8. (Très rare). 30 fr. »

FÉNELON. TÉLÉMAQUE. — Suite des 24 charmantes figures de Lefebvre. In-18, vélin, ancien tirage. (Rare.) 15 fr. »

GRÉCOURT. Suite des 14 vignettes de Duplessis-Bertaux, dont un petit portrait-médaille, pouvant illustrer les formats in-12 et in-18. (*Extrait des Conteurs.*)

Epreuves noires sur papier vergé. 6 fr. »
 — — sur chine volant. 8 fr. »
 — bistres ou sanguines, sur chine vol. 10 fr. »

HUGO (VICTOR). LES CHATIMENTS. — Suite complète de 10 eaux-fortes de H. Guérard. Tirage in-8, sur papier de Hollande. (Rare.) 10 fr. »

— NAPOLÉON LE PETIT. — Suite complète de 10 eaux-fortes de H. Guérard. Tirage in-8, sur papier de Hollande. (Rare.) 10 fr. »

LA FONTAINE. AMOURS DE PSYCHÉ. — Suite complète de 1 portr. d'après Rigaud, et 8 grav. de Moreau gravés par Delvaux. In-18 à toutes marges. 15 fr. »

— FABLES. — Suite complète de 1 portr., d'après Rigault, et 12 gravures de Moreau.

Tirage moderne, sur chine volant, in-18. 10 fr. »

— FABLES. — Suite complète des 12 jolies gravures de Percier. Tirage moderne, gr. in-8. 10 fr. »

LONGUS. DAPHNIS ET CHLOÉ, Ed. Leclère. Charmante suite se composant de :

1 beau portrait d'Amyot, dessiné et gravé à l'eau-forte par Masson; — 1 frontispice, avec le portrait d'Amyot en médaillon; — 9 grandes gravures d'après Prudhon; — 10 vignettes et culs-de-lampe d'Eisen; — 8 vignettes et culs-de-lampe gravés par Fokke pour l'édition du Régent, d'après Cochin et Eisen. Ensemble 29 jolies gravures, pouvant illustrer les édit. in-12 et in-8.

Epreuves noires, papier vergé. 15 fr. »

— chine volant, noires, bistres ou sanguines. 18 fr. »

MONTESQUIEU. ARSACE ET ISMÉNE. — 2 jolies figures de Le Barbier, pour l'in-12 et l'in-18. Ancien tirage. 2 fr. »

ROUSSEAU. EMILE. — Charmante suite d'après Cochin et Moreau, pour illustrer les éditions in-12 et in-18. Ensemble 10 figures, dont un frontispice. Ancien tirage. 6 fr. »

SWIFT. LES VOYAGES DE GULLIVER. — Suite complète de 10 figures in-18 de Lefebvre, texte anglais, à toutes marges. 6 fr. »

VADÉ. LA PIPE CASSÉE. — Suite complète des 4 charmantes vignettes d'après Eisen.

Epreuves sur pap. vergé. 2 fr. »
— sur chine, noires, bistres ou sanguines. 3 fr. »

VOLTAIRE. LA PUCELLE. — Charmant frontispice, genre XVIII^e siècle, pouvant illustrer les éditions in-12 et in-8, de *La Pucelle*.

Epreuves en noir, papier vélin. 1 fr. »





SUITES DE GRAVURES

POUR

NOTRE ÉDITION DES CONTEURS

*Tirage à part des figures de Duplessis-Bertaux, Fesquet
et Jules Garnier.*

I. — CONTES ET NOUVELLES EN VERS, par Voltaire, Vergier, Grécourt, Piron, Dorat, Saint-Lambert, etc., etc. — Suite complète des 46 vignettes et des deux portraits-médallons.

Épreuves sur papier vergé, <i>noires, bistres, bleues ou sanguines.</i>	15 fr. »
— Les quatre états, pris ensemble.	50 »
Épreuves sur chine, <i>noires, bistres, bleues ou sanguines.</i>	20 »
— Les quatre états, pris ensemble.	60 »

II. — CONTES ET NOUVELLES EN VERS, par M. de La Fontaine. — Suite complète des 77 vignettes, du portrait de La Fontaine et des deux portraits-médallons.

Épreuves sur papier vergé, <i>noires, bistres, bleues ou sanguines.</i>	25 fr. »
— Les quatre états, pris ensemble.	75 »
Épreuves sur chine, <i>noires, bistres, bleues ou sanguines.</i>	30 »
— Les quatre états, pris ensemble.	90 »

III. — LE FOND DU SAC, par Nogaret, Théis et l'abbé Bretin. — Suite complète des 21 vignettes, et du frontispice.

Épreuves sur papier vergé, <i>noires, bistres, bleues ou sanguines.</i>	10 fr. »
— Les quatre états, pris ensemble.	30 »
Épreuves sur chine, <i>noires, bistres, bleues ou sanguines.</i>	12 »
— Les quatre états, pris ensemble.	35 »

IV. — LA PUCELLE D'ORLÉANS, par Voltaire. — Suite complète des 21 vignettes, du frontispice, du portrait de Voltaire et des deux portraits-médailles.

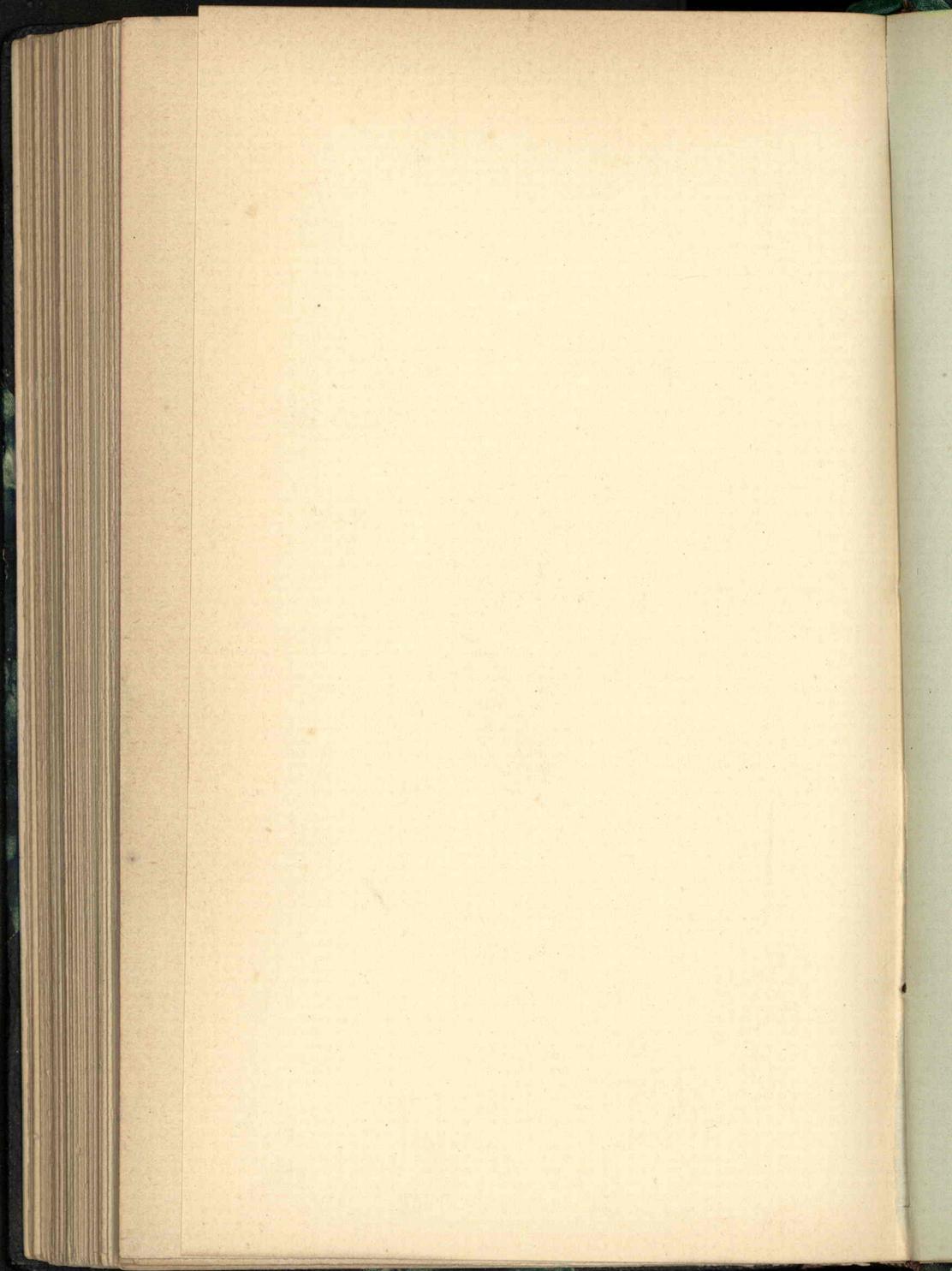
Épreuves sur papier vergé, <i>noires, bistres, bleues</i> ou <i>sanguines</i> .	20 fr. »
— Les quatre états, pris ensemble.	60 »
Épreuves sur chine, <i>noires, bistres, bleues</i> ou <i>sanguines</i> .	25 »
— Les quatre états, pris ensemble.	75 »

~~~~~

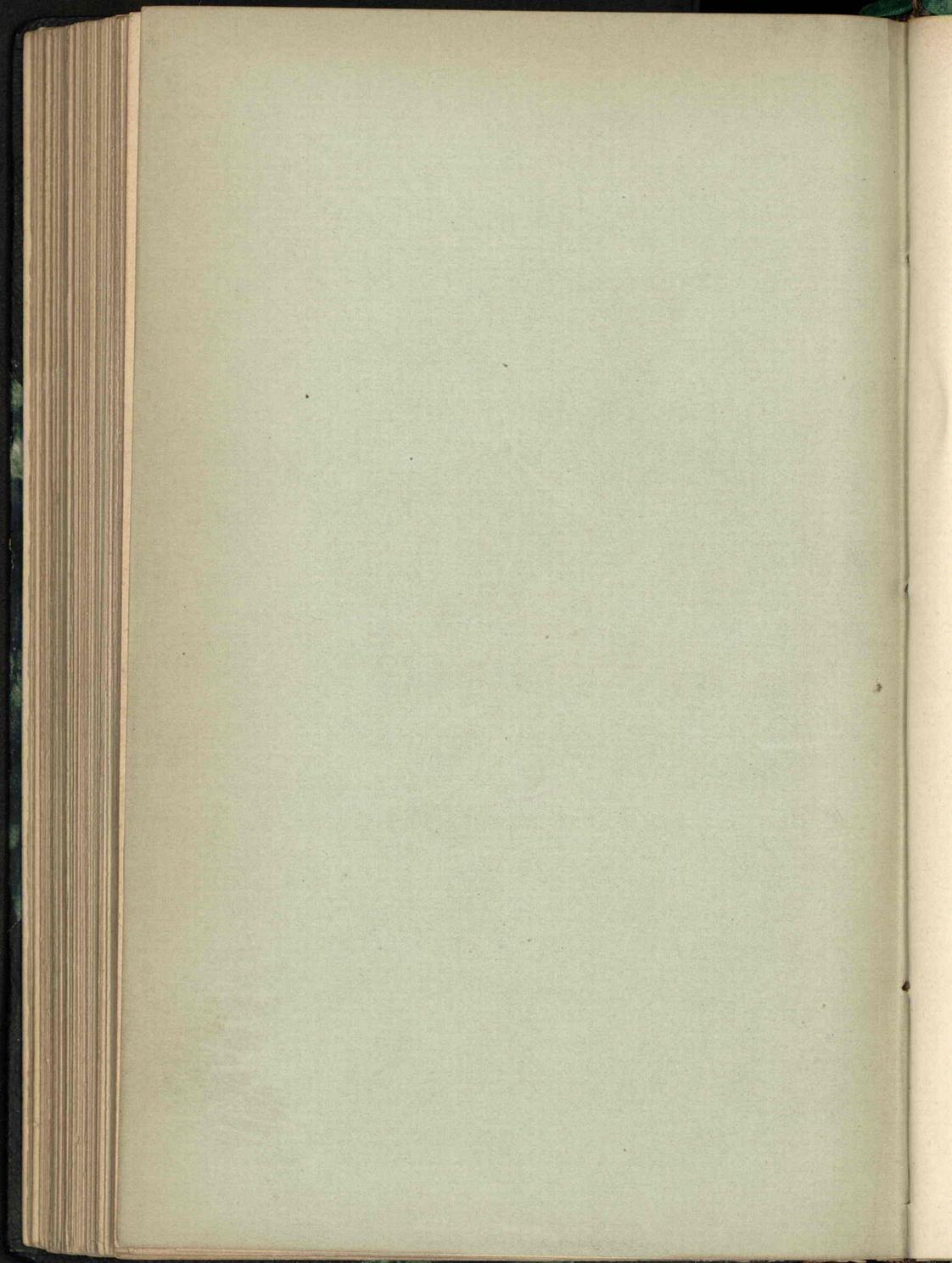
*Nous publions un Catalogue trimestriel de livres anciens, rares ou curieux, à prix marqués. Nous l'adresserons régulièrement aux amateurs qui voudront bien nous en faire la demande.*

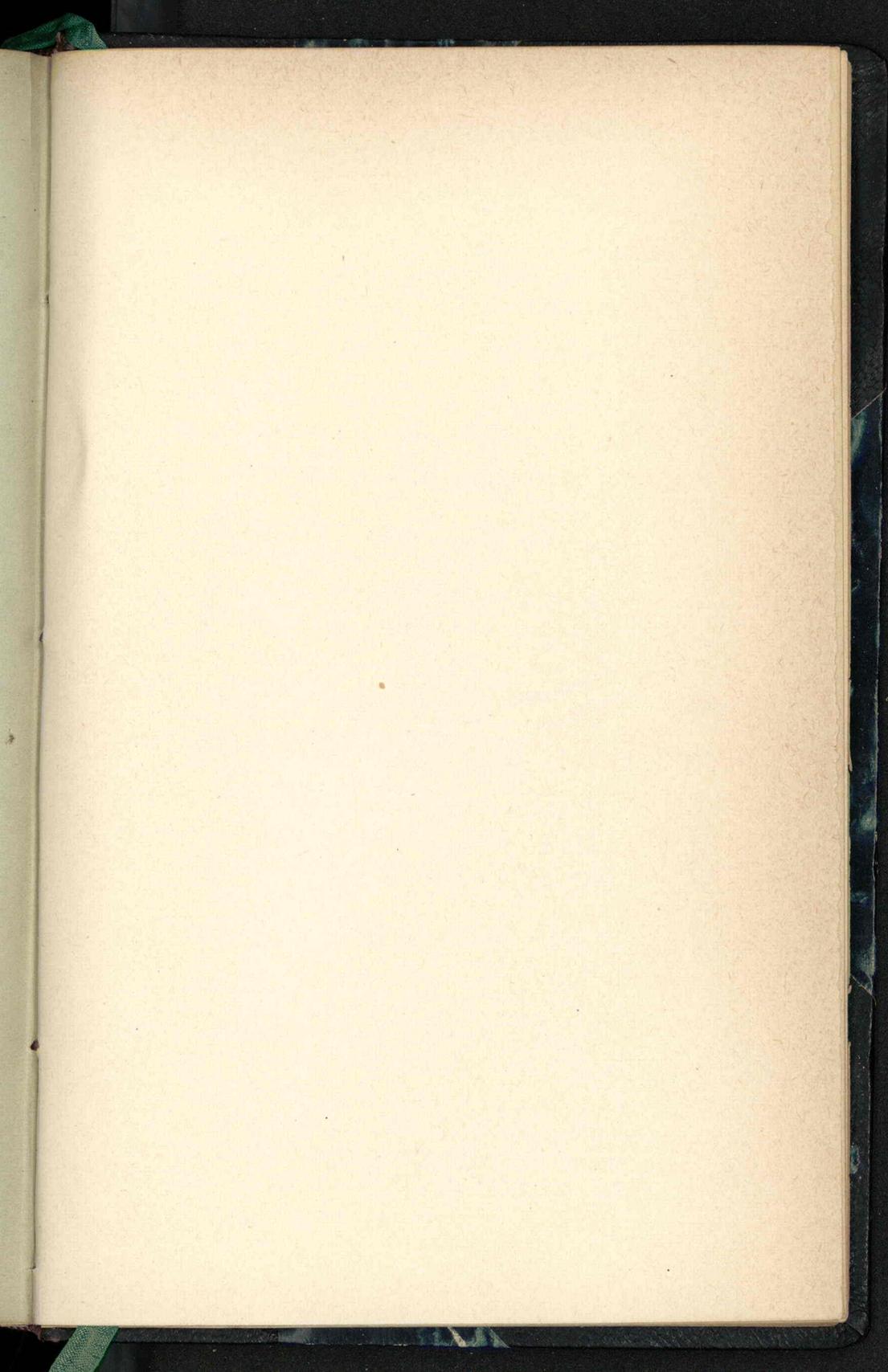


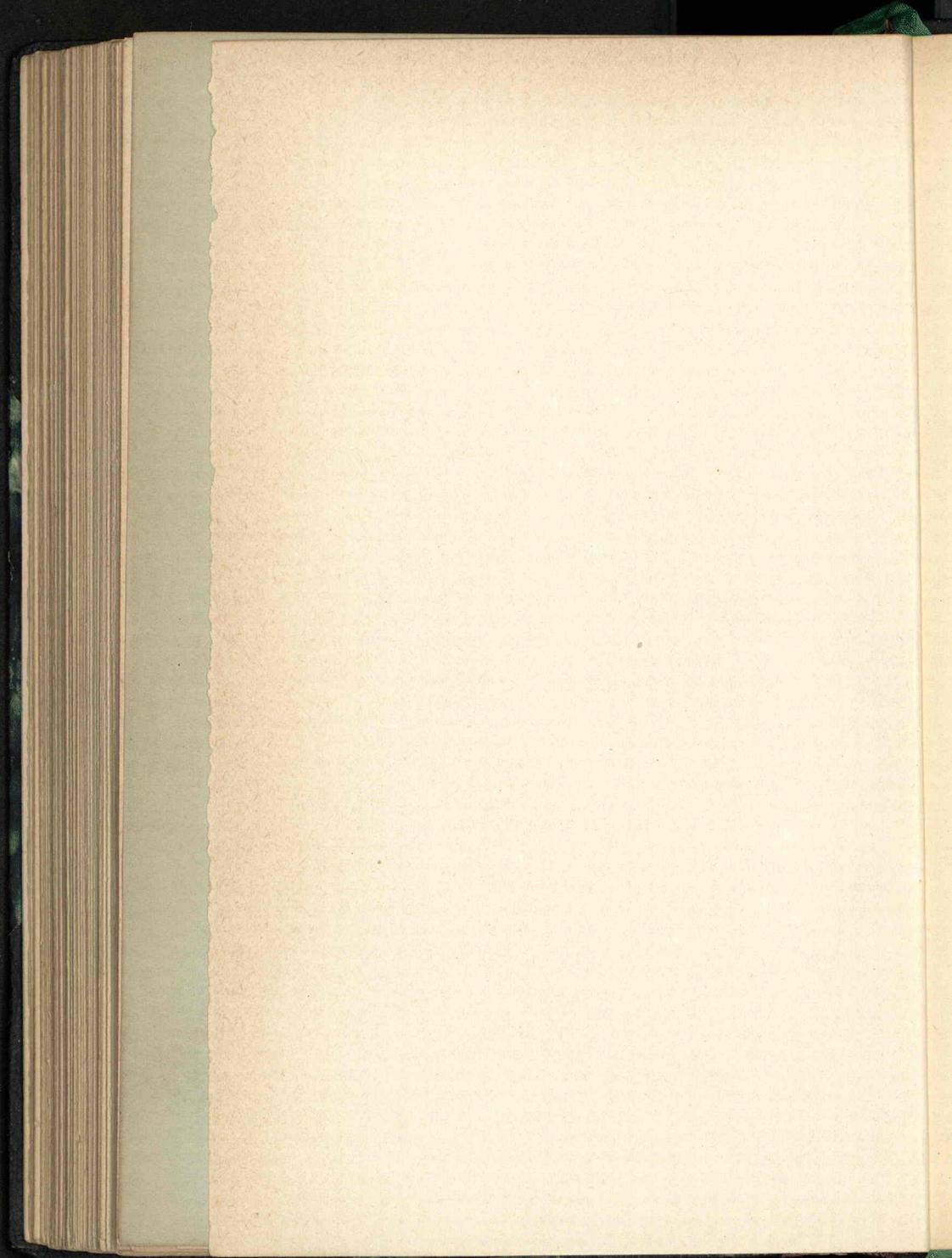


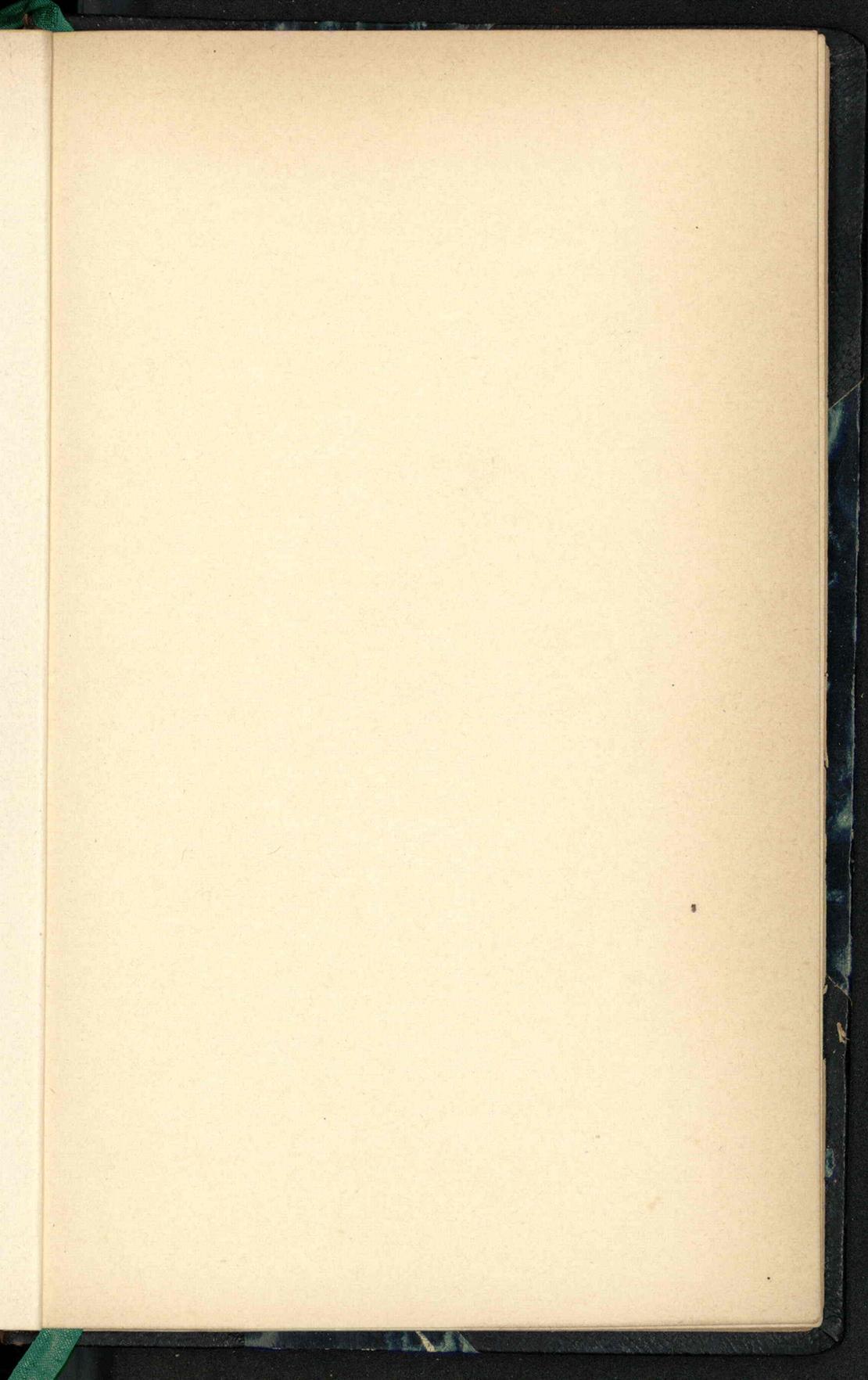


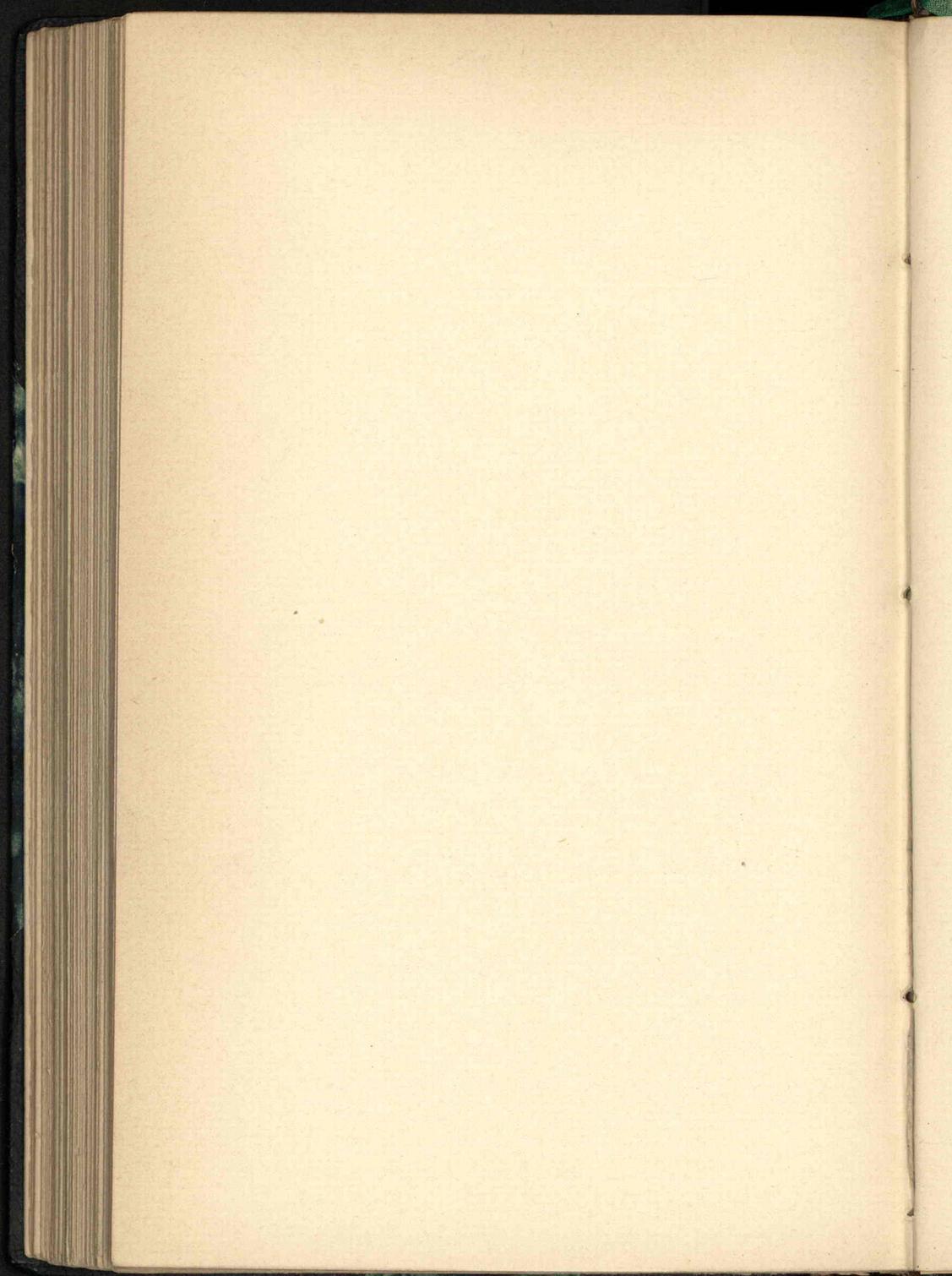


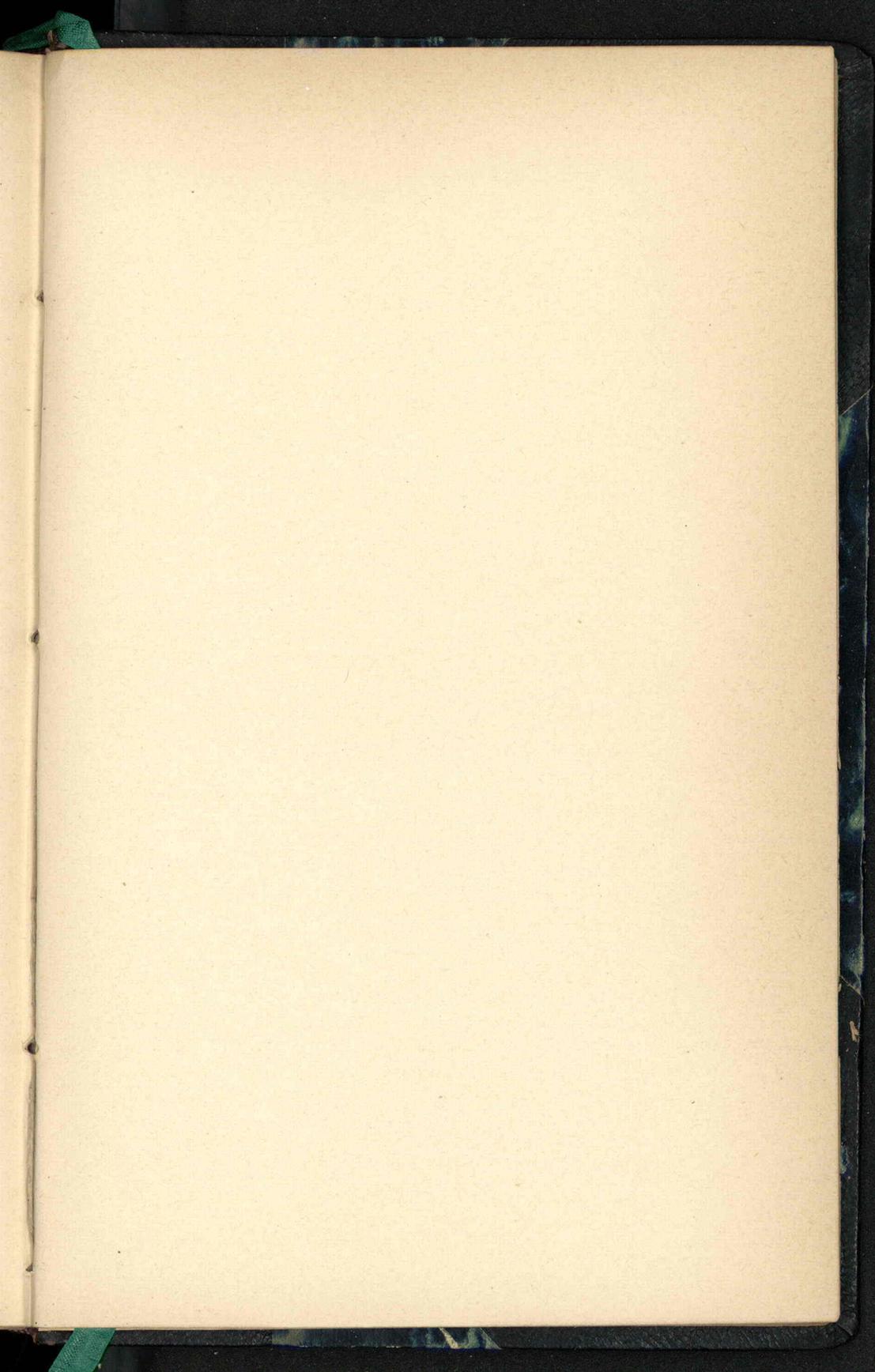


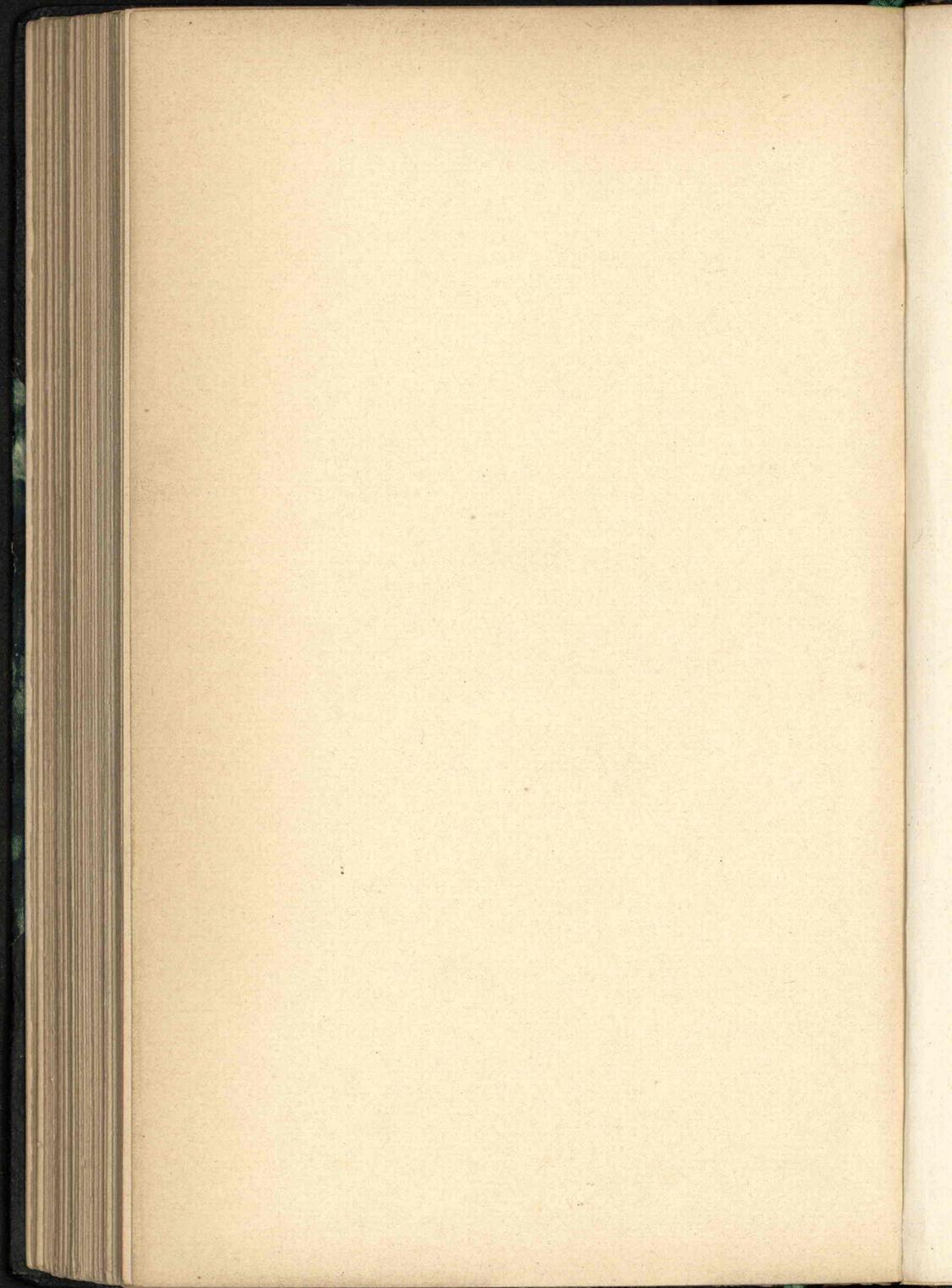












Curiosités bibliographiques

AC20

.C8

Rosenwald Coll.





